



Choose France : année record en vue

- L'édition 2026 de l'événement dédié aux investissements étrangers en France se déroule ce lundi à Versailles.
- Un montant historique d'investissements est attendu, notamment grâce à l'intelligence artificielle.
- Projet phare : SoftBank promet 75 milliards d'euros pour une série de data centers dans les Hauts-de-France.

// PAGES 2-3

chronique

Etats-Unis vs Iran : tout ça, pour ça !

Pour notre expert Dominique Moïsi, la guerre en Iran confirme à la fois le déclin de l'Amérique et l'isolement d'Israël. // P. 9

Sondages Présidentielle : derrière le RN, les jeux restent très ouverts pour le bloc central // P. 4



Automobile Une nouvelle brique pour les batteries électriques

// PP. 18-19

Conjoncture L'inflation pèse sur le pouvoir d'achat des Européens // P. 7

Tendance La reprise du marché immobilier est freinée par la remontée des taux // P. 21

l'éditorial

Choose France, un succès signé Macron



Dans le pays si versatile qu'est la France, il faut saluer la constance d'Emmanuel Macron, qui organise ce lundi la neuvième édition de son rendez-vous, à Versailles, avec des investisseurs étrangers. Comme chaque année depuis 2018, elle aura son lot d'annonces de dirigeants ayant « choisi » notre pays pour ouvrir ou agrandir une activité. Les ors de Louis XIV les incitent peut-être à ouvrir le portefeuille de leurs projets.

Mais pas seulement. Ces 230 décisions d'investissement sont à mettre au crédit du président français, qui a mouillé sa chemise. C'est pour lui un succès personnel qui a fait beaucoup pour redorer le blason tricolore. Critiqué, souvent à juste titre, il a su là trouver le ton et les arguments, et il a même corrigé le tir quand les patrons français ont été un brin jaloux : il y aura après l'été un nouveau Choose France pour les Français.

Si les milliards d'euros d'investissements promis ne se sont pas tous confirmés, ce n'est ni surprenant ni dramatique. Quelque 120 projets sont déjà opérationnels et la quasi-totalité des autres sont lancés. L'image de notre pays en sort grandie : l'annonce record de SoftBank dimanche, 75 milliards d'euros à terme pour construire son réseau de data centers le plus grand d'Europe, a fait la une du site du « Financial Times ».

Reste un mystère. Pourquoi Emmanuel Macron, qui a aussi soutenu le Salon VivaTech créé par Les Echos et Maurice Lévy, n'a-t-il pas consacré autant d'énergie à d'autres chantiers qui auraient permis de stopper la désindustrialisation ? Comme la simplification générale des procédures et le redressement des finances publiques, qui interagissent avec les coûts des entreprises. Homme de « coups », pas assez des comptes. — Dominique Seux

Un nouveau souffle pour les biocarburants



ÉNERGIE Avec la guerre au Moyen-Orient et la flambée des prix des hydrocarbures, les énergies alternatives ont le vent en poupe. Notamment dans l'aérien, où les carburants d'aviation durables (ou SAF en anglais) produits à partir de matière organique connaissent un net regain d'intérêt. Selon le règlement ReFuelEU Aviation, les énergéticiens doivent actuellement intégrer 2 % de SAF dans leur carburant livré aux aéroports. Une proportion qui devra atteindre 6 % en 2030, puis 70 % en 2050. Mais produire assez de biocarburants pour répondre aux injonctions européennes est un vrai défi. // PAGES 16 ET 17

Patrick Pouyanné défend le rôle de TotalEnergies et maintient son cap

ÉNERGIE S'exprimant face à 500 actionnaires du groupe, Patrick Pouyanné a vigoureusement défendu TotalEnergies. Le PDG a affronté, ces dernières semaines, un feu nourri de critiques, venant surtout de la gauche. Le pétrolier français a été accusé d'être un « profiteur de guerre », ayant engrangé des « superprofits » grâce au conflit au Moyen-Orient. Face à ces protestations, Patrick Pouyanné a défendu le rôle du pétrolier français, qui contribue selon lui à assurer la sécurité d'approvisionnement énergétique du continent européen. « Nous



n'avons pas à nous excuser de réussir », a lancé le dirigeant. Il a notamment rappelé que le droit international ne permet pas « une double imposition des mêmes profits ». Manière de décourager toute velléité de « taxer les superprofits ». Le patron a également insisté sur les investissements du pétrolier dans l'électricité, en soulignant que certains de ses concurrents avaient fait demi-tour. En 2025, TotalEnergies a investi 3,5 milliards d'euros dans l'électricité, sur un total de 17,1 milliards d'euros d'investissements.

// PAGE 20

Les entreprises étranglées par la hausse des coûts des services cloud

NUMÉRIQUE Une facture supplémentaire de 140 milliards d'euros par an ? C'est ce à quoi pourraient faire face entreprises et administrations européennes entre 2026 et 2030 du fait de la hausse inexorable des tarifs des services cloud et logiciels, d'après le dernier rapport du cabinet Asterès pour le

Cigref (Club informatique des grandes entreprises françaises). Alors que les Vingt-Sept dépendent à près de 80 % des fournisseurs numériques américains, l'immense majorité de cette inflation traverse l'Atlantique pour remplir les poches des géants de la tech. Avec à la clé un « impact

néfaste sur l'économie européenne, en la privant d'environ 107 milliards d'euros de valeur ajoutée par an », précise l'étude. Ces hausses de prix pourraient s'accroître pour compenser les dépenses d'infrastructures sans précédent des entreprises de cloud et d'IA outre-Atlantique. // PAGE 23

Un record d'investissements pour le dernier Choose France de Macron

ENTREPRISES

A l'heure du bilan pour la présidence d'Emmanuel Macron, l'édition 2026, qui se déroulera ce lundi 1^{er} juin à Versailles, promet un montant historique d'investissements internationaux grâce notamment à l'intelligence artificielle.

Nathalie Silbert

Comme chaque année, les coups de fil et les tractations ont duré jusque dans la soirée dimanche pour pouvoir afficher le chiffre le plus élevé d'investissements étrangers en France. En dépit de la guerre au Proche-Orient et de son retentissement sur l'économie mondiale, l'édition 2026 qui se déroulera ce lundi 1^{er} juin à Versailles sera un millésime exceptionnel. Grâce notamment à son énergie décarbonée, la France ramasse la mise dans l'intelligence artificielle (IA), avec le projet colossal de 75 milliards d'euros du fonds japonais SoftBank.

De quoi d'ores et déjà pulvériser le record de 2025 qui avait totalisé 40 milliards d'euros de projets : 20 milliards totalement nouveaux auxquels l'Élysée avait ajouté 20 milliards pour l'IA déjà listés en février lors du sommet consacré à ce sujet. L'Élysée dévoilera les chiffres lundi matin.

Investisseurs du Golfe et d'Asie

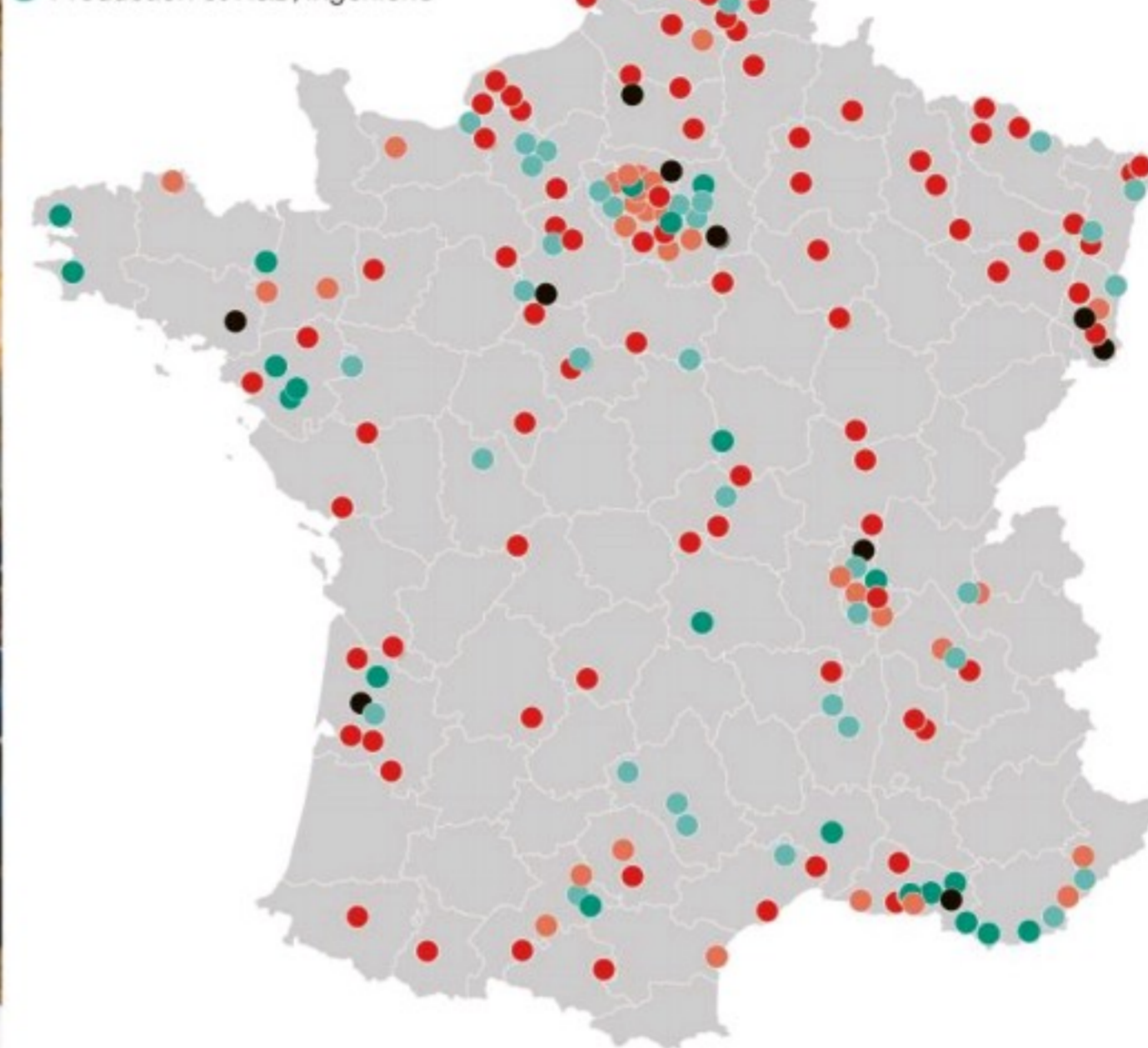
Même si Choose France n'est qu'une vitrine des investissements étrangers à un moment donné, cette neuvième édition doit impérativement être un succès pour le chef de l'État. D'abord parce qu'il a fait de l'attractivité de la France un marqueur essentiel de sa politique économi-



Le président français Emmanuel Macron prononce un discours lors de la 7^e édition du sommet Choose France, au Château de Versailles, le 19 mai 2025.

Le bilan de Choose France par secteur

- Production
- R&D, ingénierie
- Logistique
- Services
- Production et R&D, ingénierie



LES ECHOS / SOURCE : BUSINESS FRANCE - PHOTO : JEANNE ACCORSINI/SIPA

que. Ensuite parce que ce sera peut-être le dernier Choose France avant son départ de l'Élysée au printemps prochain.

A l'heure du bilan, le président de la République devrait donc avoir à cœur de vanter, une nouvelle fois, tout ce qui a été fait pour attirer les investissements étrangers dans l'Hexagone pendant ses deux mandats. Plus de 200 chefs d'entreprise venus des quatre coins du monde ont été conviés à l'événement. Pour la moitié d'entre eux, ce sera une première. Les patrons européens seront majoritaires, mais les Américains constitueront encore 18 %

des participants malgré le contexte de guerre commerciale avec les États-Unis. De nouveaux investisseurs, du Golfe et d'Asie notamment, ont aussi été invités, à un moment où le durcissement de la concurrence mondiale rend indispensable de diversifier les relations économiques.

« Pas une solution miracle »

La neuvième édition de Choose France mettra en valeur des projets dans de domaines essentiels pour l'avenir du pays et du reste de la planète, comme l'IA ou les data centers. Des annonces sont également

attendues dans le secteur pharmaceutique ou encore dans le domaine hautement stratégique des terres rares, où les Européens cherchent à reprendre la main.

L'entourage d'Emmanuel Macron rappelle que depuis 2019, la France est la destination européenne préférée des investisseurs internationaux selon le baromètre annuel réalisé par EY, ce qui devrait mettre en avant Emmanuel Macron. L'an dernier, c'est resté le cas sur fond de croissance ralentie et de tensions géopolitiques. Néanmoins, le tableau n'est plus aussi flatteur. Les projets internationaux

dans l'Hexagone en 2025 ont été au plus bas depuis 2017. La France a enregistré une baisse des décisions d'investissement plus forte (-17 %) que le Royaume-Uni et l'Allemagne. « La dynamique de Choose France permet d'aller chercher des projets à l'étranger. Mais ce n'est pas une solution miracle », admet l'Élysée.

D'autres indicateurs sont également inquiétants. « Depuis deux ans, les entreprises étrangères industrielles désinvestissent presque autant qu'elles investissent », relève Olivier Lluansi, professeur au Conseil national des arts et métiers (CNAM) et ancien conseiller à

« Depuis deux ans, les entreprises étrangères industrielles désinvestissent presque autant qu'elles investissent. »

OLIVIER LLUANSI
Professeur au CNAM et ancien conseiller de François Hollande

l'industrie de François Hollande, qui note aussi que 20.000 emplois ont été détruits dans le secteur manufacturier l'an dernier.

Même s'il n'est pas candidat à la présidentielle, Emmanuel Macron entend pour sa part valoriser son bilan auprès des Français. Ce qui a conduit le chef de l'État à décider d'organiser, à la veille du sommet, un Choose France hors les murs pour présenter les réalisations annoncées lors des éditions précédentes. Plus de cent sites ont participé à l'opération. « C'est des emplois créés. C'est de l'investissement qui se fait. C'est de la richesse qui se fait chez nous. C'est ça dont on a besoin », a martelé le chef de l'État, qui s'est rendu vendredi dans l'usine du groupe allemand Vorwerk à Donnemain-Saint-Mamès (Eure-et-Loir), où est fabriqué le robot culinaire Thermomix.

Le président a aussi programmé un deuxième Choose France-Édition France à l'automne spécialement consacré aux chefs d'entreprises tricolores. Un message pour son successeur ? En tout cas, à moins d'un an des élections, il va être difficile de vendre un cap aux investisseurs étrangers, alors que personne ne sait quelle politique sera menée dans le pays à partir de 2027. ■

Neuf ans de séduction et 87 milliards d'euros

Depuis 2018, 230 projets ont été dévoilés pour un montant de 87 milliards d'euros. Malgré quelques retards et de rares abandons, l'IA a été le vecteur des investissements les plus importants.

N. S. avec Nicolas Rauline, Joséphine Boone et Ingrid Feuerstein

En janvier 2018, huit mois après avoir été élu président, Emmanuel Macron lançait le premier Choose France - « choisir la France » - opération de séduction pour promouvoir les investissements étrangers dans l'Hexagone et redorer l'image du pays. Accolé au Forum de Davos à ses débuts, pour profiter de son rayonnement, l'événement organisé au château de Versailles est devenu « une marque établie, copiée par les Allemands et les Britanniques », souligne l'Élysée.

Au fil des ans, la dynamique s'est amplifiée, les rencontres bilatérales entre le président de la République et les grands patrons étrangers étant là pour accélérer les prises de décision. L'édition 2026 s'annonce comme le point d'orgue du développement régulier de l'événement avec un montant « historique » d'investissements, grâce à l'engagement mas-

sif du japonais SoftBank. Entre 2018 et 2025, 230 projets ont été dévoilés lors des éditions successives pour un montant de 87 milliards d'euros, créant quelque 50.000 emplois, selon l'Élysée. Les territoires en ont profité : deux tiers des projets sont localisés dans des communes de moins de 30.000 habitants.

Un succès pour la place financière de Paris

Les trois secteurs en tête des annonces ont été la santé (avec 39 projets), la tech - qui inclut l'intelligence artificielle (IA) et les data centers (27) et l'industrie (28). Mais Choose France a aussi été l'un des moyens pour Emmanuel Macron de défendre la place financière parisienne au lendemain du Brexit. De Jamie Dimon chez JP Morgan à Ted Pick, le patron de Morgan Stanley, les dirigeants des grandes banques américaines se sont vu dérouler le tapis rouge pour venir relocaliser leurs emplois londoniens à Paris, plutôt qu'à Dublin ou à Francfort.

Cette politique d'attractivité a rempli ses objectifs. Depuis la sortie du Royaume-Uni de l'Union européenne, JP Morgan a vu ses effectifs augmenter de 250 à 1.000 salariés dans la capitale française, Goldman Sachs de 40 à 400 personnes ou encore Morgan Stanley de 150 à 450 salariés. On estime que 5.500

emplois ont été relocalisés de Londres à Paris.

Si Emmanuel Macron a longtemps vu dans l'amélioration de l'attractivité de la France la validation des réformes qu'il avait menées sur la fiscalité et le droit du travail, les arguments pour convaincre les investisseurs de s'implanter dans l'Hexagone ont évolué dans le temps. L'accès à une énergie décarbonée, grâce au nucléaire, les infrastructures, la formation, sont devenus les facteurs clés qui permettent de séduire les groupes internationaux.

Ainsi, au cours des huit sommets précédents, 18 annonces ont dépassé le milliard d'euros. Les montants les plus importants sont venus de la tech et de l'IA. Les géants du cloud AWS (Amazon) et Microsoft se sont engagés à créer des centres de données pour des sommes respectives de 1,2 et 4 milliards d'euros. L'an dernier, le fonds canadien Brookfield a dégagé une enveloppe de 10 milliards d'euros

pour un immense data center pour l'IA à Cambrai (Nord). Les Américains Prologis et Digital Realty ont eux aussi posé sur la table 6,4 milliards d'euros pour le premier, 2,3 milliards pour le second pour construire des data centers dans l'Hexagone.

Douze investissements abandonnés

Si la plupart de ces projets sont en cours, les promesses d'emplois impliquées dans ces annonces sont plus difficiles à estimer et les discussions avec les collectivités locales sont parfois tendues. Ces annonces ont néanmoins mis le projecteur sur la France en tant que nouvelle terre d'accueil des data centers, une ambition poussée par Emmanuel Macron.

Dans l'industrie, où 30 % des décisions d'investissement ont bénéficié de subventions, des grandes annonces ont aussi eu lieu : le taïwanais Prologium a promis 5,2 milliards d'euros pour un site de batteries. Parce qu'elle combine environnement et souveraineté, la production de batterie pour voitures électriques a fait à plusieurs reprises les gros titres de Choose France.

Annoncée en 2021, la gigafactory du sino-japonais AESC Envision, qui doit approvisionner Renault à Douai, a été inaugurée il y a un an et

monte en puissance. « Les investissements étrangers en France ne sont plus un tabou. Le pays a besoin de capitaux étrangers », pointe Louis Margueritte, le nouveau directeur général de Business France en charge de l'internationalisation de l'économie.

A ce jour, 95 % des projets sont achevés ou en cours de déploiement. « Presque 220 projets d'investissements étrangers ont été mis en œuvre et 120 sont opérationnels », appuie-t-il. Douze investissements ont été abandonnés. Parfois pour des raisons stratégiques. « Des projets qui s'annulent, ça existe partout. C'est la vie des affaires. Parfois les conditions de marché ne sont plus réunies », fait-on valoir à l'Élysée.

Un an et demi après avoir annoncé à Choose France son intention de développer un réseau de magasins de proximité, avec à la clé 5.000 emplois, la filiale française du Turc Getir, spécialisé dans la livraison ultra-rapide, a ainsi été liquidée, criblée de 200 millions d'euros de dettes. Par ailleurs, certains projets annoncés en grande pompe lors des précédentes éditions ont du plomb dans l'aile.

Certains dirigeants étrangers sont refroidis par les lenteurs administratives et les évolutions réglementaires. L'Américain Eastman a ainsi ralenti son gigantesque projet

(plus d'un milliard d'euros prévus à l'origine) de recyclage chimique de plastiques à Port-Jérôme (Seine-Maritime), estimant que l'Europe était trop permissive face aux importations en provenance d'Asie.

Des projets peinent à se matérialiser. L'usine de puces GlobalFoundries et STMicroelectronics à Crolles (Isère), promise en 2022, avance au ralenti. Si ST a investi au rythme prévu (soit près de 2 milliards à ce stade), il est freiné côté américain. La gigafactory promise par ProLogium, annonce vedette de l'édition 2023, a, elle aussi, pris du retard, l'ensemble du financement n'étant toujours pas sécurisé. Enfin, deux ans après avoir affiché ses intentions, le site de Microsoft dans le Haut-Rhin n'a pas encore vu le jour, faute de permis de construire.

Malgré des investissements chaque année plus élevés, les temps sont devenus plus difficiles. Les divisions politiques du pays pèsent. Si les banques américaines ont maintenu leurs effectifs parisiens depuis deux ans, elles se montrent bien plus attentistes. En janvier, Matthieu Wiltz, l'un des dirigeants de JP Morgan en Europe avait déclaré dans un entretien aux « Echos » que la banque était clairement « dans une phase d'attente », et qu'elle pourrait changer de posture si l'instabilité politique en France se prolongeait. ■

95%

DES PROJETS sont achevés ou en cours de déploiement.

SoftBank promet un investissement de 75 milliards dans des data centers

A l'occasion du sommet Choose France, le géant japonais annonce qu'il va coordonner le développement d'un réseau de puissants data centers sur trois sites des Hauts-de-France. Un premier réseau d'infrastructures qu'il devrait déployer d'ici à 2031, avant le dévoilement d'autres chantiers dans l'Hexagone.

Yann Rousseau
— Correspondant à Tokyo

« Le courant est très bien passé », se réjouissait, le 1^{er} avril dernier, un cadre français après la rencontre, à Tokyo, entre Emmanuel Macron et Masayoshi Son, le président du conglomérat japonais SoftBank. Les deux hommes s'étaient retrouvés en marge du déplacement au Japon du chef de l'Etat. « Il s'agissait de rappeler au patron japonais tous les avantages de la France pour des investissements dans l'IA, et il a écouté avec beaucoup d'attention », confiait un conseiller.

Deux mois plus tard, SoftBank a annoncé, dimanche, qu'il allait piloter un investissement potentiel de 75 milliards d'euros dans la construction de data centers au nord de la France. L'officialisation de cet investissement sera faite dans le cadre du sommet Choose France 2026 qui ouvre ce week-end au Château de Versailles.

Rattraper les autres européens

Ayant massivement investi dans la construction de data centers aux Etats-Unis et dans la société OpenAI - l'opérateur de ChatGPT - dont il détient 11 % du capital, SoftBank veut progressivement sécuriser de la puissance de calcul sur l'ensemble des continents, pour servir la société de Sam Altman ainsi que les autres plateformes d'intelligence artificielle. « Grâce à ses capacités industrielles, à son vivier de talents et à son ambition nationale, la France est idéalement placée pour devenir un pôle de premier plan en matière d'infrastructures d'IA en Europe », a expliqué, dans un communiqué, Masayoshi Son, avant de détailler son plan.

Dans un premier temps, son groupe va piloter, avec un budget estimé à 45 milliards d'euros, la construction, d'ici à 2031, d'un réseau de data centers d'une capacité de 3,1 GW sur des sites de Bosquet, Bouchain et Dunkerque (Loon-Plage) dans la région des Hauts-de-France. « Nous prévoyons de développer d'autres sites à travers la France », a indiqué la société nipone qui évoque, sans dévoiler ni de calendrier, ni de site, un projet de construction totale de 5GW pour un montant de 75 milliards d'euros.

Dans le monde de l'intelligence artificielle, les capacités des centres de données sont définies en puissance électrique, car ces sites trans-

forment, dans des serveurs remplis de processeurs (GPU, CPU) et de puces mémoire, de l'électricité en calcul informatique pour produire les réponses des modèles tels que ChatGPT, Gemini (Google), Claude (Anthropic) ou Le Chat (Mistral AI). Une fois complété, ce réseau de data centers devrait permettre à la France d'afficher l'une des plus grandes puissances installées au sein de l'Europe.

A la fin de 2025, la France accueillait, selon le Stanford AI Index 2026, un peu moins d'1,5 GW de capacité de calcul et se retrouvait largement distancée par l'Allemagne et le Royaume-Uni. « La décision de SoftBank d'investir massivement dans des centres de données dédiés à l'IA en France témoigne de l'ambition du président Emmanuel Macron de positionner la France comme une destination de choix tout au long de la chaîne de valeur de l'IA », s'est félicité Roland Lescure, le ministre de l'Economie, avant de noter que SoftBank avait particulièrement été séduit par la qualité de l'approvisionnement électrique français.

L'accès stable à l'énergie a été le premier facteur de la décision.

Interrogé dans le journal « La Tribune », Masayoshi Son a confirmé que l'accès stable à l'énergie avait été le premier facteur de sa décision. « Le fait que la France soit producteur et exportateur d'énergie est absolument décisif pour des investissements d'infrastructure dans l'intelligence artificielle », a détaillé le patron japonais. Son groupe sera d'ailleurs associé, sur le site de Bouchain, à EDF qui opère, sur place, une puissante centrale thermique fonctionnant au gaz. A Bosquet, SoftBank s'associera pour construire et opérer un data center d'1 GW à la jeune société marseillaise Sesterce qui a déjà développé plusieurs « usines d'IA » en France.

Si SoftBank évoque un investissement potentiel de 75 milliards d'euros, le groupe ne financera pas seul la totalité de cette enveloppe. Comme il le fait dans d'autres pays, il agira en tant que coordinateur de financements venus d'une multitude d'acteurs. Les serveurs et les puces de calculs et de mémoires, qui peuvent représenter près de la moitié du coût d'un data center, seront ainsi fournis par les clients de ces centres, notamment les grands opérateurs de solution cloud.

Convaincu que l'intelligence artificielle va provoquer le plus grand bouleversement de l'histoire humaine, Masayoshi Son a poussé son groupe SoftBank à se transformer en un fonds d'investissement IA et a contracté des dettes gigantesques pour investir dans des acteurs clés de cette technologie, tels que Arm Holdings - un concepteur de l'architecture des puces - et OpenAI, et établir, partout dans le monde, un réseau de data centers.

S'il a cédé, ces dernières années des participations dans Nvidia ou T-Mobile pour alimenter ses ambitions, il déclarait, à la fin de l'exercice fiscal achevé en mars dernier, une dette totale de 113 milliards de dollars, contre 77 milliards un an plus tôt. En avril, le groupe avait indiqué qu'il prévoyait emprunter 20 milliards de dollars supplémentaires pour financer son dernier investissement dans OpenAI et d'autres projets dans le monde. ■

Le détail des annonces

Comme l'année dernière, les promesses dans le secteur de l'intelligence artificielle se multiplient avec des montants toujours plus élevés.

Services Industrie, Services Finance et Tech

L'édition 2026 du sommet Choose France s'annonce record, avec une avalanche de promesses d'investissements étrangers. Le secteur de l'intelligence artificielle attire des montants colossaux, tandis que des géants comme Mars, SoftBank ou Salesforce renforcent également leur présence en France. Revue de détails.

● MARS

Mars, connu pour ses friandises, mais aussi la marque Royal Canin, a annoncé cette année 100 millions d'euros d'investissements supplémentaires, dans le cadre d'un plan de 1 milliard d'euros sur

10 ans qui se terminera en fin d'année. Près de la moitié de cette somme (45 millions) sera consacrée aux sites de confiserie alsaciens du groupe, notamment le site de Steinbourg où Mars veut moderniser une ligne d'emballage des barres glacées.

Une somme équivalente sera dédiée aux sites de Royal Canin, principalement pour des projets de modernisation des usines. Cela verra également de clôturer un cycle d'investissement dans un pilote industriel de 35 millions d'euros sur trois ans (2024-2026) à Aimargues (Gard), près du siège historique de la marque de petfood.

● DATA CENTERS

Le fonds japonais SoftBank va investir 75 milliards de dollars en France dans les prochaines années, dont 45 milliards d'ici à 2031, pour construire 3 data centers dans les Hauts-de-France. Le plus gros d'entre eux, le site de Bosquet, sera opéré en partenariat avec

la start-up marseillaise Sesterce. Pour équiper le groupe nippon, le français Schneider Electric va construire une usine à Dunkerque.

D'après nos informations, le gestionnaire d'actifs canadien Brookfield investit de nouveau 10 milliards de dollars, après 20 milliards promis l'année dernière au Sommet de l'IA à Paris. Avec Data4, il prévoit de construire un data center d'un gigawatt à Escaudain (Nord), d'une puissance d'un gigawatt, soit l'équivalent d'un réacteur nucléaire.

Ardian et l'entreprise britannique Verne (dont le fonds est propriétaire) dégagent 5 milliards de dollars pour un centre de données près de Massy (Essonne) d'une capacité finale de 500 mégawatts, dont 250 disponibles d'ici à 2030.

L'entreprise émiratie Phoenix injecte 100 millions d'euros en France pour un petit centre de données près de Lyon, dans le cadre d'un vaste plan européen de 8 milliards d'euros d'investissements.

● TECH

Toujours d'après nos informations, le géant américain du logiciel Salesforce s'apprête à signer un chèque de 2 milliards d'euros pour développer ses activités dans l'Hexagone et pour un plan de formation. L'Allemand SAP investit quant à lui 400 millions d'euros pour accroître leurs activités en France.

DSBJ, un acteur chinois des composants électroniques, promet quant à lui 50 millions d'euros pour transformer un site de GMD en centre de productions de circuits imprimés.

Le fabricant américain de serveurs et supercalculateurs HPE va investir 350 millions d'euros dans son laboratoire d'intelligence artificielle à Grenoble, en partenariat avec Nvidia. Dans le même secteur, l'entreprise française Bull annonce s'associer avec le taïwanais Foxconn pour produire des infrastructures d'IA et de cloud, depuis l'Europe vers les marchés mondiaux. ■



Il suffit d'une envie, d'un choix, d'une décision. Et tout peut changer. Parfois, c'est un grand projet. Parfois, juste l'envie d'aller plus loin, de s'améliorer.

Toujours avec ce même élan : apprendre, se former, se transformer pour avancer. Depuis 100 ans, Cegos est au cœur de ces mouvements.

En 1926 à Paris, une idée prend forme. Transmettre. Partager. Faire grandir. Les décennies passent. Rien ne se fige. Les besoins changent, les solutions s'inventent. De Madrid à Shanghai, de Milan à São Paulo, de Stuttgart à Lisbonne, de Londres à New York, Cegos avance au rythme du réel, accompagne les transformations de la société.

Et sème, partout, l'idée qu'apprendre est une force.

100 ans déjà que Cegos accompagne celles et ceux qui agissent, qui bifurquent, qui redessinent leur trajectoire. Celles et ceux qui développent leurs compétences, qui s'autorisent l'ailleurs.

100 ans d'action et de progrès. 100 ans à vos côtés, partout où l'envie d'apprendre rencontre le besoin d'agir.

Chez Cegos, nous ne changeons pas le monde. Nous formons et accompagnons ceux qui le font.

100 ans déjà. Et ce n'est pas près de s'arrêter.

cegos.com

« La France est idéalement placée pour devenir un pôle de premier plan en matière d'infrastructures d'IA en Europe. »

MASAYOSHI SON
Président de SoftBank

Derrière le Rassemblement national, les jeux restent ouverts pour la présidentielle



Edouard Philippe et Gabriel Attal à Saint-Denis en avril 2025. L'hypothèse la plus défavorable pour le bloc central serait la candidature simultanée des deux anciens Premiers ministres, qui risqueraient de voir le leader insoumis leur passer devant.

POLITIQUE

Hormis le Rassemblement national qui fait la course en tête, les principaux prétendants au second tour du scrutin se tiennent en quelques points, selon deux sondages.

Hadrien Valat

Il y a le RN, donné loin devant. Et il y a les autres, nombreux, dans un mouchoir de poche. Deux sondages, publiés coup sur coup, dessinent un match à cinq, particulièrement indécis, pour l'obtention du ticket restant pour le second tour de l'élection présidentielle.

A moins d'un an du scrutin, le RN semble intouchable. Peu importent les scénarios, et l'issue du procès de Marine Le Pen qui pourrait mettre sur orbite Jordan Bardella, le tandem frontiste est crédité d'au moins 32% des voix au premier tour, selon les baromètres de Toluna Harris Interactive pour M6 et RTL, et celui d'Ifoop-Fiducial pour « Le Figaro », LCI et Sud Radio, parus vendredi.

A bonne distance de l'extrême droite, la partie est bien plus serrée. Dans l'hypothèse d'un candidat unique du bloc central, Edouard Philippe et Gabriel Attal sont bien placés, avec un léger avantage pour le premier. Le maire du Havre se situe, selon les cas de figure, entre 17 et 22 %, et se qualifierait ainsi pour le second tour.

Une arithmétique complexe

En l'absence du patron d'Horizons, Gabriel Attal obtiendrait, lui, quelques précieux points de moins. Après avoir lancé en grande pompe sa campagne, il espère désormais faire son retard. Reste qu'il se trouve pour l'instant à portée de fusil de Jean-Luc Mélenchon, pointé entre 13 et 15 %. Mais l'hypothèse la plus défavorable pour le bloc central serait la candidature simultanée de ses deux champions, qui se partageraient les voix de leur camp et risqueraient encore un peu plus de voir le leader insoumis leur passer devant.

En effet, Jean-Luc Mélenchon grappille du terrain et a désormais en ligne de mire un second tour qui lui a, à deux reprises, échappé de peu. Avec son grand meeting à

Saint-Denis le 7 juin, il espère encore un peu plus accentuer sa dynamique.

Derrière le tribun, Raphaël Glucksmann a perdu un peu de sa superbe sondagière mais n'est pas encore battu. Il végète pour l'heure entre 9 et 12 % des intentions de vote.

Les prochaines semaines seront l'occasion pour les candidats, pris dans ce goulot d'étranglement aux portes du second tour, d'essayer de tirer leur épingle du jeu.

Après la sortie de son livre, il compte désormais sur son rassemblement du 13 juin à Aubervilliers pour faire de sa candidature – qu'il compte officialiser, ou non, à la rentrée – une évidence dans son camp.

Bruno Retailleau essaie lui aussi de jouer des coudes pour rester dans la course. Le patron de LR plafonne pour l'instant entre 8,5 et 11 %. « Ma candidature ira jusqu'au bout »,

a-t-il répété ce week-end dans « Le Journal du dimanche », tentant d'une main de se démarquer des candidats du bloc central – « *ma différence fondamentale, c'est que je n'ai jamais été macroniste* » – de l'autre du RN dont il dénonce le « *programme socialiste* », pour tenter de faire son trou.

Les prochaines semaines seront l'occasion pour les candidats, pris dans ce goulot d'étranglement aux portes du second tour, d'essayer de tirer leur épingle du jeu. Car les faibles écarts entre eux laissent à chacun des raisons d'espérer, et peu de raisons de se retirer pour un autre.

« La qualification au second tour se jouera à un ou deux points », prédit l'ancien premier secrétaire du PS Jean-Christophe Cambadélis. Qui met, par ailleurs, en garde contre l'arithmétique complexe des ralliements : « *il y a toujours de la perte en ligne. J'imagine mal tous les électeurs d'Attal aller derrière Edouard Philippe* ».

A n'en pas douter, les états-majors studieux ont déjà lancé leurs machines à savants calculs. Quand les plus paresseux attendent la fin de l'été lorsque la situation aura, peut-être, décané. ■

Foot et violences : toujours plus !

Versailles ville vitrine pour les investissements étrangers, Paris incapable de fêter ses victoires sans heurts. Image brouillée pour Choose France.

LE FAIT DU JOUR POLITIQUE de Cécile Cornudet



Le football, ses grandes victoires, ses débordements... et désormais ses mises en causes policières. A peine le match achevé, samedi, la LFI Clémence Guetté prend le ministre de l'Intérieur à partie. Que Laurent Nuñez « *ne gâche pas la fête une nouvelle fois* », écrit-elle sur X, qu'il se garde « *de toute répression violente* », car « *le désastre de la dernière fois ne doit pas se reproduire* ».

Des jeunes cassent et gâchent la fête, mais c'est la police qui est en cause. Elle « *tue* », dénonce régulièrement LFI, la voici qui provoquerait la haine. Le RN Jordan Bardella réagit aussitôt, fustigeant une « *inversion des valeurs* ». Une polémique politique en sus : comme si le spectacle de la rue n'accablait suffisamment ! Il y a quelque chose qui ne tourne pas rond dans la société française. Soir de grande victoire égal soir d'inquiétude dans les familles. Ne rentrez pas après 21 heures, dit-on aux ados et grands enfants. Les femmes se font plus rares aussi. Le sport instaure un couvre-feu de fait pour les moins costauds. Pas partout, bien sûr. Dans l'immense majorité des cas, la joie bon enfant l'emporte pour ce doublé historique du PSG. Mais la violence trouve suffisamment de brèches pour que chacun sache que le drame peut surgir au coin de la rue. Or, les coins de rue furent nombreux, ce soir de

doublé. Quelque 780 personnes ont été interpellées, indique Laurent Nuñez, soit 32 % de plus que l'année dernière. Une personne a trouvé la mort en faisant du motocross sur le périphérique parisien, une autre est dans un état critique après blessure à l'arme blanche, 219 personnes ont été blessées. Les débordements ont concerné 71 communes : ils s'étendent dans les villes moyennes. L'usage des mortiers contre les forces de l'ordre s'est renforcé, blessant 57 policiers. Toujours plus ! La réponse, elle, se cherche, encore et encore. Il est impossible d'interdire les rassemblements sur les Champs-Élysées comme le demande le maire du 8^e arrondissement, affirme ainsi le ministre de l'Intérieur, avec cet argument qui en dit long. « *C'est une fausse bonne idée* », car cela mobiliserait « *la moitié du dispositif policier pour avoir des personnes qui se répandraient dans le reste de la capitale* », dit-il. Un quasi-aveu d'impuissance. Toute la semaine dernière, les équipes de Macron ont préparé les esprits à la manifestation Choose France qui consacre les investissements étrangers en France, à Versailles, ville royale, missionnée ce lundi pour éclipser la « Ville Lumière ». Las. Le partage sur X par Elon Musk d'une image de rue parisienne en feu a suscité 225.000 likes et 23 millions d'impressions, notait dimanche l'entrepreneur Denis Payre, avec cette légende : « *Ce sont autant de touristes et d'investisseurs potentiels en moins pour la France* ». ccornudet@lesechos.fr

Gabriel Attal lance sa course contre Edouard Philippe

La compétition est lancée entre les deux anciens Premiers ministres pour prendre le leadership du bloc central.

Grégoire Poussiégué

Entre 4.000 et 5.000 personnes et un candidat, challenger dans les sondages, qui affiche de très fortes ambitions. Une semaine après sa déclaration de candidature dans l'Aveyron, Gabriel Attal a choisi la porte de Versailles pour son premier meeting de candidat. Là même où Emmanuel Macron avait

enflammé ses soutiens en décembre 2016, le patron de Renaissance a posé les bases de sa candidature dans une ambiance moins électrique et une affluence moindre.

Il a rappelé ses quatre chantiers prioritaires – école, salaires, frontières et IA – et affiché des grands objectifs, comme résorber le déficit public en dix ans ou réduire de moitié les émissions de gaz à effet de serre à la même échéance, sans préciser encore la façon d'y parvenir. Le candidat Attal a aussi promis des référendums réguliers, plus de compétences pour les collectivités, un nouveau système de retraites

sans âge légal et une refonte totale du modèle social.

L'heure est toujours aux petites phrases

Ses soutiens inconditionnels ont approuvé. « *Il a posé sa candidature, ce n'était pas encore le moment des propositions sur le fond* », se félicitait un député après le meeting. D'autres sont plus prudents. « *Gabriel Attal a affiché des ambitions fortes. Elles vont l'obliger à prendre des risques en proposant les réformes nécessaires pour atteindre ces ambitions. Or ces réformes sont toujours politiquement délicates* », estime le député Ensemble pour la République (EPR) Marc Ferracci.

Présent au meeting, l'ancien ministre de l'Industrie et proche d'Emmanuel Macron dit ne pas encore avoir choisi entre Gabriel Attal et Edouard Philippe. Il entend se rendre également au meeting du maire du Havre le 5 juillet et s'inquiète déjà des conditions du rapprochement entre les deux candidats qui, pour l'instant, n'est pas à l'ordre du jour.

L'heure est toujours aux petites phrases entre les deux hommes. Quand Gabriel Attal veut « *monter*

sur la table » et entend mener une campagne à fond dans les prochaines semaines, Edouard Philippe défend son style et son rythme.

Derrière Edouard Philippe dans les sondages, Gabriel Attal se pose en rassembleur alors qu'il est loin de faire l'unanimité dans sa propre famille politique. Samedi, dans le hall 4 du Parc des expositions, de nombreuses figures de Renaissance manquaient à l'appel – Elisabeth Borne, Aurore Bergé, Yaël Braun-Pivet –, même si la présence

de Christophe Castaner, macroniste de la première heure, a rassuré les « attalistes ». Les parlementaires – 80 selon Renaissance y compris d'anciens élus – avaient fait le déplacement, mais tous n'ont pas encore affiché leur soutien officiel au secrétaire général du parti.

Bruno Retailleau dit qu'il ira au bout

« *Nous serons prêts à accueillir celles et ceux qui veulent nous rejoindre, s'engager pour le pays. Jamais nous ne jouerons au jeu des petites phrases, des attaques basses, des pics puérils. Le rassemblement commence et il se fera derrière nous, alors nous serons à la hauteur* », a-t-il lancé à ses troupes.

Ceci dit, il n'en a pas moins taclé Edouard Philippe à plusieurs reprises, sur le côté obscur du maire du Havre qui promet « *le sang et les larmes* ». Pendant l'été, Gabriel Attal compte refaire son retard sur son concurrent, mais Edouard Philippe va lui aussi intensifier sa campagne. Entre les deux hommes, le duel est lancé et va durer au moins tout l'été.

Si la perspective ne se rapproche pas, les appels à une candidature

« Nous serons prêts à accueillir celles et ceux qui veulent nous rejoindre. [...] Le rassemblement commence et il se fera derrière nous. »

GABRIEL ATTAL
Secrétaire général du parti Renaissance

Retrouvez l'Édito de l'économie de François Vidal tous les jours à 7h10

Les Echos

SUR



L'inflation accélère, la récession menace

CONJONCTURE

Le PIB a reculé de 0,1 % au premier trimestre, tandis que la hausse des prix a grimpé à 2,4 % en mai sur un an, selon l'Insee.

Bercy a dévoilé un premier coup de rabet sur les dépenses de l'Etat pour tenter de contenir le déficit.

Nathalie Silbert

Le gouvernement « reste vigilant, sans céder à l'alarmisme », a réagi le ministre de l'Économie, Roland Lescure après la publication vendredi par l'Insee d'indicateurs peu rassurants sur la situation économique. Le PIB a finalement baissé de 0,1 % au premier trimestre par rapport au précédent, a indiqué l'institut statistique, qui avait initialement annoncé une stagnation entre janvier et mars.

Le ralentissement de la demande intérieure a été plus important que ce qui avait été annoncé dans un premier temps, la contribution du commerce extérieur a été plus négative, ont expliqué les économistes de l'Insee. « Plusieurs vents contraires conjoncturels et l'adoption tardive du budget » ont aussi pu entraîner « une

forme d'attentisme chez certains acteurs économiques », a estimé Roland Lescure. Cette panne de croissance compromet en tout cas un peu plus la prévision du gouvernement qui vise toujours une hausse du PIB de 0,9 % en 2026.

D'autres mesures d'économies à suivre

Elle met aussi en péril les efforts de consolidation budgétaire. Pour tenter de contenir le déficit public à 5 % du PIB en 2026, Bercy a détaillé, jeudi soir, un coup de rabet dans les dépenses de l'Etat. D'autres mesures d'économies devraient suivre, le Premier ministre ayant lui-même indiqué il y a quelques jours que l'estimation initiale de 6 milliards d'euros devrait être « révisée » en raison de l'enlèvement du conflit au Moyen-Orient. D'autant plus que les effets du conflit vont peser davantage lors du deuxième trimestre en cours. Si l'activité économique devait afficher un nouveau repli, la France tomberait en récession « technique », celle-ci se caractérisant par deux trimestres consécutifs de baisse du PIB.

Les dernières enquêtes, que ce soit le climat des affaires ou la confiance des ménages, n'invitent guère à l'optimisme. Au premier trimestre, la consommation a baissé de 0,2 %. Les ménages mettent le frein sur les achats de biens. En recul de 0,7 % sur la période, ils ont encore baissé de 0,5 % en avril, lestés par la diminution des dépenses en carburant, mais aussi en chauffage du fait de la météo.

Ménages et entreprises sont confrontés à un regain d'inflation. Déjà passée de 1,7 % en mars à 2,2 % au mois d'avril avec la guerre au Moyen-Orient qui a fait bondir les cours du pétrole, la hausse des prix a encore accéléré en mai, à 2,4 % en rythme annuel, selon l'Insee. Attendu, ce sursaut s'explique en grande partie par l'accélération des prix de l'énergie portée ce mois-ci par le relèvement de plus de 15 % des tarifs de référence du gaz. Les prix des biens manufacturés ont, eux aussi, légèrement progressé, tout comme ceux des services.

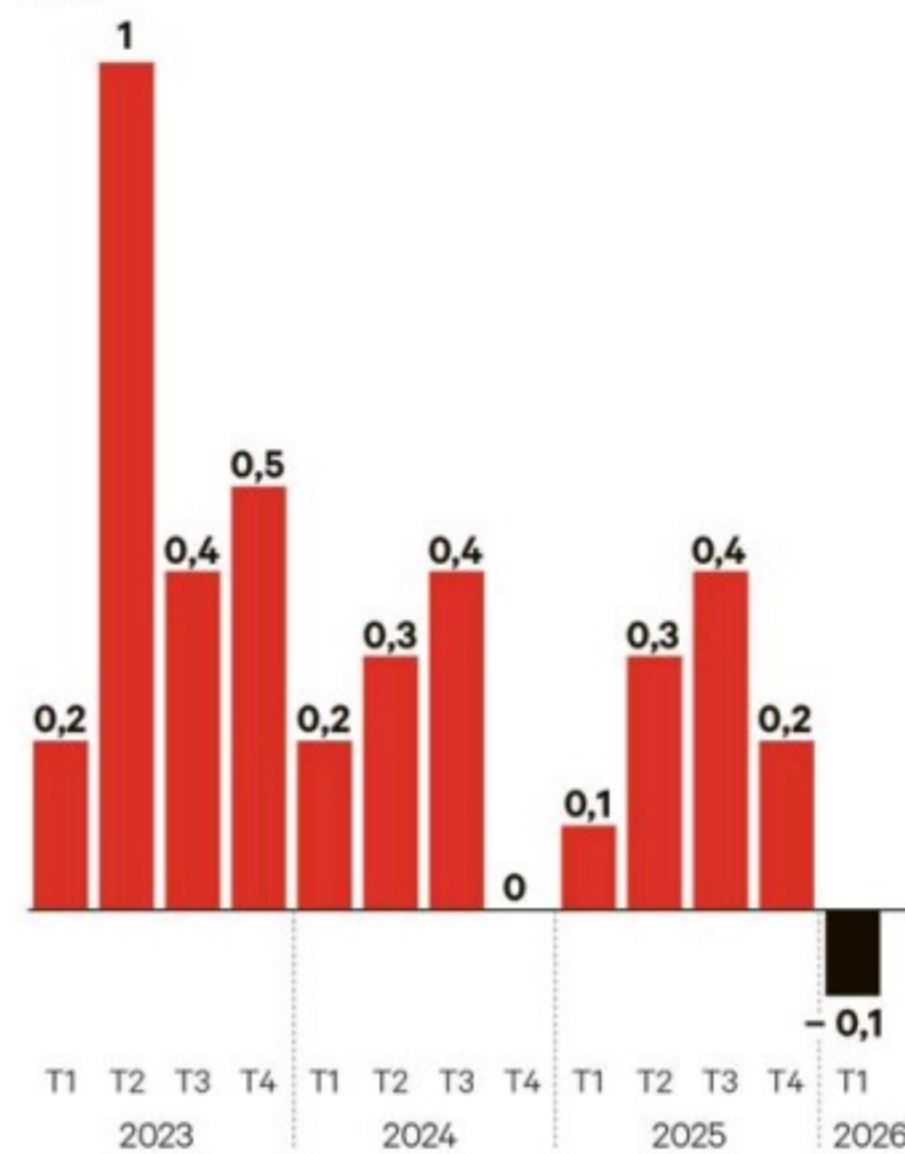
Dans ce contexte, le pouvoir d'achat des ménages s'est replié de 0,1 % au premier trimestre, après une baisse de 0,8 % en 2025. Du fait de la frilosité des Français à dépenser, le taux d'épargne est néanmoins reparti à la hausse en début d'année à 17,9 %. La suite reste incertaine, suspendue à l'évolution des cours du pétrole largement tributaire de la réouverture du détroit d'Ormuz. « Si le détroit rouvre partiellement en juillet avec un retour à la normale en fin d'année, qui permet au cours du pétrole de revenir entre 85 dollars et 90 dollars, l'inflation en France pourrait avoir atteint son pic ce mois de mai », estime Hadrien Camatte, économiste chez Natixis CIB.

Revalorisation du SMIC

L'Insee semble moins optimiste. Pour Dorian Roucher, le chef de son département de la conjoncture, l'inflation devrait continuer d'augmenter. « L'enjeu des prochains mois

La croissance a été négative au premier trimestre

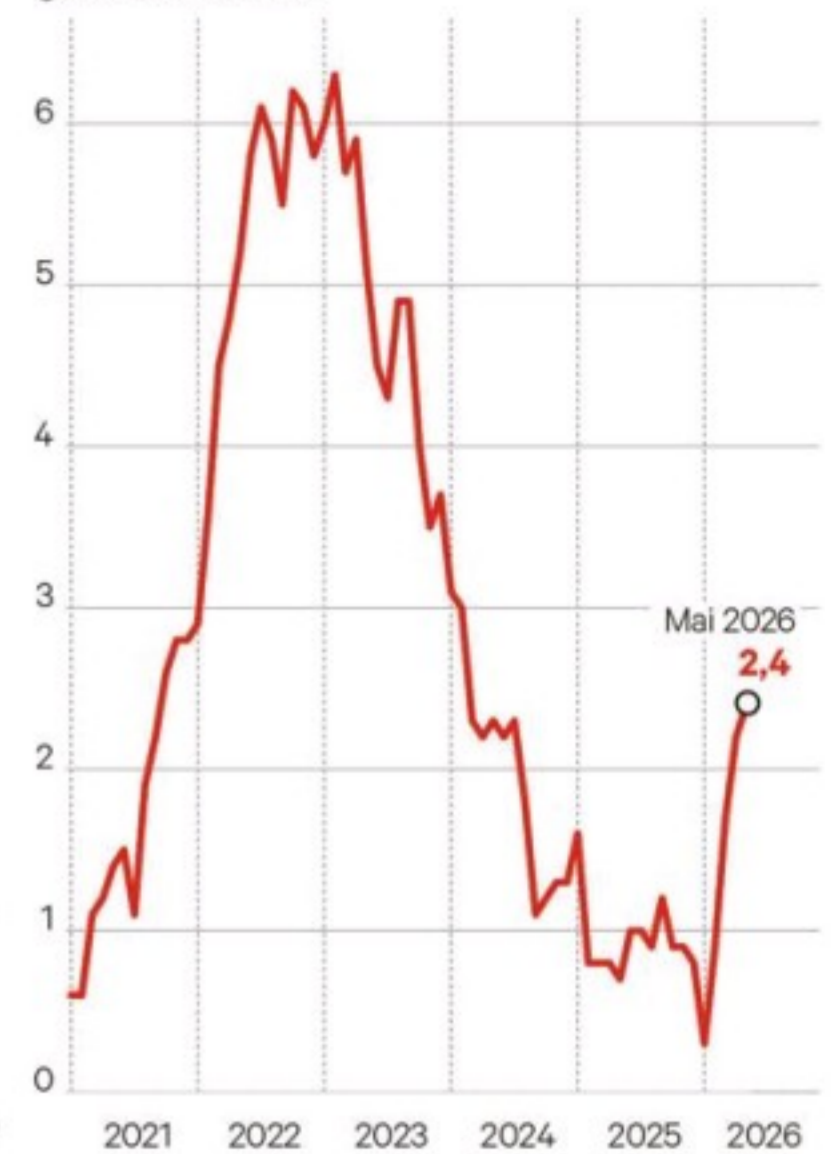
Variation trimestrielle du PIB, en %



* Chiffre révisé - LES ECHOS

L'inflation poursuit sa hausse

Indice des prix à la consommation, en %, glissement annuel



LES ECHOS / SOURCE : INSEE

va être la vitesse de propagation des hausses de prix. A priori, elle ne devrait pas être aussi rapide qu'en 2022 car le contexte est différent : le prix du gaz a moins augmenté qu'à l'époque, et les prix des matières premières agricoles ne se sont pas envolés, enfin les tarifs de l'électricité ne sont pas en hausse », estime-t-il.

Si le choc reste pour l'instant concentré sur l'énergie, la hausse des prix va progressivement se diffuser dans l'économie. Dans l'industrie, les prix à la production vont augmenter sous l'effet de la montée des prix du pétrole et des intrants : certains secteurs, gros

consommateurs d'énergie, comme la chimie, le plastique, la verrerie sont, de fait, déjà touchés de plein fouet.

Le renchérissement du transport devrait également peser. « A ce stade, on ne voit pas de transmission rapide des hausses de prix dans l'alimentaire. Ils ne devraient pas augmenter sensiblement d'ici à la fin de l'année mais il faut être prudent », selon Dorian Roucher.

Le SMIC va être revalorisé de 2,4 % à partir du 1^{er} juin. Ce qui va, dans un premier temps, rejaillir sur les prix des services, très sensibles aux hausses de salaires. « L'augmentation du SMIC va peser sur les

négociations salariales pour 2027 d'autant que les accords salariaux pour 2026 ont été négociés avant le début de la guerre en Iran et ont donc débouché sur des hausses modérées », pointe Hadrien Camatte.

Alors que l'inflation dans l'Hexagone était tombée à 0,9 % avant que la guerre en Iran n'éclate, la hausse des prix devrait néanmoins rester, en moyenne, plus faible que chez ses voisins européens sur l'ensemble de l'année, estime-t-il. Même si depuis le début du conflit en Iran, elle augmente plus vite que dans les pays européens qui ont pris des mesures pour freiner les prix à la pompe. ■

La CGT en congrès pour se relancer

SOCIAL

Le 54^e congrès de la CGT s'ouvre lundi à Tours, et Sophie Binet, seule candidate à sa succession, va être confirmée largement à sa tête.

Leïla de Comarmond

Une chose est sûre, le 54^e congrès de la CGT qui démarre ce lundi à Tours ne ressemblera pas au précédent. En mars 2023, le deuxième syndicat français s'était déchiré autour de la succession de Philippe Martinez. Celui-ci devrait se dérouler dans un climat plus apaisé. Même si des tensions sont apparues avant le congrès avec les tenants de la ligne contestataire et les partisans de Philippe Martinez qui n'ont toujours pas digéré leur défaite il y a trois ans.

Lorsqu'elle a été élue par surprise à la tête du deuxième syndicat français, Sophie Binet était peu connue, bien qu'appartenant depuis 2013 aux organes de direction de la centrale. En trois ans, elle a acquis une visibilité et une légitimité qui ne sont pas contestées, rendant les attaques frontales difficiles.

Coup de jeune

Son prédécesseur était parti sur un double camouflet : le rejet de la candidature de Marie Buisson, qu'il voulait voir lui succéder et celui du rapport d'activité concernant son dernier mandat. Le score que Sophie Binet, seule candidate à sa succession, obtiendra sur son propre bilan, qu'elle va présenter ce lundi à l'ouverture du 54^e congrès, sera donc évidemment scruté, mais il n'y a pas grand suspens. Le rapport d'activité devrait être largement voté.

La secrétaire générale de la CGT a donné un coup de jeune à l'image

du plus vieux syndicat français. Même si dans la dernière ligne droite des tensions sont apparues avec certaines fédérations, difficile de trouver un angle d'attaque pour les opposants à Sophie Binet.

Première femme à sa tête depuis sa création, en 1895, arrivée au syndicalisme par le conflit victorieux contre le contrat premier embauche, en 2006, l'ancienne conseillère principale d'éducation s'est attachée dès son élection à promouvoir une forme de culture de la gagne ; l'idée que la lutte paie. Le rapport d'activité porte la marque de cette stratégie. Mais il pointe aussi les faiblesses de l'organisation.

Il se félicite ainsi que la mobilisation sur les retraites « a été déterminante sur la place du syndicalisme et de la CGT dans la société » et d'avoir « empêché le gouvernement de tourner la page ». Mais il déplore aussi le « déficit d'implantation » et les « difficultés d'organisation » du syndicat qui ont empêché d'« obtenir une victoire sur les retraites ».

En analysant les derniers résultats de représentativité syndicale d'avril 2025, le rapport dresse « un constat sans détour : à chaque cycle depuis 2012, le score CGT s'effrite (de 26,98 % en 2012 à 22,21 % en 2025) et celui de la CFE-CGC progresse (de 10,93 % en 2012 à 12,95 % en 2025) ».

Portée par le développement des cadres, ingénieurs et techniciens, la confédération de l'encadrement

« est désormais la première organisation syndicale dans les entreprises du CAC 40, et les ouvriers et employés [public traditionnel de la CGT, NDLR] sont externalisés et renvoyés dans des ETI ou PME ou dans des secteurs (logistique, tertiaire) dans lesquels nous sommes moins implantés », constate le rapport d'activité.

Le principal enjeu du 54^e congrès n'est rien moins que de donner les moyens d'inverser la tendance et relancer la dynamique de développement qui a connu un coup d'arrêt à la fin des années 2010. Sophie Binet n'avait pas les coudées franches pour son premier mandat. Ce sera tout l'enjeu du second.

Le diagnostic livré sur la représentativité vient par ailleurs dézoomer un débat focalisé depuis toujours sur la bataille avec la CFDT, qui a ravi à la CGT la place de premier syndicat français en 2017. Un duel qui reste cependant structurant pour une partie des militants ; pour preuve les sifflets entendus début février lors de l'intervention à distance de la leader cédétiste Marylise Léon pourtant en soutien à Sophie Binet dans un meeting de la CGT en défense des libertés syndicales.

Unité syndicale

Au-delà des relations avec la CFDT, la stratégie d'unité syndicale, marque de fabrique des trois années écoulées et que défend bec et ongles Sophie Binet, sera un des points sur lesquels pourraient se focaliser les débats qui évoqueront aussi le rapprochement engagé avec la FSU dans une « maison commune ».

A quelques mois de l'élection présidentielle, la centrale va par ailleurs réaffirmer à Tours son opposition unanime à l'extrême droite. Son rapport au politique et notamment à la candidature de Jean-Luc Mélenchon, avec lequel les relations sont électriques, pourrait en revanche faire débat. ■

« A chaque cycle depuis 2012, le score CGT s'effrite et celui de la CFE-CGC progresse. »

RAPPORT D'ACTIVITÉ DE LA CGT

RÉPONDEZ À CE SOS

Votre don est vital pour sauver des vies.
don.sosmediterranee.org

Trump refuse un accord avec l'Iran rappelant l'ère Obama

GUERRE EN IRAN

Les négociateurs américains et iraniens s'étaient entendus sur une trêve étendue pendant soixante jours, afin de finaliser un accord de paix.

Mais Donald Trump a revu la copie du protocole, avec davantage de concessions nucléaires.

Solveig Godeluck
— Bureau de New York

«Et sans perdre courage, vingt fois sur le métier remettez votre ouvrage.» Donald Trump fait du Nicolas Boileau en Iran. Vendredi, le président des Etats-Unis a refusé un protocole d'accord qui aurait permis de prolonger de soixante jours la trêve décidée en avril. Ce texte avait été mis au point par ses émissaires avec les représentants de Téhéran et la médiation du Pakistan. Il en a durci les termes, et l'a soumis à la partie adverse, selon les informations du «New York Times» et d'«Axios».

Les détails de cette nouvelle mouture restent flous. Selon «Axios», le président a demandé à son équipe de revoir les clauses liées au programme nucléaire iranien. Donald Trump aurait demandé que le texte précise comment les Etats-Unis pourraient confisquer l'uranium ira-

nien, et dans quel délai. Il aurait également exigé une reformulation du passage concernant le détroit d'Ormuz.

La première version du protocole d'accord prévoyait que l'Iran s'engage à ne pas acquérir la bombe atomique. Les belligérants se donnaient soixante jours pour préciser les modalités de ce désarmement. Le sort des 450 kilos d'uranium enrichi stockés en Iran n'était pas spécifié.

Faire mieux

S'il fait la paix avec l'Iran, le chef d'Etat veut faire mieux que Barack Obama. Lors de son premier mandat, il a rompu l'accord nucléaire multinational JCPOA conclu par son prédécesseur. Avec ce compromis, Téhéran avait accepté de se soumettre à des inspections régulières en vue de limiter son programme nucléaire. En échange, le régime des mollahs avait bénéficié d'un allègement des sanctions internationales.

Mais Donald Trump estime que l'Iran n'a jamais eu l'intention de respecter sa parole. C'est pourquoi, après avoir dénoncé le traité, il a bombardé les sites nucléaires, il y a un an, puis lancé une guerre contre l'Iran le 28 février dernier. Récemment, il a exposé ses trois conditions indispensables pour conclure un «deal» avec l'Iran : empêcher son accession à l'arme atomique, saisir son uranium enrichi, rouvrir le détroit d'Ormuz sans péage.

Mercredi, le président a donné la mesure de son intransigeance en démentant être prêt à faire des concessions financières pour atteindre l'un de ses objectifs : «Ils vont

donner leur uranium hautement enrichi, mais pas pour une levée des sanctions. Non, non, pas du tout», a-t-il dit au micro de PBS.

L'un des présidents les plus impopulaires

L'esquisse d'une paix s'est dessinée en fin de semaine au Moyen-Orient. Les marchés y ont cru, l'affaire paraissait bien engagée, avec la médiation du Pakistan et l'aide du Qatar. Mais vendredi soir, après être resté enfermé deux heures dans la Situation Room de la Maison-Blanche, le président en est ressorti sans un mot.

Pas de cri de victoire sur Truth Social, pas de philippique contre le régime des mollahs. Un silence assourdissant alors que la guerre au Moyen-Orient est la préoccupation numéro un de Washington. Avec 34% d'Américains qui lui sont favorables et 58% défavorables, la cote de popularité de Donald Trump est de -24 selon The Economist/Yougov : c'est le président le plus impopulaire depuis des lustres.

La politique étrangère est pointée du doigt, mais c'est surtout l'inflation qui défrise les Américains. Sa politique en la matière hérite d'un score négatif de -43. Le blocage du détroit d'Ormuz depuis trois mois a fait bondir le prix de l'essence et a renchéri les denrées alimentaires. Les républicains risquent de le payer aux élections de mi-mandat, en novembre.

En dépit du contretemps de vendredi, la Maison-Blanche a assuré à «Axios» qu'«il y aura un deal». «Ça pourrait être dans une semaine, ça pourrait être moins, ça pourrait être



Au large d'Oman, les équipages immobilisés depuis trois mois commencent à trouver le temps long.
Photo Stringer/Reuters

plus. A la fin de la semaine, nous espérons avoir quelque chose», a lâché un officiel. Cela n'a pas empêché le secrétaire à la Guerre Pete Hegseth de déclarer être «prêt à se réengager s'il le faut». «Nos munitions sont plus que suffisantes pour ça, à la fois ici et à travers le monde, donc nous sommes en très bonne position», a-t-il assuré, en marge d'une conférence à Singapour.

Du côté iranien, les négociateurs ont réagi en niant avoir donné leur accord au texte initial. Ils avaient

auparavant trompé à domicile que le pays pourrait récupérer des milliards de dollars de fonds gelés. «Comme prévu, le président américain renie la diplomatie pour la troisième fois», a commenté l'un des conseillers de l'ayatollah, Mohsen Rezaï, sur X.

La tentation d'un péage dans le détroit d'Ormuz

Quant aux alliés des Etats-Unis dans le Golfe, ils commencent à trouver le temps long. Certains seraient prêts à

accepter que l'Iran fasse payer le passage à travers Ormuz. Jeudi, le secrétaire au Trésor a mis en garde contre cette tentation : «Oman, en particulier, devrait savoir que le Trésor américain ciblera agressivement tout acteur impliqué, directement ou indirectement, dans la facilitation d'un péage dans le détroit», a écrit Scott Bessent sur X. Cela n'a pas empêché le vice-Premier ministre qatari de dire dès le lendemain que des frais de passage temporaires seraient «négociables». ■

Les voisins de l'Ukraine appellent à l'aide contre les drones russes

EUROPE

Plus la Russie intensifie ses frappes contre l'Ukraine, plus les incursions de drones se multiplient dans les pays voisins.

Anne Bauer

La Russie, dans sa guerre «d'agression» contre l'Ukraine, a franchi «une nouvelle limite», a déclaré la présidente de la Commission européenne Ursula von der Leyen, après la frappe d'un drone attribuée à la Russie sur un immeuble résidentiel en Roumanie. Deux habitants ont été légèrement blessés. Le secrétaire général de l'Otan Mark Rutte a exprimé vendredi la «solidarité absolue» de l'Alliance avec la Roumanie et dénoncé le «comporte-

ment irresponsable de la Russie» qui représente «un danger pour nous tous». Il a ajouté que l'Otan était «prête à défendre chaque centimètre du territoire des Alliés».

Le commandant suprême des forces de l'Otan en Europe, le général américain Alexus Grynkeiwich, s'est entretenu avec le chef d'état-major des forces armées roumaines Gheorghita Vlad, pour étudier «d'éventuelles mesures de défense supplémentaires». L'armée rou-

maine a de fait bien eu le temps de repérer le drone, mais pas de l'intercepter. Les avions de chasse F16 n'auraient pu viser le drone sans risque. «La décision de ne pas engager la cible a été prise parce que les conditions nécessaires pour la détruire sans mettre gravement en danger la sécurité de la population civile n'étaient pas réunies», a expliqué le président roumain Nicusor Dan.

Des alertes de plus en plus nombreuses

Une explication qui résume toute la difficulté de la lutte antidrones. Alors que la Russie envoie chaque nuit des salves de centaines de drones contre l'Ukraine, les drones qui se perdent vers les pays voisins augmentent. En Roumanie, des drones ont été détectés à des dizaines de reprises depuis le début de l'offensive russe en Ukraine en 2022, mais c'est la première fois qu'un immeuble résidentiel est touché. La Pologne, la Finlande et les Etats baltes sont aussi sur le qui-vive.

Les alertes aux drones se multiplient mais ces derniers temps, la plupart des incursions étaient plutôt liées à des drones ukrainiens, en raison de défaillances mécaniques ou d'actions de brouillage des Russes qui les font dévier de leur trajectoire. En Lettonie, des vols de drones russes ont provoqué une crise gouvernementale.

Entre l'accident lié à l'intensification des combats et le soupçon d'actions délibérées de la part de la Russie, la frontière est ténue. Ces dernières semaines, les Etats baltes ont accusé la Russie de faire dévier délibérément vers eux des drones ukrainiens, initialement destinés à frapper des installations industriel-

les et des terminaux pétroliers dans la région de Saint-Petersbourg.

Provocation ou agression, les Européens ne sont en tout cas pas prêts à affronter une guerre des drones. Non pas qu'ils soient complètement démunis. Après l'intrusion de drones en Pologne de septembre 2025, l'Otan a mis sur pied l'opération «Sentinelle orientale» («Eastern Sentry»), pour renforcer la défense aérienne sur la frontière orientale.

Mais pour des armées nationales traditionnelles, les drones sont une révolution. «Une révolution qui n'a guère d'équivalent dans l'histoire, et ne peut se comparer qu'à l'arrivée de l'étrier chez les Byzantins vers le V^e siècle, l'arc «long bow» au Moyen Age, la cartouche papier du XVIII^e siècle ou du fusil à canon rayé et de la mitrailleuse au XIX^e siècle», note le colonel Pierre Santoni dans un article paru ce mois-ci dans la «Revue générale militaire».

Il aura fallu quatre ans de guerre à l'Ukraine pour commencer à dominer la lutte antidrones. Un domaine en perpétuelle innovation technologique. L'Europe est donc encore loin d'avoir un «mur antidrones». Car il s'agit de reconstituer un bouclier aérien, adapté à des mini-drones

lancés en masse, ce qui doit combiner plusieurs technologies : capteurs acoustiques, radars, systèmes de brouillage, intelligence artificielle, drones intercepteurs.

Bouclier aérien

L'Otan essaie de coordonner les initiatives de ce secteur en ébullition. «Chaque pays cherche des solutions dans ce nouveau secteur de la défense sol-air. Mais il faut des radars, des effecteurs, du logiciel, de l'IA, de la maintenance, de la formation, et c'est très compliqué d'avoir tout le spectre et d'arriver à une solution complète et intégrée», explique Hadrien Canter, président fondateur de la société Alta Ares.

«Dans l'histoire militaire, on est au tout début d'une séquence avec une nouvelle famille d'armements, constate aussi Philippe Wodka-Gallien, chercheur à l'Institut français d'analyse stratégique (IFAS), avec une multitude de parades, de la plus simple, le filet de pêche, à la plus complexe, la technologie laser, en passant par le canon, des fusils brouilleurs ou les toutes nouvelles munitions de défense sol-air (drones intercepteurs de drones).»

Pour l'heure, chaque pays s'équipe comme il peut, privilégie ses start-up et industriels, participe à des programmes de recherche. Toutes les armées européennes modifient leurs programmes d'acquisition, qui s'inscrivent dans le temps long. Le commissaire européen à la Défense, Andrius Kubilius, plaide pour un «mur antidrones» européen mieux coordonné. Le déblocage des premiers crédits SAFE doit déjà permettre à la Pologne, la Lituanie, l'Estonie et d'autres d'investir davantage. ■

Sur le terrain

L'émission qui mêle reportages, témoignages et expertise.

En streaming sur la plateforme et du lundi au jeudi à 21h

franceinfo
TV canal 16

en partenariat avec LesEchos

© Nathalie Guyon - FTV avec Loïc de La Mornais

«L'Otan est prête à défendre chaque centimètre du territoire des Alliés.»
MARK RUTTE
Secrétaire général de l'Otan

L'inflation pèse sur le pouvoir d'achat des Européens

EUROPE

La France et l'Italie ont vu leur inflation augmenter sensiblement en mai sur un an.

Les gains de pouvoir d'achat sont en passe d'être effacés, ce qui signifie que la consommation tirera très peu la croissance cette année.

Guillaume de Calignon

Les prix remontent un peu partout en Europe avec la guerre en Iran et le blocage du détroit d'Ormuz. Et cela va avoir des conséquences économiques en cascade : baisse du pouvoir d'achat de certains ménages, hausse des taux de la Banque centrale européenne dès le mois prochain et dégradation des perspectives de croissance. En France, l'inflation a grimpé pour atteindre 2,8 % en mai sur un an, selon la définition retenue par Bruxelles. En Italie, les prix à la consommation ont progressé de 3,3 % sur un an en mai et en Allemagne, de 2,7 %.

Avec une différence notable outre-Rhin par rapport aux autres grandes économies européennes : la hausse des prix a été moins forte en mai qu'en avril, où elle atteignait 2,9 %. Les mesures prises par le gouvernement allemand ont limité l'augmentation des coûts du carburant. L'exécutif a décidé de réduire les taxes sur l'essence et le diesel d'une quinzaine de centimes par litre en mai et juin.

Un recul inflationniste temporaire outre-Rhin

« La diffusion de la hausse du prix des hydrocarbures n'est pas totalement homogène dans la zone euro », souligne ainsi Gagna, économiste chez le fonds de gestion Candriam. Tout dépend des actions des Etats et

de leur capacité à agir, qui dépend, elle, de la bonne tenue ou non des comptes publics.

Mais il serait illusoire de croire que cet épisode inflationniste, même en Allemagne, n'est pas appelé à s'accroître dans les prochains mois. Ainsi, de l'autre côté du Rhin, l'inflation est déjà plus élevée qu'en France, qui a l'avantage de disposer d'une électricité moins dépendante des prix du gaz. Ces derniers ont doublé avec la fermeture du détroit d'Ormuz. Son recul en mai apparaît temporaire. En Allemagne, « l'inflation va augmenter progressivement dans les prochains mois, pour atteindre probablement 4 % d'ici à la fin de l'été », écrit Carsten Brzeski, économiste chez ING, dans une note.

Chute de la confiance des ménages

La zone euro est désormais dans une position délicate. Dans la quasi-totalité des pays, l'activité est en train de ralentir, si l'on croit les enquêtes de conjoncture réalisées

auprès des chefs d'entreprise. En Allemagne, en France, en Italie et même aux Pays-Bas, l'économie ne crée plus d'emplois.

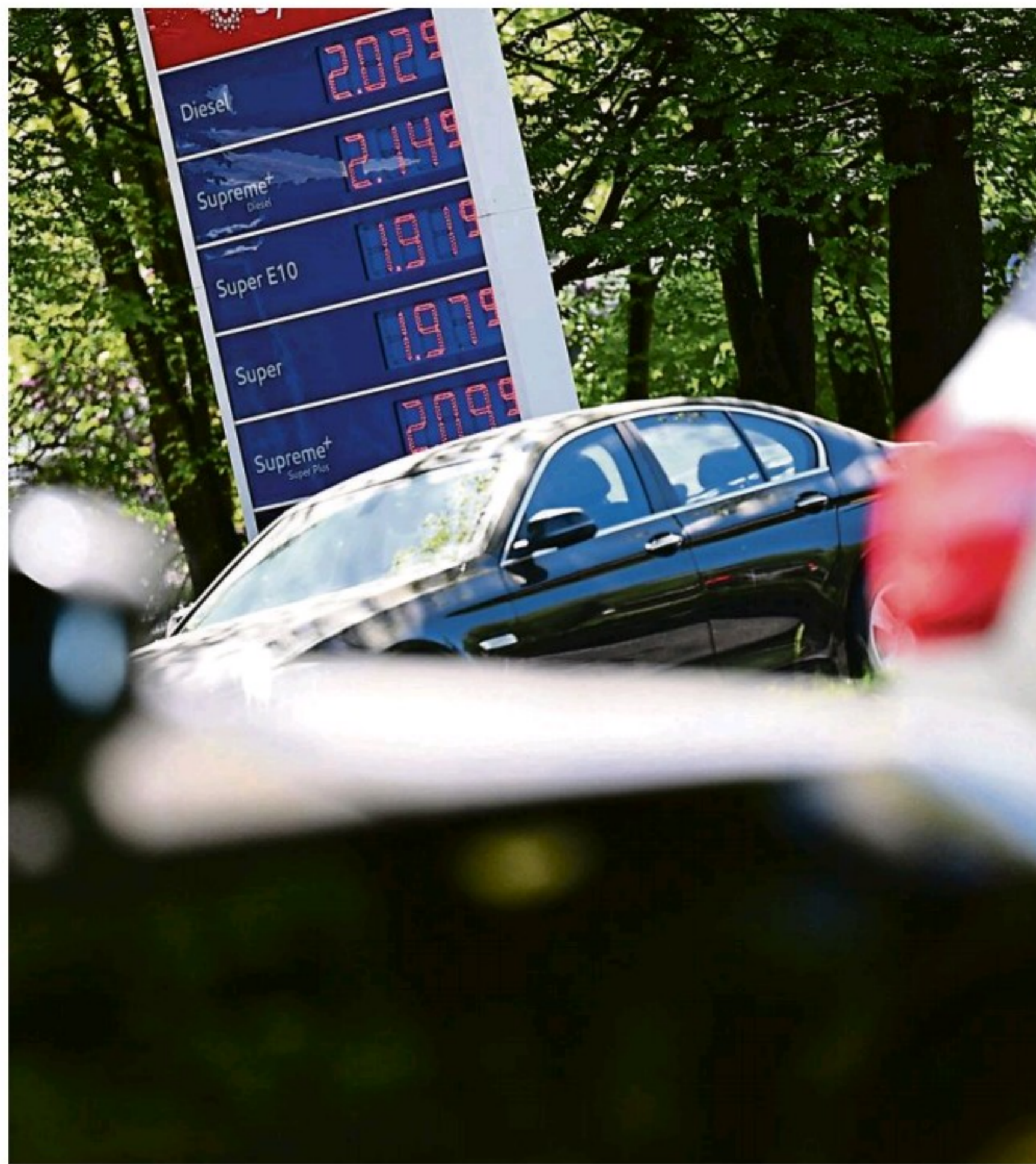
« La consommation est en train de freiner et la chute de la confiance des ménages laisse présager un ralentissement encore plus marqué à l'avenir », reconnaît Emile Gagna. Cela se comprend : « Le choc pétrolier lié à la guerre en Iran va faire passer l'inflation dans la zone euro à 3,5 % environ cette année en moyenne, contre 2 % attendus avant le début du conflit. Celui-ci va donc entraîner un prélèvement de l'ordre de 1 % à 1,5 % sur le pouvoir d'achat des ménages européens », explique-t-il.

Pour lui, par exemple, en France, « le pouvoir d'achat des ménages va stagner en 2026 ». Dans l'ensemble de la zone euro, selon les dernières prévisions de la BCE qui datent de la mi-mars, le salaire par travailleur devrait grimper de l'ordre de 3,4 %, ce qui laisse augurer de très faibles gains de pouvoir d'achat. Or, la croissance de la zone euro ces deux dernières années a beaucoup reposé

sur la consommation grâce au reflux de l'inflation. « En 2024 et 2025, la croissance a été générée à hauteur de 65 % par la consommation alors que celle-ci ne représente qu'environ 50 % du PIB », remarquent les économistes de Morgan Stanley, qui tablent sur une progression du PIB de la zone euro de seulement 0,6 % en 2026.

Hausse des taux en vue

Cette reprise de l'inflation va pousser la BCE à augmenter ses taux cette année, probablement dès sa prochaine réunion, le 11 juin prochain. Mais comme l'activité économique est peu dynamique, que la demande apparaît atone, et que le marché du travail est en phase de décélération, le risque qu'une spirale inflationniste s'enclenche semble faible. La première hausse aura pour objectif de montrer aux investisseurs que la BCE agit rapidement, alors qu'elle avait été accusée d'être en retard lors de l'épisode inflationniste en 2022 avec la fin du Covid-19 et la guerre en Ukraine. ■



En Allemagne, l'exécutif a décidé de réduire les taxes sur l'essence et le diesel d'une quinzaine de centimes par litre en mai et juin. Photo Angelika Warmuth/Reuters

« En 2024 et 2025, la croissance a été générée à hauteur de 65 % par la consommation alors que celle-ci ne représente qu'environ 50 % du PIB. »

LES ÉCONOMISTES DE MORGAN STANLEY

L'Europe dégèle 16 milliards pour la Hongrie

EUROPE

L'UE a annoncé le déblocage de 16,4 milliards d'euros de fonds gelés pour la Hongrie de Peter Magyar, une victoire politique pour le nouveau Premier ministre hongrois.

Fabienne Schmitt
— Bureau de Bruxelles

C'est un accord que beaucoup pensaient impossible à conclure en si peu de temps. Vendredi, à Bruxelles, Ursula von der Leyen et le Premier ministre hongrois, Peter Magyar, ont annoncé le déblocage de 16,4 milliards d'euros de fonds européens gelés sous le règne de Viktor Orbán, battu aux législatives en avril. Une poignée de main historique, symbole d'une rupture radicale avec seize ans d'obstruction systématique.

Sous Viktor Orbán, la Hongrie avait dérivé vers ce que les institutions européennes qualifiaient d'« Etat de droit défaillant » : corruption endémique, conflits d'intérêts, atteintes à l'indépendance judiciaire. En réponse, Bruxelles avait gelé des milliards destinés à Budapest. Résultat : une économie atone, le taux d'inflation le plus élevé d'Europe, et des finances publiques affichant un déficit réel de 7 % du PIB, bien au-delà des 5 % avancés par l'ex-gouvernement.

Près de 13 % du budget hongrois

La victoire de Magyar, le 12 avril, avait provoqué un immense soulagement à Bruxelles, contrainte de composer durant seize ans avec Viktor Orbán, un Premier ministre proche de Vladimir Poutine et de Donald Trump. « Le 12 avril restera longtemps dans nos mémoires, a déclaré vendredi Ursula von der Leyen. Ce jour-là, le peuple hongrois a choisi l'Europe et la démocratie. »

Malgré l'euphorie des retrouvailles, la Commission a abordé les discussions sur les dossiers en souffrance avec prudence, redoutant un précédent polonais où des fonds avaient été débloqués après l'élection de Donald Tusk, avant que des réformes judiciaires essentielles ne s'enlisent.

Au terme de cinq semaines de travail, la montagne a accouché d'un résultat important :

16,4 milliards d'euros au total, soit environ 13 % du budget hongrois.

Le cœur du dispositif, c'est le fonds de relance post-Covid : 10 milliards d'euros - 6,5 en subventions, 3,5 en prêts - finançant la modernisation du réseau électrique (1,5 milliard), le renouvellement du parc ferroviaire (1,8 milliard en prêts), une injection de capital dans la banque de développement MFB, ainsi que des investissements dans les satellites Iris² et les usines d'IA.

S'y ajoutent 4,2 milliards de fonds de cohésion, conditionnés aux progrès sur l'Etat de droit, et 2,2 milliards liés à la restauration de la liberté académique, via la réforme des très opaques fondations d'intérêt public (PIT) qui contrôlaient universités et hôpitaux, autant de vecteurs potentiels de captation de fonds publics.

Environ 2 milliards d'euros de fonds de cohésion ont, eux, été définitivement perdus, expirés entre 2024 et 2025. Une facture directe de l'immobilisme de l'ère Orbán.

Pas un chèque en blanc

Le déblocage n'est pas un chèque en blanc. En échange, Budapest s'engage à rejoindre le Parquet européen, à renforcer l'Autorité d'intégrité, à refondre les règles de marchés publics et à instaurer un système de déclaration de patrimoine avec des sanctions réelles. Les fondations PIT non universitaires seront supprimées avant la fin août ; les autres, liées à des universités, d'ici à août 2027.

Le calendrier est draconien : toutes les réformes doivent être bouclées au 31 août 2026, sous peine d'annulation pure et simple des financements correspondants. Les premiers versements sont attendus avant la fin de l'année. Restent en suspens quelque 530 millions toujours gelés en lien avec les politiques migratoires et les droits des personnes LGBTQ+, sur lesquels les discussions se poursuivent.

Les marchés ont salué la nouvelle. Le forint a atteint son plus haut niveau face à l'euro en quatre ans. Pour Peter Magyar, qui avait promis de « ramener l'argent à la maison », c'est une victoire politique. « Ce qui est triste, a-t-il glissé avec une pointe d'amertume, c'est que tout ce que l'Europe nous demande, le gouvernement précédent aurait pu le faire. » Le plus dur reste à venir : réformer un pays dont les institutions clés restent peuplées de fidèles d'Orbán. ■

Friedrich Merz fragilisé par des rumeurs de remplacement

ALLEMAGNE

Le chancelier a réaffirmé sa volonté de remettre l'Allemagne en ordre de marche, alors que les médias ont spéculé ces derniers jours sur l'idée de son départ.

Emmanuel Grasland
— Bureau de Berlin

L'hypothèse n'a rien de réaliste. Mais le seul fait qu'elle soit évoquée par plusieurs médias allemands ces derniers jours en dit long sur la fébrilité qui règne au sein du parti conservateur. Mercredi soir, dans son fief d'Arnsberg, dans l'ouest du pays, le

chancelier Friedrich Merz a balayé les rumeurs évoquant la possibilité de son remplacement. « L'Allemagne a la force nécessaire pour prendre un nouveau départ, a déclaré Friedrich Merz lors d'un rassemblement de l'Union chrétienne-démocrate (CDU). Et je suis personnellement déterminé, de toutes mes forces, à rendre ce nouveau départ possible avec mon gouvernement. »

Surtout, l'entourage du chancelier a vigoureusement réfuté l'idée selon laquelle la faible popularité de Friedrich Merz et le rythme jugé trop lent des réformes pourraient pousser le parti conservateur à jouer avec l'idée d'un remplacement. Un tel scénario serait « politiquement naïf » et « ferait le jeu de l'extrême droite », a-t-on fait savoir. Ces « spéculations fantaisistes » témoignent d'« un goût dangereux

pour la provocation » et pourraient « mettre en danger la stabilité au Bundestag ».

Une mise au point qui témoigne de la nervosité à la chancellerie alors que Friedrich Merz subit une énorme pression pour lancer rapidement des réformes. Devancés de 5 points par l'extrême droite, les conservateurs sont tombés à 22 % d'intentions de vote, selon un sondage Forsa publié mardi, et plus de 70 % des Allemands se déclarent insatisfaits du travail de Friedrich Merz. D'après le tabloïd « Bild » et l'hebdomadaire « Stern », l'idée d'un remplacement aurait été évoquée par des « membres des instances dirigeantes de la CDU ainsi que d'autres personnalités de la droite chrétienne ». Mais sans aucun projet concret derrière. Le nom du ministre-président de Rhénanie-du-Nord-

Westphalie, Hendrik Wüst, qui nourrit des ambitions claires pour la chancellerie, a été cité à plusieurs reprises. Plus centriste que Friedrich Merz, il s'était rangé derrière le patron des conservateurs en 2024.

Ce gouvernement « ne durera pas quatre ans »

Jeudi, plusieurs poids lourds du parti sont montés au créneau pour éteindre l'incendie. « Nous n'avons pas besoin de moins de Merz en Allemagne, nous avons besoin de plus de Merz », a déclaré le ministre-président de la Hesse, Boris Rhein, dans une interview à la chaîne de télévision Sat.1. Le dirigeant a jugé l'idée d'un remplacement « complètement absurde » et « totalement irréaliste ». De fait, un changement de chancelier nécessiterait un départ volontaire de Friedrich Merz, une ques-

tion de confiance perdue ou une motion de censure. La première hypothèse apparaît saugrenue au bout d'un an de mandat, alors que le dirigeant de 70 ans a attendu le poste durant des années. En cas de motion de censure, on ne voit pas non plus avec quelle majorité absolue on élirait un nouveau chancelier.

Les élus conservateurs tentés par une alliance avec l'extrême droite n'auraient aucun intérêt à opter pour un dirigeant plus centriste. Et le Parti social-démocrate (SPD) ne pousse pas non plus à la roue. Jeudi, le vice-chancelier, Lars Klingbeil, a déclaré qu'il n'avait pas de temps à perdre avec ces spéculations.

Une dernière option serait un gouvernement minoritaire, sans les sociaux-démocrates. En avril, le leader d'un groupe de députés proche des entreprises, Christian von

Stetten, a déclaré que ce gouvernement « ne durera certainement pas quatre ans », faute de consensus pour mener des réformes. Des mots qui ont résonné fort en Allemagne.

Pour autant, Friedrich Merz a répété à plusieurs reprises qu'une coalition avec les sociaux-démocrates était la seule voie possible. Vu les forces en présence au Parlement, un gouvernement minoritaire se traduirait forcément par des votes de lois avec l'aide de l'extrême droite. Un schéma qui conduirait à une implosion de la CDU, avec un départ des proches d'Angela Merkel. Frustrés par le rythme des réformes, les conservateurs n'ont pas vraiment d'alternative sérieuse. Et évoquer un changement de chancelier témoigne plus d'un sentiment de panique que d'une stratégie sensée. ■

Mexico et Washington négocient un nouveau traité nord-américain... sans Ottawa

COMMERCE

Les négociations s'ouvrent presque un mois avant la révision de l'USMCA, le traité de libre-échange nord-américain.

Lucie Achard

—Correspondante à Mexico

Le Mexique joue l'un des plus gros coups de sa survie économique. Jeudi et vendredi, le pays latino-américain débute, aux côtés des Etats-Unis, les négociations officielles de l'USMCA, le traité de libre-échange qui lie le continent nord-américain.

Depuis son entrée en vigueur le 1^{er} juillet 2020, l'USMCA encadre les échanges et assure leur fluidité au sein de l'immense zone commerciale que constituent les Etats-Unis,

le Canada et le Mexique, et qui génère près de 1.600 milliards de dollars d'échanges commerciaux chaque année. Ensemble, les trois pays de la région doivent décider d'ici au mois de juillet prochain s'ils poursuivent l'accord.

Phase de tensions

Pour le Mexique, dont 80 % des exportations sont destinées aux Etats-Unis, son renouvellement est vital. Mais déjà, les discussions se heurtent à l'absence de l'un des membres du trio. Le Canada traverse depuis quelques mois une phase de tensions avec les Etats-Unis, rappelle Maria Gabriela Siller, directrice de l'analyse économique de Banco Base. « Mark Carney et Donald Trump ont eu des différends politiques, et il semblerait que les Etats-Unis tentent de garder l'ascendant sur les négociations en les menant de manière bilatérale. »

En effet, Washington a préféré se tourner d'abord vers son voisin du

sud pour débiter les négociations du traité, une stratégie qui pourrait rapidement montrer ses limites, assure l'économiste. « Le Mexique peut en profiter pour tenter de réduire ses droits de douane, mais ça n'ira pas plus loin, car tout ce qui pourrait être modifié au sein de l'accord commercial doit être validé par les trois pays. »

Pour le Mexique, dont 80 % des exportations sont destinées aux Etats-Unis, le renouvellement du traité est vital.

Depuis 2025, les Etats-Unis taxent entre 25 et 50 % les exportations mexicaines d'acier et d'aluminium, et à hauteur de 25 % celles liées à l'industrie automobile, alors que 70 % de ces dernières sont destinées au marché américain. L'enjeu des

négociations est donc de taille pour le Mexique, mais l'espoir de réduire ces taxes est faible. Jamieson Greer, représentant américain au Commerce, a d'ores et déjà prévenu que les droits de douane imposés par Donald Trump ne disparaîtront pas du traité remanié.

Malgré l'absence du Canada, Washington veut profiter de ce premier tour de négociations pour durcir les règles d'origine. Jusqu'à présent, elles exigeaient qu'un produit exporté provienne à 75 % de la région nord-américaine afin d'entrer dans le cadre de l'USMCA, c'est-à-dire sans droits de douane. Or, ces règles d'origine, pensées en 2020, ne s'appliquent pas à certaines marchandises, comme celles issues des nouvelles technologies.

Des pays comme la Chine, qui croulent sous les droits de douane de Donald Trump, en profitent donc pour exporter leurs produits vers le Mexique, puis les envoyer sans taxe aux Etats-Unis grâce au libre-

échange garanti par le traité. Une stratégie à laquelle Washington veut mettre un terme en invoquant une nouvelle sécurité économique régionale.

Pour y parvenir, les négociateurs auraient proposé d'instaurer un niveau minimum de composants américains dans la fabrication automobile mexicaine. Si le pourcentage est encore inconnu, une telle mesure encouragerait la production américaine au détriment du Mexique, dont l'industrie automobile représente 13 % du PIB.

Retarder l'échéance

Face à ces annonces, Mexico « ne souhaite pas se précipiter » vers la révision de l'accord, a déclaré la présidente mexicaine Claudia Sheinbaum. Américains et Mexicains ont déjà prévenu dès l'ouverture des négociations, jeudi, que deux autres « rounds » seront organisés : les 16 et 17 juin à Washington, et la semaine du 20 juillet à Mexico.

La révision du traité, initialement prévue au 1^{er} juillet, semble donc déjà repoussée, et le report risque de s'étendre si le Canada n'est pas rapidement invité à rejoindre les négociations, prévient Maria Gabriela Siller. « Si les discussions se poursuivent de manière bilatérale, elles ne mèneront à rien car il faut que le Canada donne son feu vert. A ce rythme, l'accord ne sera pas renouvelé avant au moins un an. » ■

La date

2025

Depuis l'an dernier, les Etats-Unis taxent entre 25 et 50 % les exportations mexicaines d'acier et d'aluminium, et à hauteur de 25 % celles liées à l'industrie automobile.

Les Echos Expert

Machiavel

Repérez les signaux faibles avant qu'ils ne deviennent critiques !

Votre note stratégique

Les signaux invisibles qui façonnent votre marché, directement dans votre boîte mail.



Avec Benaouda Abdeddaim
Spécialiste des affaires internationales Les Echos

Votre base documentaire en ligne

Un accès illimité à des enquêtes inédites et des recherches mondiales pour comprendre les rapports de force internationaux.

Les matins de la Géopolitique

Des moments privilégiés et interactifs dans nos locaux pour échanger avec nos journalistes et développer votre réseau.



En savoir +



Le Canada face à une récession technique inattendue

AMÉRIQUE DU NORD

La contraction du PIB, inattendue, s'explique par des importations d'or en hausse et un secteur minier en difficulté.

Timothé Boudet

—Correspondant à Montréal

La nouvelle est tombée vendredi, et elle a pris beaucoup d'observateurs de court. Selon les données publiées par Statistique Canada, le produit intérieur brut réel a reculé de 0,1 % en rythme annualisé au premier trimestre 2026. Combinée à la contraction de 1,0 % du quatrième trimestre 2025, chiffre révisé à la baisse le même jour, cette deuxième contraction consécutive remplit la définition classique d'une récession technique.

Le Canada n'avait pas connu pareille situation depuis la pandémie de 2020. Le choc est d'autant plus sévère que personne, ou presque, ne l'avait vu venir. Les économistes sondés par Bloomberg tablaient sur une reprise annualisée de 1,5 % au premier trimestre.

Statistique Canada attribue l'essentiel du décrochage à deux phénomènes survenus en mars : une hausse marquée des importations d'or, qui pèse mécaniquement sur le solde commercial, et une faiblesse persistante du secteur de l'extraction de ressources, pilier traditionnel de l'économie canadienne.

Un tableau plus contrasté qu'il n'y paraît

Faut-il pour autant parler de récession ? Les économistes restent, pour l'instant, unanimement prudents. Dans sa note de conjoncture publiée vendredi, Stéphane Marion, économiste et stratège en chef de la Banque nationale, tranche sans détour : « Pour le moment, la réponse est non. » L'expert y souligne que le ralentissement ne frappe pas uniformément l'ensemble du tissu productif : « Sur 20 industries, il y en a 8 qui sont en baisse et 12 en hausse. »

Une récession au sens plein du terme implique un recul généralisé de l'activité, des revenus et de l'emploi, et non deux simples chiffres trimestriels dans le rouge. La règle des deux trimestres de contraction constitue, selon Marion, un critère insuffisant à lui

seul. Ce qui compte davantage, prévient-il dans sa note, c'est la trajectoire des prochains mois : si l'incertitude commerciale venait à se prolonger, le risque d'un basculement plus profond deviendrait réel.

Derrière les chiffres se profile, inévitablement, l'ombre de Donald Trump. Dans son communiqué du 29 avril, la Banque du Canada, qui a maintenu son taux directeur à 2,25 %, confirme que « les droits de douane et l'incertitude commerciale pèsent sur les exportations et les investissements des entreprises ». Les effets sur l'emploi sont déjà massifs : l'économie canadienne a perdu 112 000 postes au cours des quatre premiers mois de 2026, un chiffre comparable à la période pandémique, avec un taux de chômage en hausse à 6,9 % en avril. Les régions exportatrices paient le prix fort. L'Ontario industriel, l'Alberta pétrolière et surtout le Québec, où 91 000 emplois ont disparu depuis janvier, dont 56 000 dans la grande région de Montréal, concentrent l'essentiel des pertes.

A ce facteur tarifaire s'ajoute un choc démographique inédit que Stéphane Marion décrit dans sa note : « Pour la première fois de son histoire, le Canada enregistre une baisse de sa population. Dans ce contexte, il est normal de voir une consommation plus faible. »

Un rebond possible

Le tableau n'est pas entièrement sombre. Les estimations avancées par Statistique Canada pour avril laissent entrevoir un rebond mensuel de 0,4 %, porté par la reprise dans les secteurs minier et pétrolier. Un signe que la récession technique pourrait n'être que de courte durée, à condition que le front commercial ne se dégrade pas davantage.

C'est précisément là que réside le vrai risque, selon Stéphane Marion. « Si jamais l'incertitude tarifaire se prolongeait, on risquerait de tomber en récession », écrit-il dans sa note de conjoncture. La Banque du Canada, de son côté, a indiqué qu'elle restait « prête à réagir au besoin ».

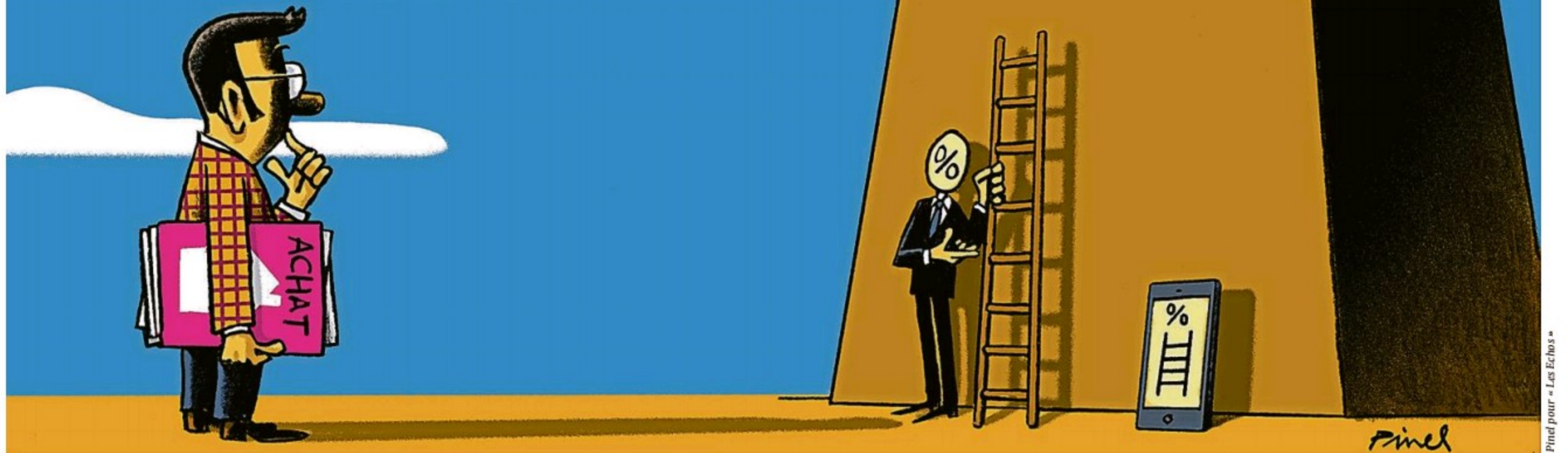
La révision de l'Accord Canada-Etats-Unis-Mexique prévue en 2026 constitue un autre point de tension majeur. En attendant une éventuelle accalmie sur le front commercial, le Canada navigue en eaux agitées. La récession technique est là, officiellement. La récession tout court reste, pour l'instant, à conjurer. ■



Les Echos

Prenez un temps d'avance

idées



Les banques en ligne veulent-elles vraiment faire du crédit immobilier ?

L'ANALYSE
de Gabriel Nédélec

Les banques en ligne prêtent très peu par rapport aux banques traditionnelles alors qu'elles en ont aujourd'hui les moyens. Une situation subie, mais pas seulement, car elles échappent aussi au fardeau que cela représente pour les acteurs historiques.

C'est un constat : les banques en ligne ne prêtent pas. Ou quasiment pas. Pourtant, contrairement au début du phénomène, elles en ont aujourd'hui les moyens, avec leurs milliards de dépôts accumulés auprès de leurs millions de clients. Sauf que les banques en ligne affichent un « loan to deposit ratio » encore très faible comparé aux acteurs historiques. Chez ces derniers, cet indicateur qui mesure en pourcentage la quantité de prêts réalisée par rapport aux dépôts est d'environ 90 %. Il est même de plus de 100 % pour certains acteurs mutualistes comme Crédit Agricole. Autrement dit, l'essentiel de leur dépôt est utilisé pour prêter. Du côté des banques en ligne, le « loan to deposit ratio » est d'environ 30 % chez Boursobank et tombe même à 6 % chez Revolut.

Prêter est pourtant présenté comme un élément clé de leur future stratégie pour, notamment, s'institutionnaliser et devenir « une banque principale » dans le but d'améliorer leurs revenus par clients. Mais ce n'est pas si simple.

Boursobank fait des efforts pour financer ses clients, mais dans le même temps elle ne cache pas que son offre de crédit immobilier n'est

pas vraiment faite pour tout le monde. Les simulations de son crédit 100 % en ligne ne sont accessibles qu'à ceux qui disposent déjà d'un compte chez elle.

Ce n'est donc pas pour elle un outil de conquête client, contrairement aux banques traditionnelles. En outre, même au sein de ses clients, seuls les dossiers les moins risqués et ne nécessitant aucun montage complexe passent le filtre. « Dans le milieu, on appelle ça le crédit autoroute », dit un acteur du marché. Difficile de maintenir sa promesse de « self-service » fluide dès lors que le dossier sort des chemins battus. De son côté, Revolut ne cesse de clamer que le crédit est au cœur de sa stratégie actuelle, que ce soit pour les particuliers ou pour les entreprises. Pour preuve, elle a fait des demandes de licence ban-

L'immobilier n'est pas pour elles un outil de conquête client, contrairement aux banques traditionnelles.

caire pratiquement partout où elle opère et vient d'en obtenir une au Royaume-Uni.

Un modèle devenu très rentable

En annonçant le dépôt d'une demande d'agrément bancaire en France l'année dernière, Revolut l'avait d'ailleurs rappelé : les portes du crédit allaient enfin s'ouvrir en grand pour la néobanque et elle allait pouvoir s'installer durablement en tant que banque principale dans le portefeuille des Français. La licence arrive, mais le crédit immobilier, c'est moins sûr.

Ce narratif interroge. La néobanque n'a en réalité pas besoin de cette licence pour prêter en France et sur le Vieux Continent, car elle dispose d'un agrément en Lituanie depuis 2017 et elle est aussi sous la coupe de la Banque centrale européenne. D'ailleurs, elle ne cesse de repousser le lancement de ce produit initialement annoncé pour l'année dernière – sans licence française donc.

C'est aussi le cas en Lituanie et en Irlande où la banque réaliserait cependant déjà des tests. Mais rien ne devrait arriver avant 2027, au minimum. Le groupe ne voudrait pas se lancer « tant que le produit n'apporte pas une plus-value signifi-

cative par rapport au marché », s'est justifié Victor Stinga, le directeur financier lors de la présentation des résultats annuels.

Les banques en ligne ont-elles réellement intérêt à faire du crédit ? Les meilleurs acteurs du secteur ont en réalité trouvé un modèle très rentable maintenant que leur base de clients a atteint une taille critique. En témoigne le 1,7 milliard de livres sterling de bénéfices réalisés par Revolut en 2025, ou encore les 92 millions d'euros de Boursobank au premier trimestre 2026, en ligne avec l'objectif d'atteindre au moins 300 millions sur l'année.

Cette rentabilité s'explique par la profondeur de leur catalogue de produits, une base clientèle significative, couplée à des coûts d'exploitation très réduits, étant donné leur fonctionnement 100 % dématérialisé. En France, Boursobank gère ses 9 millions de clients avec tout juste 1.000 salariés. Par ailleurs, avec la remontée des taux, les milliards de dépôts de leurs clients se sont avérés être de très bonnes sources de revenus d'intérêt, une fois placés. C'est d'ailleurs depuis le retournement de l'environnement de taux que ces nouveaux acteurs sont parvenus à atteindre la rentabilité.

Les choses se complexifient fortement avec le crédit. Être une

« vraie banque » s'accompagne d'un fardeau qui pèse lourd sur les acteurs historiques – et dont elles n'hésitent pas à se plaindre. La pression réglementaire d'un côté, avec les contrôles drastiques en matière de conformité – qui ont coûté cher à N26. Les exigences en capital, de l'autre. Car en face de chaque prêt, les banques sont obligées de mettre des fonds propres pour absorber les défaillances potentielles. Des fonds totalement immobilisés, qui ne pourront ni servir à investir, ni à nourrir ses bénéfices.

Un obstacle à la valorisation en Bourse

Dans une note récente qui a fait beaucoup réagir, un analyste de JPMorgan alertait sur le risque de changement de regard qui pourrait s'opérer chez les investisseurs, lorsque Revolut passera le Rubicon du crédit. Avec une valorisation à 75 milliards de dollars, Revolut affiche un « price to book ratio » (la valeur de la banque par rapport à ses fonds propres) d'environ 12, alors qu'il se situe entre 1 à 3 pour les grandes banques européennes, souligne la note.

« Cet écart pourrait se réduire avec la hausse du risque de crédit, des exigences en capital et de l'intensité du bilan [l'ampleur des actifs devant être immobilisés pour réaliser une activité ou générer un revenu, NDLR] », prévient l'analyste. De quoi faire obstacle au rêve de Revolut d'être valorisée entre 150 et 200 milliards de dollars lorsqu'elle fera son entrée en Bourse. Reste à savoir à quoi ressemblerait le système bancaire le jour où les acteurs les plus puissants traîneraient des pieds pour financer l'économie. ■

Etats-Unis vs Iran : tout ça, pour ça !



LE REGARD
SUR LE MONDE
de Dominique Moïsi

Trump aventurier en chef en Iran : pour le meilleur ou pour le pire ? Au soir du 28 février l'interrogation par laquelle j'ouvrais ma chronique était légitime. Le coup porté au régime n'était pas seulement spectaculaire. Il paraissait décisif. Il ne l'a pas été, loin de là.

Trois mois après l'attaque du 28 février, l'accord de prolongement du cessez-le-feu, vers lequel on s'achemine sans doute, (dans la confusion, sinon le chaos), ne correspond en rien aux ambitions initiales affichées par Washington et Jérusalem. Le régime iranien n'est pas seulement toujours en place. Il sort, renforcé, de sa non-défaite. Et en son sein, ce sont les plus radicaux des Mollahs qui semblent avoir pris l'ascendant sur les autres. Téhéran a découvert qu'il possédait presque l'équivalent de l'arme atomique à travers le blocage du détroit d'Ormuz. Et avec l'accord que les deux parties négocient « au son du canon » ne revient-on pas pour

l'essentiel à la situation qui existait avant le 28 février 2026 ?

N'en est-il pas de même sur la question du nucléaire ? Ne va-t-on pas simplement revenir à l'équilibre qui existait en 2018, avant que l'Amérique de Trump ne se retire de l'accord (JCPOA) signé à Vienne à l'été 2015 ? Tout ça, pour ça ?

Aucune vision stratégique

Comment en est-on arrivé là ? Trump et Netanyahu tablaient sur une victoire rapide. Le conflit n'a certes pas été long. Ce n'a été, ni la guerre du Vietnam, ni celle en Afghanistan. Pour autant, la guerre d'Iran se termine sans vainqueur, ni vaincu. Mais pas sans victimes (humaines et politiques). L'Amérique de Trump en sort affaiblie et partiellement décrédibilisée. Du côté de l'Iran, il convient de distinguer le régime de son peuple. L'Iran en tant que pays n'a jamais été plus faible, plus désespérément malheureux, face à un régime, qui finira bien par tomber un jour, mais à qui

Washington et Jérusalem, par leur intervention, ont peut-être donné quelques années de vie supplémentaire.

L'Amérique et Israël ont sans doute réalisé des nombreux « exploits tactiques » dans ce conflit. Mais leur vision stratégique s'est avérée limitée, sinon absente. De même qu'en 1914, les chefs de guerre européens n'avaient pas su tirer les leçons de cette première guerre moderne qu'avait été la guerre civile américaine (1861/1865), les dirigeants américains n'ont pas su intégrer les enseignements de la guerre en Ukraine. Au lieu d'humilier en public le président Zelensky dans le Bureau ovale, Donald Trump aurait dû lui demander en privé, les secrets de la résistance stratégique de son pays, face à la Russie. L'efficacité des drones, démultipliée par l'IA, n'était-ce pas une panoplie que l'Iran pouvait exploiter elle aussi ?

Bien entendu, un tel questionnement supposait un minimum de modestie, et pas simplement de

l'hubris. Mais la guerre devait être courte. Décapité, le régime iranien ne pouvait que capituler. Il ne pouvait avoir l'idée d'élargir le conflit à la région, et à l'économie mondiale, grâce au blocage du détroit d'Ormuz. Le duo Trump-Netanyahu paraissait irrésistible. Un modèle de réalpolitik et de cynisme que l'on étudierait avec admiration dans les écoles de guerre et de diplomatie.

Las, l'opération « Epic Fury » (furie épique) entrera sans doute demain dans la longue liste des aventures militaires malheureuses de l'Amérique et d'Israël. Une opéra-

Donald Trump, en dépit des apparences, est entré à reculons dans cette guerre.

tion « Sad Folly » (triste folie), qui confirme tout à la fois le déclin de l'Amérique et l'isolement d'Israël. La supériorité militaire suffit moins que jamais à l'heure des drones et des mini-vedettes de guerre. Les capacités militaires sont une chose, la résolution politique en est une autre. Donald Trump, en dépit des apparences, est entré à reculons dans cette guerre, encouragé comme il pouvait l'être par le succès retentissant de l'enlèvement du président Maduro, et les « bons conseils » de Netanyahu. Mais le piège, s'est refermé, sur ses protagonistes.

Ne nous voilons pas la face, le président américain et le Premier ministre israélien sortent affaiblis de cette aventure non victorieuse. Leurs électeurs s'en souviendront en septembre ou en octobre en Israël, lors des élections législatives, et en novembre, lors des élections de mi-mandat, en Amérique.

« Malheur aux vaincus » (Vae Victis) disaient les Romains. « Malheur aux non-vainqueurs » devrait-on dire aujourd'hui.

Dominique Moïsi est géopolitologue.

chroniques



Ricardo Miliani / Hans Lucas / AFP

La taxe Zucman et l'oubli de l'Etat-providence

Les choix méthodologiques retenus pour promouvoir la taxe Zucman ont oublié les prestations sociales rendues par l'Etat-providence. D'où une représentation trompeuse de la société française.

par Sylvain Catherine



La campagne menée en faveur de la taxe « Zucman » a ouvert une brèche dans la grille d'analyse de la gauche française. Une brèche que le tumulte médiatique a largement masquée, mais qu'il faudra bien examiner avant que la prochaine présidentielle ne nous y ramène.

Traditionnellement, les défenseurs de notre système social distinguent les impôts finançant les fonctions régaliennes de l'Etat des cotisations sociales affectées aux branches vieillesse, maladie, chômage et famille de la Sécurité sociale. Or, depuis que la taxe Zucman s'est imposée comme sa proposition emblématique de la gauche, l'Etat-providence a discrètement disparu de ses raisonnements. Pour défendre cette mesure, ses promoteurs mobilisent une série de statistiques qui ne prennent sens qu'au regard de l'étendue de la protection sociale française – un point que beaucoup de commentateurs semblent prêts à évacuer. En oubliant le fonctionnement de l'Etat-providence, ces statistiques finissent par produire une représentation trompeuse, parfois même réactionnaire, de la société française.

Des oublis pratiques

Prenons les deux principaux arguments avancés en faveur de cette taxe.

Le premier est la prétendue régressivité des prélèvements obligatoires. Cette représentation repose sur plusieurs artifices méthodologiques, mais le plus important consiste à agréger impôts et cotisations sociales sans tenir compte des prestations financées par ces dernières. Or l'essentiel des prélèvements sur les salaires correspond à des cotisations ouvrant des droits individuels à de futures prestations de retraite, de santé ou d'assurance-chômage – ce que la gauche a historiquement qualifié de « salaire différé ». Les données de l'Insee montrent d'ailleurs qu'une fois les prestations sociales retranchées des prélèvements, la combinaison du système fiscal et social demeure fortement redistributive. Le

cœur du raisonnement « zucmanien » repose donc sur un premier oubli : celui de l'Etat-providence lui-même.

Doit-on entièrement soustraire ces cotisations des prélèvements obligatoires ? Cela dépend du sujet dont on débat. La réponse est différente selon qu'on s'intéresse à l'effet de ces prélèvements sur l'activité économique ou bien, comme dans le cas présent, à l'équité du système fiscal. Dans le second cas, il semble trompeur de considérer la distribution des cotisations indépendamment de celle des prestations.

Le second argument est la hausse des inégalités de patrimoine. A nouveau, ce phénomène ne peut être compris sans prendre en compte l'Etat-providence, dont les fonctions se substituent précisément aux mécanismes d'épargne privée. Dans un système de retraite entièrement capitalisé, chaque salarié disposerait d'un compte individuel privé alimenté par ses cotisations. Ces comptes sont pris en compte dans la mesure des inégalités de patrimoine. A contrario, dans le système par répartition, les cotisations retraite ouvrent des droits à une pension future versée par les administrations de Sécurité sociale. La valeur actuarielle de ces droits est, de son côté, exclue de la mesure des inégalités de patrimoine. L'hypothèse implicite – que les droits accumulés par les cotisants ne valent rien – n'est jamais explicitée. Or elle implique tacitement que les inégalités de patrimoine seraient bien moindres si le système de retraite était privatisé.

Cette hypothèse pèse très lourd sur le récit historique développé par ces économistes. Dans un article publié l'an dernier avec Max Miller (Harvard) et

Natasha Sarin (Yale), nous montrons qu'une fois comptabilisée la valeur actuarielle des droits à la retraite, la concentration des patrimoines américains a peu varié depuis la fin des années 1980. Il est probable qu'inclure les droits acquis au titre de la répartition aurait un effet encore plus marqué en France, vu que les inégalités y ont moins augmenté qu'aux Etats-Unis et que notre système fonctionne intégralement par répartition, alors qu'il est mixte de l'autre côté de l'Atlantique.

Incohérences

Ne pas reconnaître la valeur de l'Etat-providence, c'est implicitement suggérer que son démantèlement produirait une société plus égalitaire. Cette implication n'a pas beaucoup de sens, mais elle découle directement des choix méthodologiques retenus pour promouvoir la taxe Zucman : à savoir l'oubli des prestations sociales rendues par l'Etat-providence. La suppression des cotisations sociales les finançant rendrait, sur le papier, le système fiscal beaucoup plus progressif, puisque la disparition des prestations financées par ces cotisations ne serait pas comptabilisée.

La privatisation des retraites aboutirait au même résultat statistique : les cotisations s'inscriraient dans des comptes privés individuels mesurés, tandis que l'extinction des droits à la répartition resterait invisible. Cette négation de l'Etat-providence ne peut tenir lieu de position cohérente à gauche.

L'incohérence ne s'arrête pas là. Pour conclure à la régressivité du système fiscal, l'école Piketty attribue l'intégralité des cotisations sociales aux salariés, part patronale comprise. Au même moment, la gauche parlementaire dénonce les allègements de charges patronales comme autant de cadeaux aux entreprises. Il faut choisir. Soit les cotisations patronales pèsent sur les actionnaires, et leur allègement constitue une aide aux entreprises ; soit elles pèsent réellement sur les salariés, et ces allègements sont des aides aux bas salaires. Les deux thèses sont défendables, mais elles ne peuvent pas l'être simultanément. Ces incohérences ne peuvent continuer à être ignorées.

Sylvain Catherine est professeur de finances à la Wharton School.

Le courage radical comme boussole

Face aux crises, cultivons un engagement pacifique, joyeux, fédérateur, et surtout déterminé. C'est le seul moyen de rester aligné avec nos convictions.

par Marie Eloy



Les crises nous obligent à une forme de radicalité. Nous ne sommes plus au temps de la réflexion, des demi-mesures ou de la neutralité confortable. Quand l'habitabilité du monde et l'avenir de l'humanité sont en jeu, tout devient résolument vital et politique. Nos actions, comme notre passivité, ont des conséquences décisives sur l'avenir de toutes et de tous.

Nous avons aujourd'hui besoin d'une nouvelle intensité d'engagement. Ni violente, ni haineuse, ni extrême. Pacifique, joyeuse, fédératrice. Mais aussi résolument déterminée. C'est la voie la plus puissante, celle qui donne envie de réveiller son courage. C'est impératif tant les points de non-retour se multiplient.

Sur tous les sujets majeurs, nous vivons une décennie de bascule : environnement, paix, démocratie, égalité femmes-hommes, droits des minorités, ressources. Ces crises sont interconnectées et proviennent d'un même modèle systémique fondé sur le court terme, la domination et le mépris du vivant.

Nous possédons déjà la connaissance nécessaire pour agir efficacement. Nous savons ce qui détruit notre planète, notre humanité, notre cohésion et notre espoir. Les rapports existent. Les recommandations aussi. Il faut désormais avoir le courage de rompre avec l'existant et d'appliquer enfin les mesures qu'exigent le long terme et l'intérêt collectif.

Tout changement radical appelle un courage à la hauteur. Rares sont aujourd'hui les dirigeants capables de déployer cette force et de diriger autrement. Jacinda Ardern hier ou Claudia Sheinbaum aujourd'hui, restent des exceptions. Quand les leaders manquent de courage, il nous revient de l'impulser. La majorité silencieuse doit montrer qu'elle est aussi courageuse. Comme le proclamait Angela Davis, cessons d'accepter les choses que nous ne pouvons pas changer. Changeons les choses que nous ne pouvons pas accepter.

Ce courage radical n'invite pas à l'héroïsme mais à la responsabilité. Il ne consiste pas à être parfait ni à être sur tous les fronts. Mais à faire sa part, avec ses forces du moment. A ne plus attendre que d'autres agissent à notre place. A oser dire non. A refuser de se conformer ou de chercher à plaire. A appliquer ses valeurs dans son travail et sa consommation. A soutenir des associations, à s'engager dans des mouvements. Et à refuser catégoriquement la complaisance, l'entre-soi et l'inaction.

Comment ? En incarnant un courage éthique, qui s'appuie sur l'honnêteté, la mixité et le long terme. L'honnêteté, comme guide, pour affronter la réalité en face, parler avec droiture et agir avec cohérence. La mixité, comme socle, pour prendre en compte toutes les réalités et remplacer les angles morts par une vraie lucidité. Le long terme, comme vision non négociable, pour préserver notre destin commun et remettre l'intérêt collectif au centre. Le reste est secondaire.

Le courage assumé est contagieux

Certes, le courage radical a un coût car il oblige à aller contre les vents dominants et le déni à nous positionner, à perdre des alliés, un statut, la sécurité. Il suppose de nous extraire des chemins connus pour avancer dans l'incertitude, sans garantie de réussite. Mais c'est aussi le seul moyen de ne pas devenir complice et de rester aligné avec nos convictions. Car à force de vouloir ne rien perdre individuellement, nous sommes en train de tout perdre collectivement. Assumé, le courage devient contagieux et libère celui des autres. C'est notre plus grand espoir. C'est grâce à ce courage exigeant et collectif que nous pourrions changer de trajectoire. C'est avec lui comme boussole que nous réussirons l'impossible.

Posons-nous ces questions. Comment se montrer à la hauteur de l'urgence des crises ? Que sommes-nous prêts à perdre pour rester alignés ? Aurons-nous ce courage radical devenu si nécessaire ?

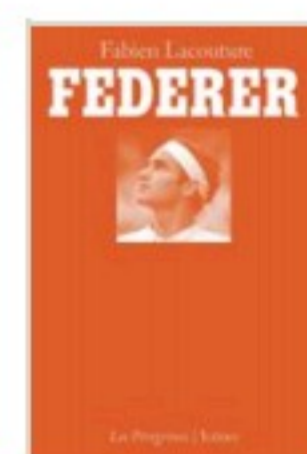
Marie Eloy est membre de World with Women, fondatrice de réseaux majeurs d'entrepreneuses, dont Femmes des Territoires, autrice de « Les femmes sauveront-elles le monde » (Ed. Eyrolles), et conférencière sur la mixité.

LE LIVRE DU JOUR

Roger Federer, à l'état de l'art

LE PROPOS Ce n'est pas lui le meilleur joueur de tous les temps. Avec ses 20 titres du Grand Chelem, il a été dépassé par ses meilleurs ennemis, Nadal (22) et Djokovic (24). Pourtant, Roger Federer garde une place à part dans l'histoire du tennis. Pour nombre d'observateurs, le joueur suisse est un véritable artiste, la grâce fait homme. En témoigne la photo, prise en 2011 à l'Open d'Australie, le montrant en pleine extension, venant de décocher son revers à une main, la jambe gauche pliée et le pied droit sur la pointe, tel un danseur d'Opéra. Maître de conférences en histoire de l'art, Fabien Lacouture fait partie de ses adorateurs. Les concepts qu'il manie habituellement pour parler de Léonard de Vinci, Raphaël ou Nicolas Poussin trouvent écho, selon lui, dans le style, la gestuelle et la manière d'être du champion. De quoi dresser un portrait original de « l'icône ».

L'INTÉRÊT Il n'est pas habituel de voir convoqués dans une biographie de sportif Rimbaud, Le Brun ou Nijinski.



Le chapitre consacré au revers à une main de Federer justifie à lui seul le mariage entre l'histoire de l'art et celle de l'octuple vainqueur de Wimbledon. Sans ce coup, le joueur n'aurait été « ni une icône [...] ni un artiste, tant ce geste porte en lui une dimension esthétique », assure l'auteur. L'historien invoque aussi la « sprezzatura », concept développé par un écrivain italien du XVI^e siècle, Castiglione, pour décrire l'apparente facilité avec laquelle le champion suisse évolue sur un court, « là où d'autres suent, souffrent et se fatiguent ». Une chose est sûre : vous ne regarderez plus Roland-Garros de la même manière.

— Romain Gueugneau

Federer de Fabien Lacouture. Ed Les Pérégrines, 154 pages, 16 euros.



Retrouvez-nous également
en audio avec notre podcast
d'actualité « La Story »



Numérique : comment « plateformiser l'Etat »

LA
CHRONIQUE
de Gilles
Babinet



J'avais le numéro de mobile du Premier ministre, et j'ai toujours gagné tous mes arbitrages. » De tous les échanges que j'ai eus avec l'ancien directeur des services numériques de l'Estonie, c'est cette phrase qui m'avait le plus frappé. Alors qu'en France une énième crise de gouvernance a frappé les entités chargées du numérique d'Etat – dans le contexte du piratage de données de l'Agence nationale des titres sécurisés (ANTS) – celle-ci me revient à l'esprit avec une intensité particulière, dans la mesure où elle met en exergue à quel point l'échelon politique est important pour réussir la numérisation des services publics.

Lors de cette affaire, notre Premier ministre a fait de nombreuses annonces, dont la principale consiste à rapprocher deux administrations : la Direction du numérique et la Direction interministérielle de la transformation publique ; mais on est en droit de se demander si cela sera suffisant face à une situation dont nombre de symptômes sont de nature structurelle.

« Une infrastructure en jardin à l'anglaise »

Le premier d'entre eux s'exprime dans le niveau d'hétérogénéité des systèmes informatiques de l'Etat, sans doute inégalé à ce que l'on peut observer dans le monde des entreprises. Cette fragmentation vient d'une époque où les systèmes d'information n'avaient que peu besoin de se parler, époque où chaque ministère faisait les choix qui lui semblaient les plus rationnels pour répondre à ses besoins propres.

Mais à l'heure d'Internet, du cloud et des plateformes d'intelligence artificielle, ces silos deviennent d'importants handicaps. Des ministères comme ceux de l'Intérieur et des Finances exploitent chacun des clouds propriétaires dont les architectures diffèrent. Les Armées s'affranchissent des solutions américaines, tandis que d'autres ministères y restent largement soumis. Entre ces extrêmes, chaque ministère a créé ses outils de travail et ses formats de données. Le Premier ministre lui-même a parlé d'une « infrastructure en jardin à l'anglaise ».

Qu'il s'agisse de cloud, de nomenclatures des données, d'identité numérique, d'outils bureautiques, de cybersécurité, les pratiques sont particulièrement hétéroclites. S'il faut saluer les initiatives d'innovation de nombre d'administrations, l'absence d'une ossature commune empêche toute économie d'échelle importante et limite les opportunités

d'accroître la qualité de service et les missions de l'Etat. Qu'il s'agisse de l'Estonie, de l'Inde, de Taïwan, ou de tout autre pays réputé pour avoir accru l'efficacité de son administration par l'IA et le numérique, la même approche a prévalu : homogénéiser, maîtriser l'architecture, donner de l'autonomie dans un contexte où un certain nombre de règles d'intégration sont communes.

Le soutien politique

Mais pour réussir cela, pour parvenir à « plateformiser l'Etat », de sorte à simplifier le fonctionnement des services publics pour l'administration comme pour les administrés, l'échelon politique est indispensable, particulièrement à l'ère de l'IA. Car il faut faire en sorte que ce ne soit pas l'esprit de baronnie qui domine au sein de chaque ministère et de chaque direction informatique ; et de surcroît il convient aussi de donner une direction, créer un projet qui puisse être porté aussi bien par l'administration que par les citoyens.

Car les ministres savent pertinemment que ces réformes techniques vont largement mobiliser l'énergie de leur administration, qu'elles comportent des risques d'exécution intrinsèques de mise en œuvre, qui ont tôt fait de se transformer en affaiblissement politique. Il est donc important que l'objectif soit compris de tous, comme ce fut le cas du prélèvement à la source, pour être assumé par l'exécutif comme par l'administration.

Le contexte de ce gouvernement est intéressant : il ne semble pas y avoir de candidat à la présidentielle dans les grands ministères (sauf au ministère de la Justice) qui puisse voir cela comme une perte de temps par rapport à son objectif. Il y a donc une opportunité pour mettre en route ces chantiers, tout en faisant preuve d'audace, par exemple en généralisant l'open source, en évitant également de condamner ce gamin à l'origine de ce piratage à autre chose qu'une obligation d'assister la fonction publique afin de sécuriser ses données, comme c'est le cas aux Etats-Unis et dans de nombreux pays.

Gilles Babinet est entrepreneur et président de la mission Café IA.

L'absence
d'une ossature
commune
empêche toute
économie
d'échelle
importante.

Ces 2,3 millions de Français qui forment l'opinion

par Mayada Boulos et Benoit Lozé

En 1940, un électeur américain interrogé après la présidentielle Roosevelt-Willkie, décrit comment il a fait son choix. Ni la radio, ni les journaux, ni même des affiches n'en sont à l'origine. Mais « quelqu'un ». Autrement dit, un voisin, un collègue, un ami qu'il respectait.

Paul Felix Lazarsfeld, le sociologue qui recueille ce témoignage, comprend alors quelque chose que nous avons mis plus de quatre-vingts ans à désapprendre : entre le message et la conviction, il y a toujours un intermédiaire humain. Des gens ordinaires, pas nécessairement célèbres ni puissants, mais crédibles. Crédibles parce qu'ils ont quelque chose à perdre quand ils ouvrent la bouche. Il les appellera les « leaders d'opinion ».

Nous sommes en 2026. Les budgets d'influence se comptent en milliards et si vous demandez à n'importe quel grand dirigeant comment ses prises de position ont réellement atterri dans la société, il vous répondra, honnêtement, qu'il n'en sait rien. Alors à qui doit-on parler pour se faire entendre ? La question que Lazarsfeld posait en 1940 n'a jamais été aussi urgente...

Le grand malentendu de l'ère numérique

Depuis vingt ans, nous avons répondu par une série de substitutions successives : médias de masse, réseaux sociaux, influenceurs, algorithme. A chaque étape, la même promesse : l'influence enfin mesurable. Le résultat est là : les entreprises n'ont jamais autant communiqué et elles n'ont jamais eu autant le sentiment d'être incomprises.

La visibilité n'est pas l'influence. Le « reach » n'est pas la crédibilité. La confiance, matière première de toute

La confiance, matière première de toute opinion vraiment formée, résiste à l'industrialisation car l'attention n'a pas remplacé la crédibilité.

opinion vraiment formée, résiste à l'industrialisation parce que l'attention n'a pas remplacé la crédibilité.

Alors nous avons repris la question à zéro, avec les outils d'aujourd'hui et les intuitions de Lazarsfeld. Sur un panel de près de 50.000 personnes représentatives de la population française, nous avons cherché ceux qui cumulent les quatre leviers qu'il avait identifiés : consommation intensive et diversifiée d'information, compétence reconnue sur plusieurs sujets, capacité de conviction dans les échanges interpersonnels, sociabilité dépassant largement leur cercle immédiat. Ils sont 2,3 millions soit 4 % des adultes français.

Leur portrait contredit les représentations habituelles. Certes des hommes à 59 %, 45 ans en moyenne, plutôt issus des grandes villes et plus diplômés que la moyenne. Mais aux revenus corrects, sans appartenir aux strates supérieures. Managers, pas PDG. Leur influence passe par la conversation : celle des médias, bien sûr, mais aussi celle des échanges informels, de la machine à café. Invisible aux

algorithmes, irréductible à une métrique, impossible à acheter. C'est précisément pour cela qu'elle fonctionne.

Ce que l'IA ne risquera jamais L'intelligence artificielle peut synthétiser, formuler, personnaliser à une vitesse sans précédent. Mais elle ne peut pas prendre de risque. Recommander quelque chose à quelqu'un qu'on connaît, en engageant sa propre réputation dans l'acte, c'est un geste irréductiblement humain. Le leader d'opinion risque quelque chose à chaque fois qu'il ouvre la bouche et c'est exactement ce risque qui fonde son autorité. A mesure que l'espace informationnel se remplit de contenus générés, la valeur du jugement humain incarné augmente. Ce qui devient rare devient précieux.

A douze mois d'une échéance électorale majeure, les grandes entreprises, qui ont des choses importantes à dire sur les sujets qui les concernent directement – emploi, fiscalité, transition, souveraineté industrielle – peinent à trouver les conditions dans lesquelles ces choses peuvent être entendues.

Ces 2,3 millions de Français qui forment les opinions ne se vendent pas, mais ils peuvent être convaincus, à condition qu'on leur apporte de la substance, pas des « éléments de langage ». Lazarsfeld l'avait compris en 1940, avec des cahiers et un stylo. L'électeur qu'il interrogeait ne se souvenait pas de l'affiche. Il se souvenait de qui lui en avait parlé. Quarante-vingts ans plus tard, cette mémoire-là est toujours la seule qui compte.

Mayada Boulos est PDG de Havas Paris.

Benoit Lozé est directeur général adjoint en charge des stratégies.

La guerre hybride est déclarée

par Jean-Christophe Fromantin

L'actualité scande les évolutions de la guerre au Moyen-Orient, mais sommes-nous conscients qu'une guerre larvée de haute intensité se joue dorénavant au quotidien sur notre propre territoire ? C'est une guerre hybride, dont les ennemis sont difficiles à identifier. Elle détruit nos systèmes d'information, instille le doute sur nos institutions, manipule nos échéances démocratiques et déstabilise nos entreprises. Cette guerre prospère à la vitesse de la technologie et accroît son efficacité au rythme des nouveaux usages que nous adoptons.

La guerre hybride se caractérise d'abord par l'intrication de différents acteurs, étatiques, criminels et technologiques. C'est un fait nouveau. Des Etats malfaisants utilisent des proxys pour enclencher des attaques ciblées sur tout ce qui fait l'armature institutionnelle et économique d'un pays.

Les menaces sont habilement combinées de telle manière à rendre les commanditaires difficilement identifiables. Des Etats, des narcotrafiants ou des prestataires informatiques s'accordent pour orchestrer une guerre nouvelle dont nous sommes une des cibles.

Cette guerre prend de nouvelles formes. On parle de « supply-chain attack » pour désigner les intrusions dans les systèmes de gestion industrielle des grandes entreprises ; d'espionnage par prépositionnement cyber pour neutraliser subitement un dispositif en ayant préalablement installé des implants sur ses

composantes stratégiques ; de prolifération et de cyberisation de la criminalité pour organiser des attaques informatiques de grande ampleur ; de rançongiciels parfois utilisés par des Etats sous sanctions pour récupérer des fonds ; ou encore de spearphishing dont l'objectif est d'extraire des informations par une approche ciblée de personnalités.

Les détenteurs de crypto visés

Ces menaces criminelles entrent dorénavant dans le champ de la sécurité nationale. Des attaques récentes ont montré l'impact que cela pouvait avoir sur le quotidien. La gendarmerie rappelle que le récent piratage d'un logiciel de santé a touché directement 15 millions de Français. C'est une guerre d'autant plus dangereuse que chacun d'entre nous devient potentiellement l'un de ses vecteurs. On découvre aussi la violence physique qui émerge de ces nouvelles menaces cyber.

Les détenteurs de cryptomonnaies sont parmi les plus visés. Des milliers de données volées à ses utilisateurs lors de la récente attaque de la plateforme Waltio en témoignent. Aujourd'hui la gendarmerie nationale enregistre des enlèvements hebdomadaires via des petites mains recrutées sur Telegram. La torture se banalise et devient un mode opératoire qui peut prolonger les vols de données.

Les pouvoirs publics ont pris conscience de ces menaces qui évoluent à une vitesse vertigineuse. La création de Vigintum, une exception française, la création

du statut d'OIV (Opérateurs d'Importance Vitale) ou la spécialisation d'équipes cyber au sein de nos forces de sécurité permettent de faire face, en partie, à ces nouvelles menaces.

Cette guerre hybride questionne aussi notre dépendance vis-à-vis des systèmes technologiques et des réseaux sociaux. Les menaces informationnelles sont parmi les plus faciles à manier pour déstabiliser une société et stimuler la défiance vis-à-vis de ses institutions. Le fait de laisser le monopole des réseaux d'information aux Gafam américains et aux BATX chinois participe de cette vulnérabilité, voire d'une forme d'inconscience de la part des Européens.

A la question « Qu'est-ce que la guerre ? » il nous faut intégrer les champs psychologiques, technologiques et économiques dont les manipulations cyber, l'IA, ou les réseaux sociaux sont les nouveaux vecteurs. Les récentes communications sur les capacités du modèle Mythos développé par Anthropic témoignent de l'ampleur d'un risque que d'aucuns comparent à ce que l'atome a été pour les explosifs. L'émergence de cette nouvelle guerre hybride est d'autant plus préoccupante que nous assistons à une forme de désinhibition d'Etats totalitaires ou illibéraux dont la force et la violence priment sur le droit, le bien commun et la raison.

Jean-Christophe Fromantin est délégué général d'Anticipations.

sciences



CLIMATOLOGIE // Le « Commandant Charcot », navire d'exception de la compagnie Ponant, allie tourisme polaire et recherche scientifique. Equipé d'instruments de pointe, il permet de collecter des données cruciales sur le réchauffement climatique. Depuis 2021, plus de 300 chercheurs ont embarqué, contribuant à 14 publications scientifiques.

Quand tourisme et recherche scientifique s'allient sur les eaux glacées



Que ce soit dans l'Arctique ou dans l'Antarctique, le « Commandant Charcot » est capable d'aller là où aucun autre navire privé ou public (à l'exception des brise-glace nucléaires russes) n'est capable d'aller. Photo Antoine Le Guen/Ponant

Yann Verdo

En ce matin du dimanche 3 mai, alors qu'il s'approchait de l'Islande en sillonnant l'Atlantique nord à la confortable vitesse de 15 nœuds (soit quatre jours et quatre nuits de navigation pour franchir les 1.198 milles nautiques séparant Brest de Reykjavik), le « Commandant Charcot » s'est enrichi d'un nouvel appareil dernier cri. Le WhaleSpotter, une caméra thermique capable de détecter la présence d'un cétacé devant le navire – de nuit comme de jour, et jusqu'à une demi-douzaine de kilomètres de distance –, a été installé à l'avant du pont 8, juste devant la passerelle où officie le commandant, Etienne Garcia. L'alerte reçue en temps réel lui permettrait de dérouter légèrement l'énorme paquebot, évitant ainsi un risque de collision.

« Chaque année, ce sont au moins 20.000 baleines qui sont tuées à l'occasion de telles collisions », explique Aymeric Houssin qui travaille dans la start-up à l'origine du développement de cette caméra thermique équipant désormais une cinquantaine de navires. Français parti poursuivre ses travaux scientifiques dans le Massachusetts, au Woods Hole Oceanographic Institution (WHOI), le plus grand établissement de recherche océanographique indépendant des Etats-Unis, Aymeric Houssin est l'un des six chercheurs ayant embarqué pour cette traversée à bord du navire amiral de la compagnie du Ponant, fondée en 1988 à Nantes par Jean-Emanuel Sauvée et plusieurs autres officiers de la marine marchande.

Le « Commandant Charcot », qui doit son nom au fameux « gentleman des pôles » Jean-Baptiste Charcot (1867-1936), est, à bien des égards, un navire à part. « Un vaisseau spatial », a coutume de dire le commandant Garcia. Jusqu'au lancement de ce paquebot de 150 mètres de long et plus de 30.000 tonnes, en 2021, la France ne comptait pas d'autre brise-glace que « L'Astrolabe », le ravitailleur militaire chargé de desservir les Terres australes et antarctiques

françaises (TAAF). Même si le « Commandant Charcot » n'est pas à proprement un brise-glace, puisque sa mission n'est pas d'ouvrir des chenaux pour les autres navires mais bien d'emmener de riches croisiéristes dans les eaux polaires (au nord durant l'été boréal et au sud durant l'été austral), sa capacité à briser la glace est bien supérieure à celle de « L'Astrolabe ».

« Le navire a été conçu de telle sorte qu'il soit capable d'avancer à la vitesse de 2 nœuds dans 2,5 mètres de glace, et de briser jusqu'à 3 mètres d'épaisseur », explique l'officier de la marine marchande Mathieu Petiteau, qui a présidé à sa construction entre 2015 et 2021. De fait, si l'on exclut la poignée de brise-glaces russes à propulsion nucléaire, opérés par une filiale de Rosatom, aucun autre au monde n'est aussi puissant que lui. Et ce, alors même que la propulsion du navire du Ponant n'est (évidemment !) pas nucléaire, mais assurée par deux moteurs électriques fonctionnant aussi bien avec du gasoil que du gaz naturel liquéfié (GNL) – lequel a l'avantage de ne presque pas rejeter de soufre ni de particules fines, et beaucoup moins d'oxyde d'azote (NO_x) que le classique fioul lourd. 4.500 mètres cubes de GNL, conservés à la température de -162 °C dans deux cuves d'Inox gâfré, sont d'ailleurs embarqués à bord avant chaque départ, car il y a peu de stations-service sur la route...

« Navire d'opportunité »

Seul navire au monde capable d'emmener de simples particuliers dans les « packs de glace » cernant les pôles Nord et Sud, le « Commandant Charcot » a aussi été pensé, dès les premiers croquis en 2015, pour collecter des données scientifiques dans ces très hautes latitudes difficilement accessibles et qui sont au centre de toutes les questions relatives au réchauffement climatique planétaire.

Les navires successifs à bord desquels Jean-Baptiste Charcot, en son temps, a exploré l'Antarctique s'appelaient tous le « Pourquoi Pas ? ». Ce « pourquoi pas ? » résume à lui

Un navire hors norme

● Le « Commandant Charcot » est un « paquebot à capacité de brise-glace » de **classe polaire 2** (PC2). C'est la deuxième plus forte catégorie, dépassée par les seuls brise-glace russes à propulsion nucléaire.

● Il bénéficie d'une puissance électrique installée de **42 MW** et peut résister à des températures de **-25 °C**.

● Dépourvu d'hélice fixe à l'arrière, d'arbre de transmission et de gouvernail, il est propulsé et manœuvré par **2 POD** construits par ABB et orientables à 360 ° autour de leur axe vertical.

● Les équipements de sécurité à bord (Ice Cubes, abris polaires flottants, combinaisons Immersion, etc.) assurent aux passagers comme à l'équipage **cinq jours de complète autonomie** sur la glace, conformément à la réglementation internationale (Polar Code).

seul la philosophie ayant fait de ce paquebot un « navire d'opportunité » à bord duquel ont déjà embarqué, depuis 2021, plus de 300 chercheurs de toutes nationalités et dont les croisières au voisinage des cercles polaires des deux hémisphères ont donné lieu, en l'espace de six ans, à 14 articles scientifiques publiés dans des revues à comité de lecture. Puisque le « Commandant Charcot » a été taillé pour aller là où les navires océanographiques publics – tel l'actuel « Pourquoi Pas ? », fleuron de la flotte de l'Ifremer et de la Marine nationale – ne peuvent pas aller, « pourquoi ne « pas » en profiter pour collecter ces données dont les scientifiques ont si désespérément besoin pour affiner leurs modèles, construire leurs théories ?

D'où les deux laboratoires – un « humide » et un « sec » – aménagés sur le pont 3 et les 1.000 mètres carrés dédiés à la science inclus dans les plans d'origine. D'où, aussi, la quantité d'instruments et d'appareils de mesure installés à bord. A l'avant, fixé au bout d'une perche prolongeant l'étrave, le Sea Ice Measurement System (SIMS), permettant de mesurer en permanence et en temps réel l'épaisseur de glace de mer dérivante que traverse le navire – des données collectées par l'Alfred-Wegener Institute allemand, partenaire de l'instrument. A l'arrière, suspendue à l'extrémité d'un câble déroulant pouvant s'enfoncer jusqu'à 1.000 mètres de fond lorsque le navire est à l'arrêt, ce « must have » de tout navire océanographique qu'est la Rosette, armature cylindrique à laquelle sont attachées 12 bouillottes Niskin et une sonde CTD ; les premières ont la capacité de s'ouvrir et de se fermer à la demande, permettant de récolter un échantillon d'eau à la profondeur voulue ; la seconde mesure à la fois la conductivité (C) – donc la salinité –, la température (T) et la profondeur (D), ainsi que quantité d'autres paramètres (le taux de chlorophylle utilisé comme proxy de la quantité de phytoplancton, le pH, etc.) de la couche d'eau étudiée. Dans le laboratoire humide, une armoire bardée de boutons, la Ferry Box sert de manière analo-

gue à analyser les principaux paramètres de l'eau de surface échantillonnée, tout au long de la marche du navire, par les deux pompes ménagées au pont 0, sous dix mètres de fond.

Motoneiges pour les expéditions scientifiques sur la banquise, carottiers, drones sous-marin du type Deep Trekker, réfrigérateurs conservant les échantillons de mousses ou de glaces à différentes températures (-80 °, -20 °, +4 °)... L'utilisation de toutes ces machines forme le quotidien de Gwenaël Trividic, l'un des trois officiers Science présents à bord et dont le rôle est de faire le lien entre les scientifiques embarqués et la passerelle de commandement, de chaperonner les chercheurs lors de leurs expéditions sur la banquise et d'entretenir les instruments installés à bord, qu'ils soient la propriété de Ponant Science ou des laboratoires partenaires. « Ces deux grosses boîtes grises, qui mesurent le CO₂ atmosphérique, appartiennent à la National Oceanic and Atmospheric Administration (NOAA) américaine. Leurs chercheurs viennent à bord une fois par an pour relever les compteurs et réparer les instruments. Ils nous disent que le « Commandant Charcot » est le navire leur permettant de récolter le plus de données », assure-t-il.

L'importance des « replica »

C'est une autre chercheuse américaine, spécialiste des coraux et de la restauration récifale, Megan Clampitt, qui dirige l'équipe de Ponant Science. « Tous les projets scientifiques que nous accueillons à bord sont évalués et sélectionnés pour nous par des comités indépendants : le Polar Research Infrastructure Network, le World Ocean Council, l'Explorers Club... » explique-t-elle. Avec déjà plus de 4.000 nuits offertes à des chercheurs du monde entier, l'investissement pour la compagnie du Ponant, contrôlée depuis 2015 par la holding Artémis, est important : chaque année, ce sont au total 2,6 millions d'euros qui vont, sous une forme ou sous une autre, à la collecte de données.

Certes, le mélange des genres entre tourisme et science n'est pas du goût de tout le monde. En France notamment, pays sourcilieux s'il en est. En 2022, le collectif Scientifiques en rébellion a adressé une lettre ouverte à la présidente du Comité d'éthique du CNRS pour pointer du doigt cette autre façon de faire de la science. Lequel Comité d'éthique a rendu l'année suivante un avis mi-chèvre mi-chou, guère conclusif... Ce qui n'empêche pas des scientifiques du CNRS, s'ils estiment que leurs travaux pourraient bénéficier du concours du « Commandant Charcot », de postuler pour que leur programme de recherche soit sélectionné.

Le mélange des genres entre tourisme et science n'est pas du goût de tout le monde.

Si elle est encore trop jeune pour avoir sa place à bord de ce navire amiral de la recherche française qu'est le CNRS, la doctorante Colombe Lefort a déjà son avis sur la question. Elle dont la thèse Cifre est partiellement financée par Ponant Science, et qui est déjà montée plus d'une fois à bord du brise-glace, étudie depuis deux ans la façon dont les communautés d'oiseaux marins de l'Antarctique se structurent entre elles. Sans les circonvolutions déjà effectuées, jumelles en main, autour du Continent Blanc, son projet CBirds serait resté lettre morte. « Même un navire ravitailleur comme « L'Astrolabe » ne fait que du « pick-and-go » entre son port d'attache à La Réunion et la base Dumont-d'Urville, pas le tour du continent. Et puis, le « Commandant Charcot » a l'avantage, du fait même de sa vocation de croisiériste, de répéter saison après saison les mêmes itinéraires, ce qui nous permet, à nous scientifiques, d'obtenir des « replica », ce qui est essentiel pour dégager les lignes-forces d'un phénomène, isoler le structurel du conjoncturel. » Le tourisme, quand il est respectueux et qu'il sort des sentiers battus, pourrait bien avoir du bon. ■



Retrouvez notre sélection de contenus sur l'application des « Echos » du lundi au vendredi à 18 heures !

culture



Circa propose à chaque opus une véritable symphonie à base d'acrobatie, de mouvement et de musique live. Photo Paul Bourdrel

Circa déploie sa piste aux étoiles aux Nuits de Fourvière

CIRQUE

Avec « Revoir les étoiles », le festival lyonnais s'offre une ouverture virtuose où les acrobates de Circa s'en donnent à cœur joie. Sans vraiment surprendre, la troupe de Brisbane impose son savoir-faire, son décor étoilé, et emballa le public.

Philippe Noisette

A défaut de bougies, c'est avec les centaines de loupottes de Circa que les Nuits de Fourvière ont célébré leur 80^e édition le 28 mai. Dans le cadre magique du Grand Théâtre en plein air avec vue sur la ville de Lyon, les Australiens proposaient en première mondiale « Revoir les étoiles », leur pièce la plus ambitieuse à ce jour. Une douzaine de circassiens réunis, un quartet de musiciens, Circa a vu les choses en grand, plantant son décor de lumières entre les colonnes du site antique de Fourvière.

Fidèles à leur art du vertige, les interprètes vont décliner portés en tout genre, pyramide humaine, glissades au sol dans un élan partagé. Pas de temps mort ici, « Revoir les étoiles » file à toute allure. Heureusement, certaines scènes permettent de reprendre son souffle : un mât suspendu sur lequel une acrobate évolue avec légèreté ou des sangles à trois pour flotter dans les airs. Les artistes féminines de la

compagnie sont particulièrement mises en valeur dans ces séquences poétiques.

Le metteur en scène attiré de Circa, Yaron Lifschitz, interroge la gravité à sa manière : ici avec un couple drolatique dont on ne sait qui soutient l'autre, là avec une soliste pliée et dépliée en appui sur ses partenaires. Ces bulles comiques au charme indéniable permettent aux acrobates de se faire « acteurs » d'un soir. Durant la plus belle scène de « Revoir les étoiles », une artiste évolue sur un mur de mains, ses partenaires au plateau la guidant par la seule force des poignets. Elle porte, en équilibre sur la tête, un simple bol rempli d'eau. Sans une parole, le spectacle semble nous alerter sur l'épuisement d'une de nos ressources principales. A contrario, « Revoir les étoiles » joue parfois l'excès, multipliant les entrées et sorties, redoublant d'effort et de simili cascades. Le final, avec des sauts impressionnants, gagnerait à plus de lisibilité. La fluidité des passages viendra certainement au fil des

représentations. Enfin, la composition n'est rien planante et très présente de Jethro Woodward accompagne les interprètes à chaque instant sans jamais nous séduire complètement.

Planète lointaine

En prélude à la création, Yaron Lifschitz affirmait vouloir « interroger la nature de l'optimisme et de l'espoir au cœur des temps obscurs ». Pour éclairer son propos, au propre autant qu'au figuré, la troupe tissera une toile faite de petites lumières alignées sur la scène. L'effet est plus que réussi, transformant le théâtre en planète lointaine et mystérieuse. Comme nombre de compagnies du cirque actuel, Circa propose à chaque opus une véritable symphonie à base d'acrobatie, de mouvement et de musique live. Se nourrissant d'influences diverses, danse contemporaine ou arts plastiques, les circassiens du moment font preuve d'une créativité joyeuse. La virtuosité seule n'est plus suffisante. On ne peut que saluer cette envie de déjouer les

attentes. Le public lyonnais aura salué le talent de Circa comme il se doit en cette ouverture, débout et en lançant dans les airs ces fameux coussins verts distribués à l'entrée.

Les Nuits de Fourvière démarrent cette édition anniversaire avec panache. Le cirque de création y a toujours eu toute sa place. De Bartabas à Baro d'Evel, ils sont nombreux à avoir fait escale à Lyon. Dans les prochains jours, sont attendus Circus Ronaldo avec deux rendez-vous, Zip Zap Circus et d'autres australiens de choc, Gravity & Other Myths. Sans oublier des francs-tireurs comme l'inclassable Vimala Pons (Honda Romance) ou Alexander Vantourhout (Frames). Une sacrée constellation d'étoiles.

Revoir les étoiles

Par la compagnie Circa, mise en scène Yaron Lifschitz. Vu à Lyon, aux Nuits de Fourvière. En tournée : Paris, Grand Palais, du 5 au 7 juin. Montpellier, Printemps des comédiens du 12 et 13 juin.

SÉRIE

Une « Majesté des mouches » cruelle

Dans son adaptation du classique britannique, le showrunner d'« Adolescence » mise sur des images hypnotiques et un casting épatant pour raconter la cruauté et la tendresse d'une bande d'enfants.

Léa Colombo

Adapter aujourd'hui « Sa Majesté des mouches » est une gageure, tant le classique de William Golding a souvent inspiré le cinéma, la télévision et la pop-culture. Pourtant, après le succès d'« Adolescence » sur Netflix, qui racontait les dangers du masculinisme chez les jeunes britanniques, Jack Thorne semble vouloir se frotter à ce qui est, peut-être, la plus célèbre exploration de la cruauté chez les adolescents.

Après le crash de leur avion, un groupe d'écoliers doit s'organiser pour survivre sur une île déserte. Avec quatre épisodes, Jack Thorne fait le choix judicieux d'alterner les points de vue comme celui de Porcinet, un intelligent souffre-douleur (David McKenna, saïssant) Ralph, leader naturel (Winston Sawyers) ou encore James, jeune tyran à la tête de la chorale (Lox Pratt), pour mieux comprendre les enjeux de cette nouvelle société. On y découvre des jeunes talents spectaculaires qui donnent toute sa substance à un scénario familial.

Visuellement impeccable, la série rappelle qu'il est encore possible de voir sur le petit écran des propositions riches en couleurs. Tournée en Malaisie, elle dégage une étrangeté hypnotique, voire dérangeante, et séduit par ses contrastes : la luxuriance de la flore de l'île, l'éclat d'un cours d'eau puis quand les choses dérapent, des feux dévorants et des giclées de sang... Ces partis pris artistiques clivants font osciller en permanence « Sa Majesté des mouches » entre rêve éveillé et fiévreux cauchemar, alimenté par les gros plans sur les visages terrifiés des petits qui croient voir des créatures se mouvoir, et une bande-son anxiogène immersive. Mais en dépit de sa violence, cette fable sur la mort de l'innocence et la dégénérescence de la société assume une forme de tendresse tragique entre ces garçons rongés par la loi du plus fort. Avec un cachet indéniablement classique (qui colle parfaitement à l'action située dans les années 1950), la coproduction de la BBC est fascinante, et ses thèmes, toujours cruellement d'actualité.

Sa Majesté des mouches

Créée par Jack Thorne, d'après l'œuvre de William Golding. Sur Canal+ dès le 1^{er} juin.

« Penthésilée » en un rêve d'amour et de sang au Vieux-Colombier

THÉÂTRE

Le metteur en scène Michael Thalheimer transforme la tragédie romantique de Heinrich von Kleist en un songe furieux de désir et de mort. Suliane Brahim s'illustre une nouvelle fois dans le rôle de la reine des Amazones.

Philippe Chevilley

De la sueur, du sang et des larmes au Vieux-Colombier... Dans la seconde

salle de la Comédie-Française, Michael Thalheimer propose une version choc de « Penthésilée » (1805-1807), concentrée en un « shot » tragique. La pièce de Heinrich von Kleist inspirée de la mythologie grecque est réduite à trois personnages. Elle commence par la fin – la mort d'Achille dans les bras de la reine des Amazones – et elle est jouée comme un arc tendu. On souffre sans répit avec nos héros incarnés par Suliane Brahim, Sébastien Pouderoux et Clotilde de Bayser.

Mais qu'est allée faire Penthésilée dans la galère de la guerre de Troie ?

La routine : faire son marché de vigoureux soldats pour que les vierges amazones, ses sujettes, puissent se reproduire. Ce que n'avait pas prévu la reine, c'est de tomber amoureuse, au premier regard, du héros grec Achille. Or, selon la loi des Amazones, un mariage, même avec un héros, est impossible. Faute de pouvoir s'unir, les deux amants vont s'aimer à la folie et s'autodétruire... Eros et Thanatos s'accouplent dans le bruit et la fureur.

S'emparer du texte de Kleist est une gageure. La tragédie grecque résonne à la puissance dix, passée

dans le filtre du romantisme allemand. L'excès et la grandiloquence ne sont pas loin. De plus, son écriture savante fait que chaque personnage est à la fois lui-même et le narrateur ou la narratrice du drame. La mise en scène se concentre sur l'essentiel. Aux côtés des deux héros, le troisième personnage joue tous les autres rôles et incarne le chœur.

Chorégraphie animale

S'appuyant sur la traduction fluide de Julien Gracq, Michael Thalheimer, homme de théâtre aguerri, transforme la tragédie en songe dan-

tesque de désir et de sang. Ce sang qui macule au commencement du spectacle les corps nus des deux amants pantelants. Évoluant sur un plateau incliné à la froideur métallique, Suliane Brahim (Penthésilée) et Sébastien Pouderoux (Achille) se défient, s'enlacent et se tuent dans une chorégraphie presque animale – une lionne et un lion blessés... Clotilde de Bayser, en figure blême expressionniste, donne au chœur une dimension sépulcrale.

Une heure trente durant, on est impressionné par la performance de nos trois sociétaires, martyrs

d'amour marchant sur des braises. Mention spéciale à l'héroïne : après avoir été une implacable Chimène dans « Le Cid », Suliane Brahim rayonne en reine des Amazones. Il faut vivre cette soirée singulière au Vieux-Colombier comme un rêve violent mené tambour battant par un trio de rêve.

Penthésilée

d'après Heinrich von Kleist. Mise en scène de Michael Thalheimer. Vieux-Colombier (Comédie-Française). Jusqu'au 12 juillet. Durée : 1 h 25.

enquête



L'ombre de l'ancien dictateur libyen a plané sur tout le procès en appel de Nicolas Sarkozy et de ses deux anciens lieutenants, Claude Guéant et Brice Hortefeux. Collage Michael Sallit/Shutterstock - R.É.A

Valérie de Senneville

Je n'ai pas trahi la confiance des Français. Je demande à être jugé pour ce que j'ai fait, pas sur ce que je représente », a martelé Nicolas Sarkozy pour ses derniers mots devant la Cour d'appel de Paris qui rendra sa décision le 30 novembre dans l'affaire du financement de sa campagne présidentielle de 2007. Retour sur dix semaines d'audience sous haute tension.

● ACTE I - SARKOZY À LA BARRE : L'ART DE LA RETRAITE CALCULÉE

Cela avait plutôt bien commencé. Le 16 mars, Nicolas Sarkozy est entré dans la grande salle d'audience de la première chambre de la cour d'appel de Paris, le visage fermé. Il lui fallait coûte que coûte faire oublier ses propos vindicatifs sur la « haine » des magistrats, tenus le 25 septembre 2025 après sa condamnation à cinq ans de prison ferme avec exécution immédiate pour association de malfaiteurs.

« Je n'ai commis aucun des actes qu'on me reproche », lâche-t-il sobrement à l'ouverture de son procès en appel le 16 mars dernier. Pas un mot de plus. Rien. Fini les grands discours liminaires, les envolées exaltées, comme en première instance. Seuls le mouvement incessant de sa jambe gauche sous la table, le sourire crispé et la mâchoire qui se serre à intervalles réguliers trahissent la tension intérieure de l'homme qui sait que son « honneur » et sa trace dans l'histoire comme ancien président de la République se jouent ici.

Pour cela, il s'agrippe comme un marin dans la tempête à l'absence de preuves directes : « Il n'y a pas un virement, pas un centime qui a pu être tracé de manière directe ou indirecte avec ma campagne », répète-t-il. Face aux juges, il réitère sa thèse d'une accusation montée de toutes pièces par le clan Kadhafi pour se venger de son rôle dans la chute du régime en 2011. Mais aussi, et c'est la nouveauté de cet appel, il prend ses distances petit à petit avec ses plus proches collaborateurs – et en particulier Claude Guéant. Le but : éloigner le plus possible de lui l'association de malfaiteurs. Mais le pari est risqué.

Petit rappel. Dans ce feuilleton politico-financier déclenché en 2011, l'ancien président de la République est accusé d'avoir voulu faire financer sa campagne victorieuse de 2007 par des fonds occultes de la Libye du dictateur Mouammar Kadhafi en échange de contreparties commerciales, diplomatiques et judiciaires – ce qu'il a toujours nié.

Les fonds auraient été récoltés grâce à l'intervention de ses proches Claude Guéant et Brice Hortefeux qui auraient, en son nom, négocié un pacte corromptif avec les autorités libyennes en 2005. En échange, et c'est un point important, Mouammar Kadhafi aurait notamment demandé que soit levé le mandat d'arrêt international visant son beau-frère Abdallah Senoussi, numéro deux du régime, après sa condam-

nation à la perpétuité pour l'attentat contre le DC-10 d'UTA qui a fait 170 morts.

En première instance, tous les trois avaient fait front commun : Nicolas Sarkozy n'avait jamais été au courant des rencontres de ses collaborateurs avec Abdallah Senoussi. Un double « piège » tendu par l'homme des basses œuvres, Ziad Takieddine (aujourd'hui décédé). Eux, contre toute vraisemblance, soutenaient ne jamais lui avoir parlé de leurs rencontres avec le terroriste. Quant à Nicolas Sarkozy, il les couvrait, décrivant notamment son directeur de cabinet en « janséniste » irrécusable. En appel, il change de pied. Il évoque une « faute » de Guéant dans ses relations avec Ziad Takieddine, se dit « stupéfait » de découvrir « un autre Claude Guéant » dans le dossier.

Autre contre-attaque. En animal politique, sentant que l'audience lui échappe, il lance une grande offensive à la fin des débats : la « clé Tak », ces 19.000 documents extraits d'une clé USB de Ziad Takieddine que ses avocats brandissent comme une preuve irréfutable de rétrocommissions à destination de la famille Senoussi. « La voilà, la clé de l'énigme », lance Nicolas Sarkozy. Mais le coup d'audience fait flop. Le président Géron reste de marbre.

● ACTE II - GUÉANT : LES DEUX LETTRES QUI ONT TOUT CHANGÉ

« Oh non, quand même, il n'ira pas jusque-là... » avait confié Claude Guéant à l'hebdomadaire « Marianne » en janvier, écartant d'un revers de main l'hypothèse d'un Nicolas Sarkozy se défaussant sur lui devant la cour d'appel. Il se trompait. Absent de l'audience pour raisons médicales, l'ancien secrétaire général de l'Elysée, 81 ans, condamné à six ans de prison en première instance, a pourtant été le personnage central de ce procès en appel.

Le fidèle « cardinal » a livré, via son avocat, deux attestations qui ont fait l'effet d'une bombe. La première arrive le 14 avril, une heure avant l'audience. Trois pages, neuf points, le style sec et précis d'un grand commis de l'Etat. Certes, Claude Guéant n'écrit rien d'explicitement incriminant. Mais pour la première fois, il contredit ostensiblement Nicolas Sarkozy et cela pourrait s'avérer dévastateur.

Que dit-il ? Qu'il n'a pas rendu compte « immédiatement » à son ministre de sa rencontre secrète avec Abdallah Senoussi en septembre 2005. « Pas immédiatement » : l'adverbe a la force d'un aveu. Il lui en a donc parlé – mais pas tout de suite. Et puis, surtout, il révèle une scène que personne ne connaissait encore. Le 25 juillet 2007, lors d'un dîner officiel à Tripoli après la libération des infirmières bulgares, Nicolas Sarkozy – désormais président de la République – l'aurait fait appeler à sa table pour que Kadhafi répète devant lui sa préoccupation concernant le sort judiciaire de Senoussi. Et aurait conclu : « Claude, voyez cela. »

Trois mots qui pourraient constituer la pièce manquante du puzzle de l'accusation pour corruption, l'existence d'une promesse de contrepartie. Nicolas Sarkozy nie cependant « formellement », estimant la scène « hautement improbable ».

L'homme qui avait promis de ne jamais « balancer » – une conversation téléphonique avec sa fille en 2013, interceptée durant l'enquête, le montrait résistant à cette tentation – a finalement choisi de rétablir sa vérité. « Tout ce que j'ai fait, je l'ai fait dans le cadre de mes fonctions et sur instruction de Nicolas Sarkozy », écrit-il.

● ACTE III - OLIVIER GÉRON, HORLOGER MÉTICULEUX

C'est lui qui aura le dernier mot. Difficile de lire ce qui se cache derrière le visage calme d'Olivier Géron, même si les lunettes sur le bout du nez dissimulent mal le regard acéré du magistrat. La méthode Géron, c'est celle de l'horloger qui démonte un mécanisme : méthodiquement, sans bruit, pièce après pièce. A chaque audience, il pose ses questions avec la même placidité souriante, les sourcils légèrement levés, l'air de celui qui cherche sincèrement à comprendre. « Je suis un peu surpris », « c'est un peu étonnant », « je ne comprends pas votre raisonnement rationnel », lâche-t-il. Et les prévenus tombent dans ses rets avec la régularité d'une mécanique implacable.

C'est lui qui va semer (à dessein ?) la zizanie entre les prévenus en demandant à Nicolas Sarkozy deux fois, à un jour d'intervalle, s'il avait « la certitude que [ses] intérêts et ceux de [ses] collaborateurs étaient totalement

« En 2007, j'ai voté pour vous. Dans votre livre, vous parlez du "désert" de la prison. Le vrai désert, le Ténéré, est imbibé du sang de 170 personnes tuées sur ordre de Senoussi, que Claude Guéant et Brice Hortefeux ont rencontré. »

MARYVONNE RAVENEAU
Veuve du commandant de bord du DC-10 d'UTA, s'adressant à Nicolas Sarkozy, à l'audience

identiques ». « J'en avais la certitude, je l'ai moins aujourd'hui », avait répondu l'ancien président de la République, provoquant l'ire de son ancien directeur de cabinet.

Un des avocats de Nicolas Sarkozy, Christophe Ingrain a cité « Crime et Châtiment » de Dostoïevski : « Cent lapins ne font pas un cheval et cent présomptions ne font pas une preuve ». Le plaideur aurait pu aussi se rappeler le juge Porfiri, ce magistrat au centre du roman qui n'accuse jamais directement, ne brandit jamais de preuve décisive, mais tisse patiemment autour de son suspect une toile si imperceptiblement resserrée à chaque entretien que celui-ci finit par s'y prendre de lui-même. Il y a dans Olivier Géron quelque chose de ce juge Porfiri.

● ACTE IV - LES PARTIES CIVILES : LA DOULEUR EN HÉRITAGE

Beaucoup plus présentes, mieux préparées qu'en première instance, les parties civiles ont jeté sur l'audience un voile sombre. Lors de leurs témoignages, elles étaient venues avec les souvenirs de leurs proches morts ce 19 septembre 1989, quand le vol 772 d'UTA a explosé au-dessus du Ténéré, victimes de l'attentat libyen.

Maryvonne Raveneau, veuve du commandant de bord, s'est adressée directe-

ment à Nicolas Sarkozy : « En 2007, j'ai voté pour vous. Dans votre livre, vous parlez du "désert" de la prison. Le vrai désert, le Ténéré, est imbibé du sang de 170 personnes tuées sur ordre de Senoussi, que Claude Guéant et Brice Hortefeux ont rencontré. »

Leur avocat, Vincent Olivier, a fustigé une stratégie réduite à « nier, nier, nier jusqu'à l'absurde », moquant au passage l'argument central de la défense : « C'est vrai, les enquêteurs n'ont pas saisi de valises de billets ornés au pochoir de la tête du colonel Kadhafi avec le petit mot "pour la campagne de Nico, bises, Mouammar". »

● ACTE V - LES RÉQUISITIONS CONTRE UNE « PERDITION RÉPUBLICAINE »

Cinq demi-journées. Trois avocats généraux. Un réquisitoire construit comme une démonstration mathématique. Le parquet général a choisi la sobriété pour mieux frapper et brosser le portrait d'un Nicolas Sarkozy « instigateur » habile, qui « traitait les ficelles, distribuait les rôles, en s'exposant le moins possible », qui « a avalisé les rencontres entre Senoussi, Guéant et Hortefeux » et « a porté atteinte au principe de la séparation des pouvoirs » en cherchant à faire lever un mandat d'arrêt international.

Le parquet général, comme le parquet national financier en première instance, demande, en plus de l'association de malfaiteurs, la condamnation de l'ancien chef de l'Etat pour trois infractions supplémentaires – corruption, recel de détournement de fonds publics, financement illégal de campagne – dont il avait été relaxé en première instance, et réclame sept ans de prison, 300.000 euros d'amende et cinq ans d'inéligibilité. Il ne dit cependant rien sur l'exécution provisoire, laissant à la cour le soin d'en décider.

● ÉPILOGUE

Les avocats de Nicolas Sarkozy ont plaidé sa relaxe au dernier jour du procès le mercredi 27 mai, mais il est impossible de dire ce que sera l'arrêt, attendu le 30 novembre prochain. Une seule certitude : il décidera de la postérité de Nicolas Sarkozy, même s'il restera à l'ancien président de la République la possibilité d'un pourvoi en cassation. ■



CAC 40

8.183,34 points
-0,0675 %

DOW JONES

51.049,96 points
0,7519 %

EURO/DOLLAR

1,1681 \$
0,2575 %

ONCE D'OR

4.545,95 \$
-3,0745 %

PÉTROLE (BRENT)

91,94 \$
-1,4682 %

DEVISES | EUR/GBP 0,8667 | EUR/JPY 185,939 | EUR/CHF 0,9122 | GBP/USD 1,3474 | USD/JPY 159,218 | USD/CHF 0,7811
TAUX | €STER 1,933 | EURIBOR 3 MOIS 2,231 | OAT 10 ANS 3,6374 | T-BONDS 10 ANS 4,5518

Les Echos

Entreprises & Marchés

Energie Avec la guerre au Moyen-Orient, les biocarburants redeviennent attractifs // PP. 16-17



Aukus : l'Australie se contentera de trois sous-marins américains d'occasion

DÉFENSE

Guillaume de Calignon

Plus le temps passe, et plus le contrat est revu à la baisse. Le dernier épisode du feuilleton des sous-marins australiens doit en décevoir plus d'un. Attribué à la France en 2016 puis annulé cinq ans plus tard au bénéfice des Etats-Unis et du Royaume-Uni, le mégacontrat d'une douzaine de navires pour 90 milliards de dollars n'en finit plus de faire parler.

L'Australie, qui devait recevoir des sous-marins nucléaires pour contenir la puissance chinoise dans l'Indo-Pacifique à travers Aukus, n'aura aucun engin neuf, comme prévu initialement. L'île-continent va devoir se contenter de trois sous-marins d'occasion. Officiellement, la raison invoquée est la simplification et la rationalisation.

Baisse des coûts

« Dans le contexte d'un projet très complexe, nous devons accorder une importance primordiale à la simplicité », a déclaré le vice-Premier ministre et ministre australien de la Défense, Richard Marles, ajoutant que les sous-marins seraient en outre tous du même modèle. Il a aussi insisté sur le caractère « rentable » du contrat. « Il s'agit d'un programme très coûteux [...] nous essayons donc de trouver toutes les options les plus économiques possibles tout au long de ce parcours »,



Les ministres de la Défense britannique, américain et australien ont toutefois annoncé qu'ils approfondiraient davantage leurs relations maritimes. Photos Edgar Su/Reuters ; iStock

a-t-il indiqué. Dans une déclaration commune publiée samedi, Richard Marles, le secrétaire américain à la Guerre Pete Hegseth et son homologue britannique John Healey « ont salué l'approche proposée visant à rationaliser l'acquisition par l'Australie de sous-marins de classe Virgi-

nia (VCS), en simplifiant la gestion de la chaîne d'approvisionnement et les exigences opérationnelles et de maintenance, et en optimisant les coûts ».

Officieusement, la réalité est plus terre à terre et basement matérielle. La marine américaine dispose de 24 bâtiments de classe Vir-

ginia, mais les chantiers navals américains peinent à atteindre les objectifs de production fixés à deux nouveaux sous-marins par an. Or, aux Etats-Unis, des voix se sont élevées pour demander pourquoi Washington vendrait des sous-marins à propulsion nucléaire à l'Aus-

tralie sans d'abord reconstituer ses propres forces militaires.

Histoire de faire bonne figure, les trois alliés ont toutefois annoncé qu'ils développeraient des systèmes de drones sous-marins avancés et approfondiraient davantage leurs relations maritimes.

Toutes ces annonces ont pour but de brider la puissance chinoise dans la région. Car, comme le mentionnait la stratégie de sécurité nationale américaine publiée en décembre dernier, « l'Indo-Pacifique est déjà et restera l'un des principaux champs de bataille économiques et géopolitiques du siècle prochain ».

Les chantiers navals américains peinent à atteindre les objectifs de production fixés à deux nouveaux sous-marins par an.

« Si la Chine [...] venait à dominer cette [...] région, elle pourrait bloquer l'accès des Américains au centre névralgique de l'économie mondiale, ce qui aurait des conséquences durables sur les perspectives économiques de notre nation, notamment sur notre capacité à nous réindustrialiser », précisait la stratégie de défense nationale des Etats-Unis, un mois plus tard.

« En regardant la région aujourd'hui, il y a de quoi légitimement s'alarmer face à l'ampleur historique du renforcement militaire de la Chine », a déclaré samedi Pete Hegseth. Les Etats-Unis ne veulent toutefois pas de « confrontation inutile » en Asie-Pacifique, selon lui, mais « un équilibre stable, qui fonctionne à la fois pour les Américains et pour nos alliés », a-t-il souligné. ■

Tourisme Le Mont-Saint-Michel rêve de tourisme d'affaires // P. 26

Banque Face aux néobanques, le Crédit Mutuel veut riposter sur le digital // P. 28

Les Echos
SUR
inter
france

DOMINIQUE SEUX
DANS « L'ÉDITO ÉCO »
À 7H20
DU LUNDI AU VENDREDI

RICHARD MILLE

A Racing Machine On The Wrist

RM HJ-02

Calibre tourbillon maison squeletté à remontage automatique
Réserve de marche de 50 heures (± 10 %)
Platine et ponts en or blanc serti
Barillet à rotation rapide
Boîtier en or blanc serti
1.399 pierres précieuses et ornementales
Edition limitée de 12 pièces uniques



Une vue aérienne de l'usine de Saipol, à Sète. L'entreprise de trituration, filiale du groupe agroalimentaire Avril, dispose de six usines en France pour transformer les graines en huile.

Photos Avril ; iStock / Stéphane Remael

Avec la guerre au Moyen-Orient, les bio redeviennent attractifs

ÉNERGIE

La crise a fait décoller les prix du kérosène d'aviation.

Les producteurs de biocarburants espèrent en profiter pour faire décoller leur production.

Charles Plantade et Hortense Goulard

Avec la crise du pétrole du Golfe, les énergies alternatives ont le vent en poupe. Notamment dans l'aérien, où les carburants d'aviation durables (ou SAF en anglais) produits à partir de matière organique connaissent un net regain d'intérêt, malgré leurs prix habituellement trois à quatre fois plus élevés que ceux du carburéacteur traditionnel. Pour les acteurs du secteur, l'ombre – désormais plus lointaine – d'une pénurie de kérosène a eu l'effet d'un électrochoc.

« Beaucoup d'entre nous se sont rendu compte de la dépendance énergétique de l'Europe en matière de carburéacteur », a reconnu Muriel Assouline, directrice générale d'Air Caraïbes, lors de la présentation des perspectives estivales de la Fédération nationale de l'aviation et de ses métiers (FNAM).

C'est que le Vieux Continent, qui, avant le début du conflit, importait des pays du Golfe près de la moitié de son kérosène, a connu l'angoisse de la panne sèche. Au plus fort de la crise, les plus alarmistes évoquaient « six semaines de réserve ». Si bien qu'à la demande du secteur, la Commission a cherché à diversifier ses approvisionnements en donnant son feu vert à l'utilisation du Jet-A, carburéacteur produit aux États-Unis aux propriétés quasi similaires, mais jusqu'ici mis au ban.

Pourtant, il faudrait aller plus loin. « Dans ces crises-là, il faut saisir les opportunités. Et les autorités doivent en prendre conscience. Nous devons regagner notre souveraineté

énergétique et la production de SAF est un moyen pour l'Europe et la France d'y parvenir », assure Muriel Assouline. Une position également soutenue par l'ONG Transport & Environnement, pour laquelle « avoir une aviation dépendante des énergies fossiles pose non seulement un gros problème environnemental, mais aussi un enjeu de dépendance géopolitique ».

Seulement, aux yeux de la FNAM, les moyens consacrés au développement des SAF seraient « insuffisants au regard des objectifs européens » de réduire les émissions du secteur de 65 % à 70 % d'ici à 2050.

Multiplier par dix la production

Comme prévu par le règlement RefuelEU Aviation, les énergéticiens doivent actuellement intégrer 2 % de SAF dans leur carburant livré aux aéroports. Une proportion qui devra augmenter progressivement pour atteindre 6 % en 2030, puis 70 % en 2050 (dont 35 % de e-SAF, un kérosène produit en laboratoire à base d'hydrogène).

Mais produire assez de biocarburants pour répondre aux injonctions européennes est un vrai défi. Selon l'Agence européenne de la sécurité aérienne (AESA), la production mondiale de SAF ne représentait que 0,53 % de la consommation de carburants d'aviation en 2024. Pour atteindre l'objectif de 2030, il faudrait que la production actuelle soit multipliée par dix en seulement cinq ans.

A l'heure actuelle, la majeure partie des carburants durables utilisés dans l'aviation proviennent d'huiles de cuisson usagées, souvent importées d'Asie. Ces dernières sont ensuite raffinées par des pétroliers, comme TotalEnergies ou Neste en Finlande, qui les transforme en biocarburants. Leur coût de production est élevé : autour de 2.000 euros la tonne. Et les risques de fraude sont importants. L'ONG Transport & Environnement pointe ainsi des incohérences dans les chiffres publiés par la Malaisie qui semblent indiquer que le pays exporte de l'huile de

palme, liée à la déforestation, sous couvert d'huile de cuisson.

Pour produire les quantités requises par les règles européennes, il sera donc nécessaire de se tourner vers d'autres sources d'approvisionnement à partir des années 2030, dont les cultures intermédiaires. Concrètement, il s'agit de planter du tournesol, du colza ou d'autres plantes dans les champs, entre deux cultures alimentaires, considérées comme prioritaires. Une société de trituration les transforme ensuite en huile et un pétrolier récupère ces huiles pour en faire des biocarburants.

Selon l'Agence européenne de la sécurité aérienne la production mondiale de SAF ne représentait que 0,53 % de la consommation de carburants d'aviation en 2024.

Corteva, une société spécialiste des pesticides et des semences, a créé une coentreprise avec BP pour s'attaquer à ce marché grandissant. Elle propose aux agriculteurs des graines de tournesol susceptibles de pousser en trois mois seulement, entre juin et août. Mais elle se heurte à l'imprécision de la réglementation européenne, qui ne définit pas exactement ce qui constitue une culture intermédiaire.

« Cette filière est en train de se monter, on est vraiment au démarrage », résume Etienne Bouquet, expert semences chez Corteva. Il y a encore quelques clarifications à apporter au niveau des directives européennes pour que la filière se mette en marche au niveau agricole. La Commission européenne pourrait apporter des précisions à la directive énergies renouvelables, dans les cultures intermédiaires, dans les prochaines semaines.

Du côté des ONG, on met en

garde, au contraire, contre des règles trop laxistes. « Les cultures intermédiaires ne sont pas la solution miracle à laquelle certains voudraient croire, assure Jérôme du Boucher, responsable aviation à T&E France. Leur potentiel de production durable en Europe est limité et ne pourra pas couvrir la demande en carburants durables de l'aviation. En outre, ces cultures peuvent entraîner une utilisation accrue de fertilisants azotés pour accroître leur rendement, ce qui diminuerait grandement leur bénéfice environnemental. »

2035, date fatidique

La filiale estime avoir encore quelques années devant elle pour monter en puissance. « Les pourcentages d'incorporation vont crescendo », rappelle Loïc Godnair de Saipol. L'entreprise de trituration, filiale du groupe agroalimentaire Avril, dispose de six usines en France pour transformer les graines en huile. « Les objectifs européens de SAF sont de 6 % en 2030, puis de 20 % en 2035. C'est à partir de cette période que la disponibilité en matière première va être limitante. »

« Aujourd'hui, on estime que la capacité à sourcer des huiles de cuisson usagées fiables, traçables et non frauduleuses, se situe autour de 2 à 3 millions de tonnes, poursuit l'expert. Lorsqu'on dépassera ce niveau de demande, cela va être compliqué. C'est à ce moment-là que les graines cultivées en période d'interculture pourront prendre le relais. » Si la filière arrive à décoller d'ici là.

La question du prix sera centrale. Les compagnies aériennes européennes, soumises à la concurrence internationale, renâclent déjà à payer le prix des biocarburants issus d'huiles de cuisson usagées. Ceux qui proviennent de cultures intermédiaires européennes pourraient coûter encore plus cher. « Si on veut développer ces nouvelles matières premières agricoles, il faudra en payer le prix à l'agriculteur », qui prendra le risque de planter en dehors des périodes normales de culture, selon Loïc Godnair. A voir si le jeu en vaudra la chandelle. ■

Les biocarburants, un moindre mal

LE FAIT DU JOUR ÉCONOMIQUE de David Barroux



Les critiques ne coûtent souvent rien à ceux qui les émettent, mais peuvent finir par coûter cher à la collectivité. Et aujourd'hui, pas une semaine ne passe sans que les biocarburants se retrouvent dans le viseur de ceux qui, sans avoir forcément de solution alternative crédible à proposer, n'hésitent pas à tirer à vue sur ce segment énergétique en développement. Les biocarburants sont déjà accusés d'être les complices d'une forme de greenwashing. Une sorte d'aspartame version pétrolière, qui ne serait pas susceptible de donner le cancer comme le faux sucre victime de théories du complot, mais qui contribuerait à perpétuer un monde qui refuse de miser sur la décroissance.

Règles européennes

Pour certains, la priorité n'est pas de trouver une alternative au super qui serait moins émettrice de CO₂, mais de basculer vers un monde de sobriété et de décroissance. Il ne faut plus voler ou rouler, or les biocarburants aujourd'hui et les carburants de synthèse demain sont de nature à doper les transports aériens et routiers. Présentés comme des solutions vertueuses, ils nous entretiennent dans une addiction néfaste pour la planète.

Le second reproche formulé est que les biocarburants, qui ont besoin de transformer de la matière agricole (maïs, soja, colza, betteraves, cannes à sucre...), viennent concurrencer l'alimentation. Pour rouler et voler plus, nous alimentons des tensions sur les céréales, contribuons à en faire monter les prix, en poussant en prime les agriculteurs à utiliser plus de pesticides.

Comme souvent, la critique est facile et excessive. Facile car elle refuse d'admettre que sans être parfaits, les biocarburants restent un moindre mal. Dans la mesure où il est illusoire de croire que l'on pourra décréter de ne plus prendre sa voiture ou l'avion, on ferait mieux d'accompagner la montée en puissance d'une nouvelle énergie, plus vertueuse écologiquement et qui peut être produite en partie localement.

La critique est également excessive, car en France comme en Europe, des règles encadrent la part de biomasse qui peut être fléchée pour des usages de production d'énergie. Croire qu'un paysan pourrait arrêter de produire des aliments pour ne produire que des carburants est faux. Ne soyons pas naïfs. Si au lieu de les soutenir, on freine l'essor des biocarburants (comme du biogaz) et qu'un jour la demande croît fortement, nous nous trouverons comme pour le diesel dans une position de dépendance. Les biocarburants existeront, mais ils seront simplement produits ailleurs. Ce qui nuira à notre souveraineté comme à notre balance des paiements. ■



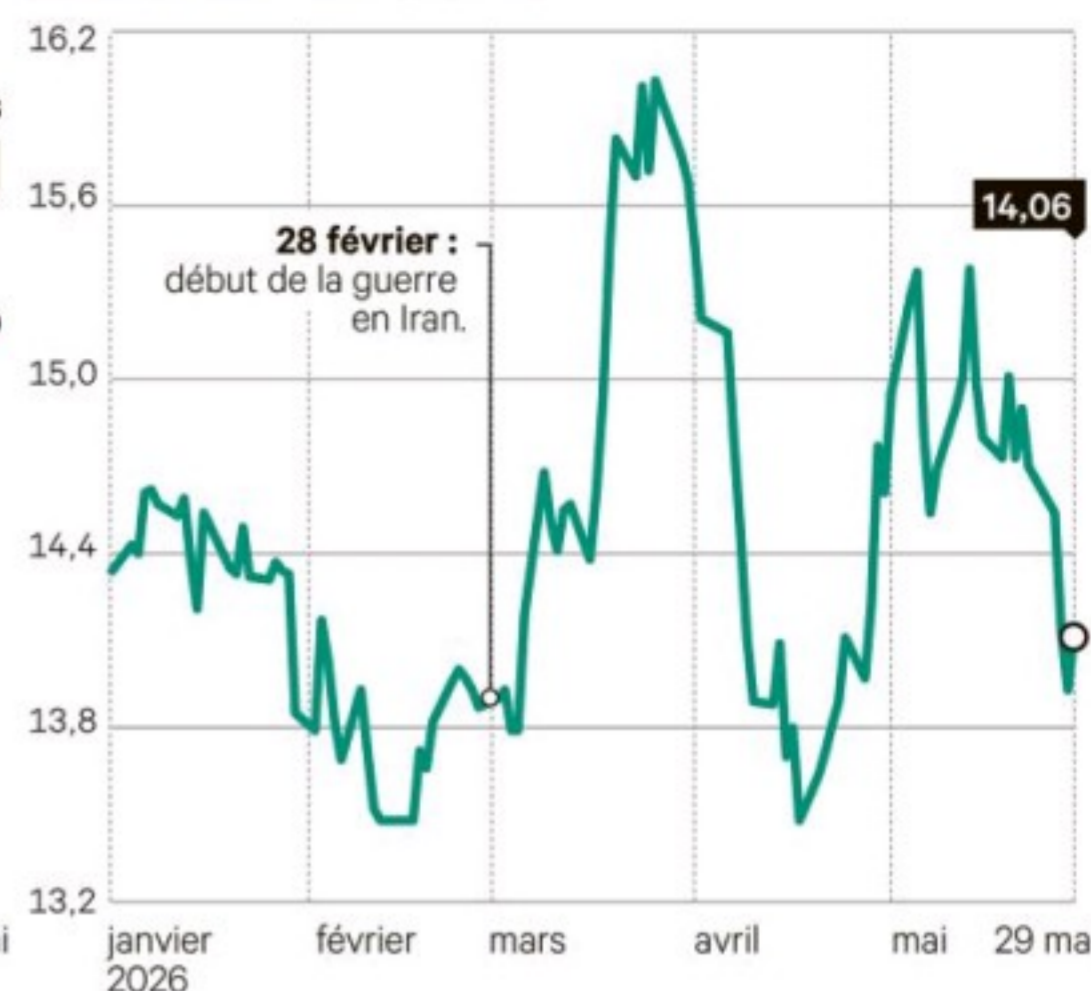
carburants

Les matières premières utilisées pour les biocarburants sous pression

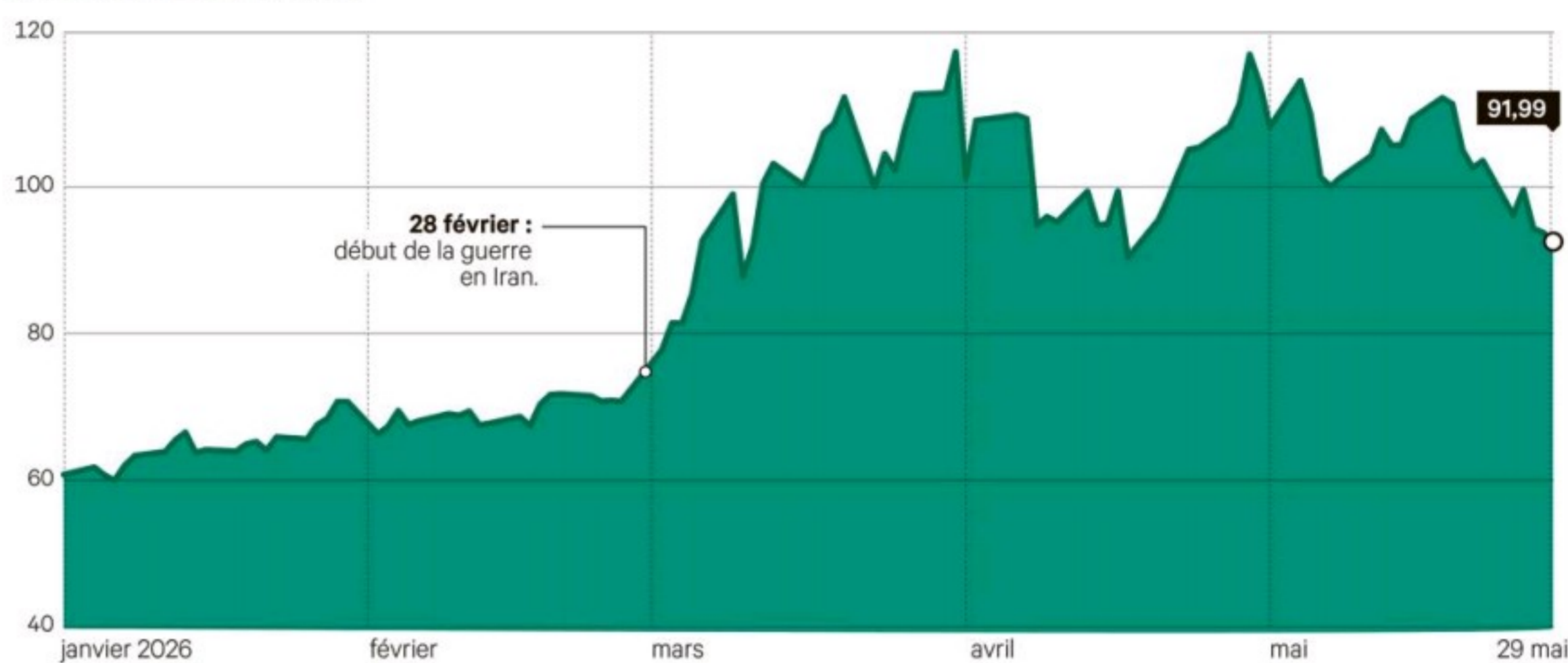
Le cours de l'huile de palme En ringgits



Le cours du sucre En dollars



Le cours du Brent En dollars



LES ECHOS / SOURCE : BLOOMBERG

Le finlandais Neste consolide sa position de leader

Le pétrolier produit 1,2 million de tonnes de carburants durables pour l'aviation (SAF) par an dans sa raffinerie de Rotterdam et prévoit de l'agrandir d'ici à 2027. S'il y parvient, l'usine pourrait suffire, à elle seule, à répondre à toute la demande européenne.

Le pétrolier finlandais Neste, leader européen des biocarburants, est l'un des grands gagnants de la guerre au Moyen-Orient. Fin février, avant les premières frappes américaines et israéliennes sur l'Iran, son action stagnait aux alentours de 21 euros. Depuis le début du conflit, elle a décollé de plus de 30 %, s'établissant à près de 28 euros jeudi dernier.

Le groupe profite de son empreinte géographique, éloignée du conflit. Son pétrole brut provient de la mer du Nord et ses raffineries sont situées en Europe, en Amérique du Nord et en Asie. Il bénéficie aussi de la diversité de ses approvisionnements pour ses activités de biocarburants. Comme d'autres pétroliers, il tire avantage de l'envolée des prix du pétrole et des produits pétroliers.

« Alternative à faibles émissions »

A plus long terme, le conflit au Moyen-Orient pourrait convaincre les pays européens de miser sur les biocarburants. Ces derniers « offrent une alternative à plus faibles émissions que les combustibles fossiles », pointe une porte-parole du groupe. « Ils peuvent également jouer un rôle clé dans la sécurité de l'approvisionnement énergétique, en particulier pour les secteurs encore fortement dépendants des énergies fossiles, comme l'aviation. » Quelques mois

plus tôt, la société finlandaise admettait pourtant qu'elle ne parviendrait pas à tenir ses objectifs climatiques, particulièrement ambitieux. Elle avait prévu d'atteindre la neutralité carbone dès 2035. Elle a admis en décembre qu'elle ne parviendrait à réduire ses émissions de CO₂ de scope 1 et 2 (qui ne tiennent pas compte des émissions générées en brûlant ses produits) que de 50 % à cette date et de 80 % en 2040.

Plus grave encore, une enquête menée par Climate Home News et par la chaîne suédoise SVT a montré que son approvisionnement en huile de cuisson usagée, l'ingrédient de base pour fabriquer des biocarburants pour l'aviation durable, n'était peut-être pas aussi fiable qu'espéré. Un journaliste suédois s'est rendu en Malaisie pour enquêter sur l'origine de ces huiles.

Dans le pays, un litre d'huile de cuisson usagée vaut davantage qu'un litre d'huile de palme vierge, subventionnée par le gouvernement. Le journaliste a pu se rendre sur un marché où Evergreen Oil & Feed, un fournisseur majeur de Neste et d'autres pétroliers, récoltait des huiles usagées.

Il lui a vendu, à la place, de l'huile de palme vierge, sans se heurter à aucun contrôle. Ce qui suffit à jeter le doute sur toute la chaîne d'approvisionnement du secteur des biocarburants.

Carl Nyberg, un vice-président chargé des produits renouvelables chez Neste, a déclaré sur la chaîne SVT que l'entreprise cherchait par tous les moyens à s'assurer de l'intégrité et de la traçabilité des huiles utilisées pour fabriquer des biocarburants et qu'elle mènerait l'enquête sur ce cas particulier.

En Europe, Neste est un acteur majeur du marché naissant des biocarburants. « Actuellement, les

volumes de SAF [carburants durables pour l'aviation, NDLR] disponibles à l'échelle mondiale sont suffisants pour couvrir l'intégralité des objectifs annuels de ReFuelEU de 2025 à 2029, ainsi que le mandat de 6 % de bio-SAF prévu pour 2030, assure la porte-parole. Toutefois, les capacités de production devront monter en charge pour répondre à la demande future. »

Doutes sur la chaîne d'approvisionnement

« La capacité totale de production mondiale de SAF de Neste devrait atteindre 2,2 millions de tonnes d'ici à 2027, le site de Rotterdam fournissant à lui seul 1,2 million de tonnes, poursuit-elle. A titre de comparaison, les mandats de 2 % de SAF requis dans l'UE et au Royaume-Uni pour 2026 sont estimés à environ 1,1 million de tonnes par an. » En théorie, l'usine de Rotterdam pourrait donc suffire, à elle seule, à répondre à toute la demande du continent européen.

Le groupe travaille pourtant actuellement à agrandir son site. « Cet investissement de 2,5 milliards d'euros en fera la plus grande installation de production de SAF et de carburants renouvelables au monde », ajoute la porte-parole. En 2027, lorsque ce chantier sera terminé, cette usine pourra produire jusqu'à 6,8 millions de tonnes de biocarburants par an. Dont 2,2 millions de tonnes seront destinées à l'aviation. — H. G.

6,8

MILLIONS DE TONNES

de biocarburants. La capacité de production de l'usine Neste de Rotterdam en 2027, après le chantier d'agrandissement.

Le pétrole cher fait flamber les prix du maïs, du soja et de l'huile de palme

Les tensions géopolitiques et la hausse des prix du pétrole dopent la demande en produits agricoles destinés aux biocarburants. De quoi relancer le débat entre les usages alimentaires et énergétiques ?

Etienne Goetz

Les produits agricoles servent à nourrir des humains, des animaux, mais aussi des machines, par le biais des agrocarburants. Une large partie de l'huile de palme en Asie, de l'huile de soja aux Amériques et de l'huile de colza en Europe est incorporée dans les biodiesels.

De la même manière, une part non négligeable du maïs aux Etats-Unis et de la canne à sucre au Brésil est transformée en éthanol pour finir dans des réservoirs d'essence. Il n'est donc pas étonnant que le blocage du détroit d'Ormuz et l'envolée des prix du pétrole soutiennent la demande de ces produits agricoles.

Effets sur les denrées alimentaires

Ce phénomène s'observe déjà sur les marchés à terme puisque le maïs, par exemple, était à la mi-mai en hausse de 12 % par rapport à son niveau d'avant-guerre en Iran. Le sucre a suivi la même tendance au début du conflit : alors qu'une livre s'échangeait contre 14 cents fin février, elle est montée à 16 cents fin mars.

Du côté des huiles, la corrélation est encore plus nette avec les prix du Brent. La tonne d'huile de palme sur le marché à terme de Kuala Lumpur en Malaisie, la

référence internationale, a bondi début mars au moment des premières frappes israélo-américaines. L'huile est passée de 4.000 ringgits, soit 1.005 dollars, à 4.830 ringgits le 3 avril, soit 1.215 dollars. L'huile de soja, qui est aussi incorporée dans le gazole, est passée de 50 cents de dollar la livre en début d'année à 75 cents.

Selon la mesure de l'Organisation des Nations unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO), l'indice des huiles végétales a grimpé de 5,9 % en avril par rapport à mars et a ainsi atteint son niveau le plus haut depuis juillet 2022. « Cette hausse est essentiellement due à l'affermissement des cours des huiles de palme, de soja, de tournesol et de colza », indique la FAO.

« Les prix internationaux de l'huile de palme ont augmenté pour le cinquième mois consécutif en avril, en grande partie parce que l'on s'attend à une hausse de la demande de la part du secteur des biocarburants, qui bénéficie de mesures d'incitation mises en

place dans plusieurs pays producteurs et de la hausse des prix du pétrole brut », explique l'organisation basée à Rome.

« Les cours mondiaux des huiles de soja et de colza ont augmenté, en raison d'une forte demande aux fins de la production de biocarburants aux Etats-Unis et dans l'Union européenne, respectivement », ajoute la FAO dans son dernier bulletin sur les prix des denrées alimentaires.

A la hausse des cours du pétrole s'ajoute également la question des engrais. Comme le gaz est un ingrédient essentiel pour synthétiser de l'azote, les pays du Golfe sont d'importants producteurs et les principaux exportateurs, notamment vers les pays d'Asie du Sud-Est. La guerre en Iran et le blocage du détroit bloquent donc une grande partie des exportations de fertilisants, qui manquent dans les champs et menacent les récoltes.

Vers un « super El Niño » ?

Autre inconnue majeure pour les mois à venir, le phénomène El Niño, un réchauffement des eaux du Pacifique qui provoque, selon son intensité, des sécheresses historiques dans une partie du monde et des inondations dévastatrices dans l'autre.

Le retour de ce phénomène est quasi certain, à 80 % selon l'agence météorologique américaine. Les experts entendent même un possible « super El Niño », d'une rare intensité, mais tout dépend encore de paramètres complexes et imprévisibles. Les épisodes El Niño sont historiquement associés à des années de maigres récoltes et parfois même de crises alimentaires. ■

« La hausse de l'indice des huiles végétales est due à l'affermissement des cours des huiles de palme, de soja, de tournesol et de colza. »

BULLETIN DE LA FAO

Batteries électriques : une nouvelle brique dans le Nord

ÉNERGIE

La construction d'une usine de matériaux actifs de cathode, un élément clé des véhicules électriques, a démarré vendredi à Gravelines.

Le projet est mené par Orano et le chinois XTC New Energy

Olivier Ducuing
— Correspondant à Lille

Cérémonie en grande pompe et lancer de première pelletée vendredi à Gravelines. Sous le patronage du ministre de l'Économie, Roland Lescure, le groupe chinois XTC New Energy et le français Orano ont posé la première pierre de la future usine Neomat CAM, en périphérie de Dunkerque.

Sur cette zone de 50 hectares à proximité immédiate de la centrale nucléaire de Gravelines et de la fonderie Aluminium Dunkerque, les deux partenaires posent à travers une coentreprise (51 % à XTC et 49 % à Orano) les bases d'une usine encore manquante en France dans la chaîne de valeur de la batterie électrique, à savoir la fabrication de matériaux actifs de cathode (CAM). BASF ou Umicore ont déjà des usines en Europe, mais ce sera la toute première dans l'Hexagone. Ces produits sont essentiels dans la réalisation d'une batterie, puisqu'ils en représentent 40 % de la valeur, soit entre 7 et 10 % de la valeur totale du véhicule électrique, selon Neomat.

Un partenariat exemplaire
« Ce n'est pas rien, ce qui se passe aujourd'hui. On est au cœur des industries de demain », s'est félicité Roland Lescure, soulignant un partenariat exemplaire entre « deux groupes d'excellence dans leur domaine », et désireux de montrer que Choose France annonce des projets qui se concrétisent réellement.

XTC est l'un des leaders dans la fourniture de matériaux pour véhi-

cules électriques, avec huit sites de production et deux centres de recherche et développement, pour 5.000 salariés. Il trouve dans cette alliance une occasion de sécuriser le marché européen, qu'il livre déjà largement, et de « combler les lacunes de la chaîne industrielle en Europe », analyse Yang Fang, présidente de XTC Industrial Holding.

En contrepartie, il apporte son savoir-faire. « On fait venir de la technologie chinoise en France, avec un centre de recherche et développement qui sera installé ici et qui permettra d'ancrer le transfert de technologie de façon durable », souligne Claude Imauven, président du conseil d'administration d'Orano.

L'unité formellement lancée vendredi correspond à la première étape du site : après deux ans de travaux, Neomat CAM devrait commencer sa production à partir de 2028, à raison de 40.000 tonnes par an, avec un objectif de doubler alors 1 million de véhicules par an.

Cette première entité, qui représente un investissement de 500 millions d'euros, doit générer 400 emplois directs et 200 indirects.

Elle devrait être suivie d'une usine de production de PCAM (précurseurs de matériaux actifs de cathode), puis d'une usine de recyclage par hydrométallurgie des matériaux de batterie. Ce qui porterait alors l'investissement total à 1,5 milliard d'euros et la création d'emplois à 1.300 personnes.

Suivre le marché

Aucun calendrier n'est encore fixé, les dirigeants de Neomat soulignant l'« importance de suivre » le marché. « Les phases 2 et 3 se feront dans le temps. A voir trop grand, on peut se casser la figure », estime Nicolas Maes, le directeur général d'Orano.

Dunkerque et la région Hauts-de-France confirment en tout cas clairement avec ce projet leur place de plateforme incontournable dans l'univers de la batterie pour véhicule électrique, avec l'implantation de quatre gigafactories et tout un écosystème que Xavier Bertrand, le président de la Région Hauts de France, résume en « Vallée de la batterie ». « Au moment où nous parlons, ce sont 2.500 emplois directs qui travaillent dans les batteries électriques », s'est-il réjoui. ■



Vendredi, à Gravelines, le chinois XTC New Energy et le français Orano ont posé la première pierre de la future usine Neomat CAM, en périphérie de Dunkerque. Photo Olivier Ducuing/« Les Echos »

Voiture électrique : la tension monte entre Renault et Verkor

Le constructeur déplore les retards de production de la jeune pousse tricolore. Les engagements d'achat pris en 2023 sont bouculés par la pression sur les prix exercée par la concurrence chinoise.

Lionel Steinmann

Les relations se compliquent entre Renault et Verkor. La jeune pousse, qui représente avec ACC l'un des principaux espoirs de production française de batteries pour voitures électriques, a reçu quasiment dès sa création un soutien déterminant du groupe au losange. Mais les retards de Verkor, ainsi qu'une concurrence asiatique de plus en plus agressive, contribuent à plomber l'ambiance.

Le premier point de crispation vient du dérapage du calendrier

initial. Verkor a inauguré sa gigafactory de Dunkerque le 11 décembre, et doit encore réussir la phase de production industrielle. Celle-ci doit débiter « cet automne », avance l'entreprise. Problème : « Cela représente dix-huit mois de retard avec l'engagement initial », déplore-t-on du côté du constructeur.

Double sourcing

Verkor n'est donc pas encore en mesure d'honorer le premier contrat que lui a accordé Renault : la fourniture de cellules de batterie pour la version haut de gamme de l'A390 d'Alpine, arrivée dans les concessions au début de cette année. Dans l'attente, un autre contrat a donc dû être conclu, avec le coréen LG selon nos informations. Le groupe a également passé commande pour le FlexEVan (le tout nouvel utilitaire 100 % électrique) et une partie des Scenic, et doit là

aussi prendre son mal en patience. Il déplore auprès des « Echos » « un contexte de retard lourd et durable », qui « a progressivement réduit les marges de manœuvre industrielles et économiques ». A cela s'ajoute un second grief : Verkor ne serait pas, ou plus, compétitif sur les prix. C'est une des raisons qu'avance Renault pour expliquer qu'il n'a pas retenu Verkor, comme l'a révélé « Marianne » cette semaine, pour la fourniture des batteries du futur Master électrique.

Le groupe justifie cette décision, prise il y a quelques semaines, par « la pression concurrentielle très forte » qui sévit dans ce secteur. « L'écart de compétitivité observé par rapport à des produits similaires fabriqués en Europe, qui s'est fortement accru ces derniers mois, se traduirait par une perte d'un niveau qui ne peut être absorbée par Renault Group », affirme-t-il.

En clair, choisir Verkor aurait amené le prix de vente du véhicule à un niveau qui l'aurait sorti du marché, assure-t-on. Les conditions de prix entre les deux entreprises ont pourtant été précisées dans un accord signé en 2023. Mais entre-temps, la concurrence chinoise et coréenne, avec des capacités de production qui se localisent en Europe, a fortement baissé ces prix.

Verkor est donc en retard, mais voit aussi l'écart de prix se creuser avec la concurrence. Pourtant, Renault ne peut pas tourner le dos purement et simplement à la jeune pousse, dont il est pour l'instant le seul client. Il en détient toujours 12 % du capital, et surtout a signé en 2023 un accord-cadre dans lequel il s'engage à utiliser 75 % des capacités de production de la gigafactory. Et il est encore loin du compte avec les trois premières commandes.

« Notre accord de partenariat long terme avec Renault porte sur des engagements de volumes, et ce cadre n'a pas changé », confirme Philippe Chain, l'un des six cofondateurs de Verkor. Le dirigeant concède que, depuis 2023, « le contexte a changé, et qu'il peut y avoir des paramètres dans l'équation qu'il faut à nouveau discuter. Mais cela n'a pas d'impact sur notre projet industriel ».

Bruxelles à la rescousse ?

Du côté de Renault, on explique « avoir toujours l'ambition de rester un partenaire engagé ». Mais le constructeur fait valoir « ses propres contraintes économiques », avec la responsabilité de garantir à ses futurs clients les meilleures batteries, au meilleur coût. Pointe derrière ce discours la crainte de se faire tordre le bras par l'Etat au nom de l'intérêt du pays, et de se retrouver avec une lourde addition.

L'Europe des batteries se construit lentement

Remonter la chaîne de valeur des batteries, élément essentiel des voitures électriques, est un labeur de long terme. L'Europe s'y attelle. Quitte à demander de l'aide à son concurrent le plus puissant.

Guillaume Guichard

Verkor, ACC, ProLogium... Les projets de gigafactories de batteries sont depuis quelques années au centre de toutes les attentions. Vendredi, c'est un maillon crucial de la chaîne qui est entré en scène, avec la pose de la première pierre de l'usine d'Orano et du chinois XTC, à Dunkerque. Le symbole d'une chaîne de valeur complexe, qui fait appel à des compétences pointues de chimiste industriel et à des investissements souvent massifs.

La logique industrielle européenne est simple : remonter, maillon après maillon, la chaîne de valeur en partant de la fabrication des modules de batteries qui seront intégrées dans les voitures électriques. Une longue course de côte, à la traîne des Chinois qui dominent le secteur, et qui se court de l'aval vers l'amont. Décryptage en trois étapes.

● **À LA RECHERCHE DE LA BONNE « CAM », AU BON PRIX**
Les premières gigafactories ayant entamé - tant bien que mal - leur montée en cadence, le premier maillon en amont de la chaîne concerne le « CAM », pour « matériau actif pour cathode ». Il vient remplir le pôle « plus » de la pile. Plusieurs projets ont été lancés en Europe, dont, en France, celui d'Orano et du chinois XTC, à Dunkerque (lire ci-dessus), ou celui

DÉCRYPTAGE

d'Axens, allié au chinois Hunan Changyuan Lico. Certains tournent déjà, comme le coréen EcoPro en Hongrie ou l'allemand Umicore.

Le développement des usines de CAM en Europe est tiré par la réglementation européenne. Déjà en place, les règles d'origine, conditionnant l'exonération de taxes à l'import-export avec les pays partenaires comme le Royaume-Uni, obligent les constructeurs automobiles à équiper leurs voitures électriques de batteries contenant une cathode made in Europe.

« Il s'agit, via la réglementation, de maîtriser cette chaîne de valeur », explique Jean-Philippe Hermine, directeur de l'Institut Mobilité en Transition. L'Europe se le paie via un cadre

réglementaire et des subventions à l'investissement (et demain peut-être à la production). C'est en effet un chemin difficile, mais indispensable pour maîtriser la technologie et l'industrialisation de ce secteur. Les nouveaux acteurs européens s'allient aux maîtres chinois. Le prix de la souveraineté industrielle. Sans compter que les investissements en matière d'usine de CAM sont colossaux, de l'ordre du demi-milliard d'euros par usine. Maîtriser la production à l'échelle ne va pas non plus de soi. Orano a ainsi dérisivé son projet en s'alliant avec le chinois XTC.

● L'ÉLECTROLYTE, L'ÉTAPE LA PLUS SIMPLE

C'est l'étape qui pose le moins de problèmes. L'usine ne coûte que 50 à 100 millions d'euros de capex, le procédé est peu complexe à maîtriser et dégage peu de pollution indus-

trielle. La propriété de ce produit, qui transporte les ions du pôle positif (la cathode) au pôle négatif, oblige les fabricants à produire près de la gigafactory de batterie. L'électrolyte « est majoritairement produite localement », détaille Fabrice Renard, consultant chez Avicenne Energy. Sa durée de vie hors de la batterie est en effet relativement faible, entre trois et six mois. Importer de gros volumes en provenance d'Asie est donc risqué, le produit menaçant de se dégrader en cas de pépin durant le voyage. Le numéro un mondial, le chinois Tinci, a pour sa part choisi le Maroc pour desservir l'Europe.

● PCAM, UN MAILLON MANQUANT MAIS STRATÉGIQUE

Le PCAM (précurseur de matériaux actifs de cathode) conjugué toutes les difficultés à lui seul. C'est un maillon pourtant crucial : il pèse

près des trois quarts du coût de fabrication d'un kilowattheure de batterie de type « nickel manganèse cobalt » (NMC), selon Fabrice Renard. Pour le fabriquer, il faut développer une chimie très pointue, qu'il est ardu de maîtriser à l'échelle industrielle. De plus, cette production dégage de grandes quantités de sulfate de sodium, un polluant très difficile à valoriser.

Ce marché est dominé par deux géants chinois, CNGR et Huayou Cobalt. Il existe bien un site de production en Europe, celui d'Umicore en Finlande. Mais celui-ci bat de l'aile. BASF a également une usine en projet, en Finlande également, mais il rencontre des difficultés à obtenir tous les permis nécessaires au lancement du projet. La Chine a évidemment bien conscience de la dépendance étrangère à son égard. Elle a instauré une

Les constructeurs de tracteurs français redoutent « une déferlante » chinoise

MATÉRIEL AGRICOLE

La Chine est devenue l'an dernier le deuxième exportateur mondial d'agroéquipements, devant les Etats-Unis.

Les constructeurs chinois affichent de grosses capacités de production et une compétitivité inégalée.

Paul Turban

Dans le marché mondial des agroéquipements, il est une puissance qui monte. Après avoir dépassé l'Italie au début de la décennie, la Chine a pris la deuxième place des exportateurs mondiaux l'an dernier, derrière l'Allemagne. Selon Axema, syndicat français des acteurs industriels de l'agroéquipement, elle pèse désormais 12,5 % des exportations mondiales – un marché à 83 milliards de dollars (7,13 milliards d'euros) –, devant les Etats-Unis (11 %).

« Il faut toutefois avoir en tête que 25 % des exportations chinoises sont aujourd'hui des outils de tonte. Il y a un très fort développement des robots de tonte notamment, et les opérateurs chinois sont excellents en la matière », précise David Targy, directeur des affaires économiques et internationales d'Axema.

Une offre française largement européenne

Entre la France et la Chine, le solde commercial est nettement déficitaire (-444 millions d'euros en 2025) et se dégrade de plus en plus (-250 millions en 2023). Outre les tondeuses, les constructeurs chinois gagnent des parts de marché dans le secteur des serres ou encore du matériel de guidage (type GPS), grâce à une avance technologique notable. Malgré tout, sur les gros équipements agricoles, notamment les tracteurs, le marché français reste largement dominé par des acteurs français et européens. Le solde commercial de la France s'est d'ailleurs légèrement redressé l'an dernier (-1,5 milliard d'euros, contre -2 milliards un an plus tôt).

« Cette amélioration traduit le faible dynamisme de notre marché intérieur par rapport au marché à l'export. Ce n'est malheureusement pas un regain de compétitivité », souligne David Targy. Les importations ont reculé (-7,1 %) dans un marché français morose (-9,3 % de ventes d'agroéquipements neufs en valeur). Les exportations, elles, se sont légèrement redressées (+4 %).

La Chine produit déjà des petits tracteurs électriques de 25 chevaux, à des prix défiant toute concurrence.

Avec un chiffre d'affaires de 15,6 milliards, réalisé par 610 entreprises employant 28.280 salariés, l'industrie française conserve une bonne réputation, grâce à une avance technologique dans plusieurs secteurs. « L'agroéquipement est le deuxième secteur le plus technologique au monde, derrière l'aéronautique : il y a plus de technologies dans un tracteur que dans une voiture », vante le président d'Axema, Damien Dubrulle, par ailleurs directeur général de Downs, entreprise spécialisée dans la pomme de terre.

Les agroéquipementiers français se font toutefois peu d'illusions. « On ne peut pas encore parler de déferlante de matériels chinois. Mais on sait que ça va arriver », prévient Damien Dubrulle. Avec un angle



d'attaque : les tracteurs électriques. Les constructeurs chinois produisent déjà des petits tracteurs de 25 chevaux électriques, à des prix défiant toute concurrence. « La question aujourd'hui est de savoir si l'évolution de la technologie permettra d'obtenir suffisamment de puissance et de capacité pour concurren-

cer les moteurs thermiques », explique Frédéric Verbitzky, vice-président d'Axema et président de la filiale française de Claas.

Une fois le saut technologique accompli, les Chinois pourraient profiter de leurs coûts de production ultra-compétitifs pour vendre leurs technologies aux distribu-

teurs européens d'agroéquipement, avec la promesse de solutions décarbonées pour les agriculteurs et des marges plus attrayantes que les tracteurs européens. Sans compter que le besoin en service après-vente est moins important sur un matériel électrique que sur son équivalent thermique.

Une usine de tracteurs à Qingzhou. La Chine pèse désormais 12,5 % des exportations mondiales d'agroéquipements
Photo CFOTO/Sipa

Les constructeurs chinois ont de sérieux atouts : des percées technologiques dans des secteurs proches (équipements du BTP, camions électriques, etc.), des capacités de production, une compétitivité inégalée. Mais surtout, une vraie stratégie industrielle de moyen terme. « Ici, la visibilité manque pour la technologie agricole en général. Est-ce qu'il faut aller vers le tout-électrique ? Le tout hydrogène ? » déplore Florent Guilleman, directeur général d'Amazone France.

En avril, dans le plan d'électrification, le gouvernement a déjà promis 10 millions d'euros pour « développer l'offre d'engins agricoles électriques ». Mais l'Etat pourrait aller plus loin. Annie Genevard, la ministre de l'Agriculture, a promis de recevoir les constructeurs pour évoquer le sujet une fois adopté le projet de loi d'urgence agricole. ■

annonces judiciaires & légales

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
Liberté - Égalité - Fraternité
ÉTABLISSEMENT PUBLIC TERRITORIAL
GRAND PARIS GRAND EST

AVIS D'ENQUÊTE PUBLIQUE

Ouverture d'une enquête publique unique préalable à la déclaration d'utilité publique de l'opération d'aménagement du secteur Bellevue à Clichy-sous-Bois emportant mise en compatibilité du Plan Local d'Urbanisme intercommunal de Grand Paris Grand Est

En application de l'arrêté préfectoral n° 2026-2075 en date du 12 mai 2026, Monsieur le Préfet de la Seine-Saint-Denis a prescrit la tenue de l'enquête publique unique préalable à la déclaration d'utilité publique de l'opération d'aménagement visant à la réalisation d'un programme d'habitat adapté sur le secteur Bellevue à Clichy-sous-Bois, emportant mise en compatibilité du Plan Local d'Urbanisme Intercommunal de Grand Paris Grand Est pour ce projet.

Cette opération d'aménagement a pour objectif de reloger des ménages au sein d'un programme de 32 logements sociaux à réaliser sous la forme de pavillons individuels, chacun associé à un espace réservé au stationnement d'une caravane et d'une voiture ainsi qu'à un jardin privatif.

Il convient également de mettre en compatibilité le Plan Local d'Urbanisme Intercommunal (PLUI) de Grand Paris Grand Est au regard de ce projet qui nécessite notamment une adaptation de la règle fixant une bande d'inconstructibilité qui s'applique en zone pavillonnaire au-delà des 20 premiers mètres par rapport à la voie existante.

L'enquête se déroulera du **vendredi 19 juin 2026 au lundi 20 juillet 2026 à 17h00**, soit une durée de 32 jours consécutifs. Le siège de l'enquête est fixé au Centre administratif et technique de la Mairie de Clichy-sous-Bois situé 58, allée Auguste Geneviève, 93390 CLICHY-SOUS-BOIS.

Monsieur Jean-Sébastien CHIARELLI a été désigné commissaire enquêteur titulaire et Madame Marianne BRUTINOT désignée commissaire enquêteur suppléante par le tribunal administratif de Montreuil.

Le dossier d'enquête publique est composé notamment :

- A. Mention des textes régissant l'enquête préalable à la Déclaration d'utilité publique unique valant mise en compatibilité du Plan Local d'Urbanisme intercommunal
- B. Le Dossier d'enquête publique préalable à la Déclaration d'Utilité Publique du projet :
 - o Pièce 1 : La délibération du Conseil de Territoire approuvant la demande d'ouverture d'une enquête préalable unique à la Déclaration d'utilité publique du projet d'habitat adapté valant mise en compatibilité du Plan Local d'Urbanisme intercommunal
 - o Pièce 2 : La notice explicative justifiant l'utilité publique du projet
 - o Pièce 3 : Le plan de situation
 - o Pièce 4 : Le plan général des travaux
 - o Pièce 5 : Le plan périmétrique de la Déclaration d'Utilité Publique
 - o Pièce 6 : Le périmètre délimitant les immeubles à exproprier
 - o Pièce 7 : Les caractéristiques principales des ouvrages
 - o Pièce 8 : L'appréciation sommaire des dépenses
 - o Pièce 9 : L'estimation sommaire du coût des acquisitions à réaliser

- C. Le Dossier d'enquête publique valant mise en compatibilité du Plan Local d'Urbanisme intercommunal :

- o Pièce 10 : La notice explicative de mise en compatibilité du PLUI par déclaration d'utilité publique (DUP)
- o Pièce 11 : Pièces modifiées du Plan Local d'Urbanisme intercommunal :
- o Pièce 12 : La Décision de dispense d'évaluation environnementale de la modification du PLUI pour ce projet après examen au cas par cas
- o Pièce 13 : Le Procès-verbal de la réunion d'examen conjoint des personnes publiques associées.

- D. Note de présentation non technique du ou des projets, plans ou programmes au titre de l'article L.123-6 du Code de l'environnement

L'arrêté d'ouverture d'enquête est publié sur le site de la préfecture de la Seine-Saint-Denis : www.seine-saint-denis.gouv.fr

Pendant toute la durée de l'enquête, un exemplaire du dossier d'enquête préalable à la déclaration d'utilité publique ainsi qu'un registre d'enquête, préalablement coté et paraphé par le commissaire enquêteur, sont déposés dans le lieu défini dans le tableau suivant afin que chacun puisse, aux heures habituelles d'ouverture au public, en prendre connaissance et éventuellement consigner ses observations.

MAIRIE DE CLICHY-SOUS-BOIS

Centre administratif et technique
Le lundi : de 13h30 à 17h00
Du mardi au vendredi : de 8h30 à 12h00 puis de 13h30 à 17h00
58, allée Auguste Geneviève
93390 Clichy-sous-Bois

Le dossier soumis à l'enquête peut également être consulté sur :

- une tablette numérique mise à disposition dans le lieu et aux horaires définis dans le tableau ci-dessus,
- sur la plateforme dédiée à l'enquête publique et au registre numérique : <https://www.registre-numerique.fr/amenagement-bellevue-clichysousbois>

Pendant la durée de l'enquête, le public pourra formuler ses observations et propositions :

- Sur le registre d'enquête disponible dans le lieu de l'enquête et aux horaires d'ouverture indiqués ci-dessus,
- Sur le registre numérique ouvert pendant toute la durée de l'enquête sur le site internet : <https://www.registre-numerique.fr/amenagement-bellevue-clichysousbois>
- Par courrier électronique à l'adresse : amenagement-bellevue-clichysousbois@mail.registre-numerique.fr
- Par courrier adressé par voie postale à l'adresse suivante :

Monsieur Jean-Sébastien CHIARELLI,
commissaire enquêteur
Enquête publique unique relative à l'opération d'aménagement pour un programme d'habitat adapté sur le secteur Bellevue à Clichy-sous-Bois
Centre administratif et technique
58, allée Auguste Geneviève
93390 Clichy-sous-Bois

- Lors des permanences du commissaire enquêteur indiquées ci-dessus.

Ne seront prises en compte que les observations reçues pendant la durée de l'enquête, du **vendredi 19 juin 2026 au lundi 20 juillet 2026 à 17h00**.

Les observations et propositions adressées par voie postale sont annexées sans délai au registre d'enquête et consultables au siège de l'enquête, pendant toute la durée de l'enquête. Les observations et propositions adressées par voie électronique (registre ou courriel)

seront consultables sur le registre numérique de l'enquête : <https://www.registre-numerique.fr/amenagement-bellevue-clichysousbois>

Toute personne peut, sur sa demande et à ses frais, obtenir communication du dossier d'enquête publique ainsi que des observations et propositions du public auprès du préfet de la Seine-Saint-Denis (direction de la coordination des politiques publiques et de l'appui territorial, bureau de l'utilité publique et des affaires foncières, 1, esplanade Jean Moulin, 93007 Bobigny Cedex).

Le commissaire enquêteur se tiendra à la disposition du public pour recevoir ses observations dans le lieu défini et aux horaires définis dans le tableau suivant :

MAIRIE DE CLICHY-SOUS-BOIS

Centre administratif et technique
Salle Nicolas Nelson - 3^e étage
58, allée Auguste Geneviève
93390 Clichy-sous-Bois
Vendredi 19 juin 2026 14h00 – 17h00
Mercredi 1^{er} juillet 2026 9h00 – 12h00
Vendredi 17 juillet 2026 14h00 – 17h00

Le délai de remise du rapport et des conclusions du commissaire enquêteur est d'un mois après la clôture de l'enquête publique.

Une copie du rapport et des conclusions du commissaire enquêteur sera adressée à la mairie de Clichy-sous-Bois pour y être tenue à la disposition du public pendant un an à compter de la date de clôture de l'enquête. Ces documents seront consultables sur le site internet de l'établissement public territorial Grand Paris Grand Est www.grandparisgrandest.fr pendant un an à compter de la date de clôture de l'enquête.

Les décisions susceptibles d'intervenir au terme de l'enquête publique sont :

- L'avis du conseil de territoire de l'EPT Grand Paris Grand Est sur la mise en compatibilité du Plan Local d'Urbanisme intercommunal à l'issue de l'enquête publique.
- La déclaration de projet, prononcée par le conseil de territoire de l'EPT Grand Paris Grand Est, sur l'intérêt général de l'opération projetée dans les conditions prévues à l'article L. 126-1 du code de l'environnement. La délibération intervient dans le délai fixé par le préfet, qui ne peut excéder six mois.

La déclaration de projet mentionne l'objet de l'opération tel qu'il figure dans le dossier soumis à l'enquête et comporte les motifs et considérations qui justifient son caractère d'intérêt général. Elle présente, en outre, une synthèse des observations du public ainsi que celles issues des autres consultations, le cas échéant. Elle indique, le cas échéant, la nature et les motifs des principales modifications qui, sans en altérer l'économie générale, sont apportées au projet au vu des résultats de l'enquête publique.

La déclaration d'utilité publique emportant la mise en compatibilité du plan local d'urbanisme intercommunal de l'EPT Grand Paris Grand Est avec le projet, prononcée par le préfet de la Seine-Saint-Denis, au bénéfice de l'EPT.

Après transmission de la déclaration de projet ou à l'expiration du délai fixé par le préfet, et au plus tard dans le délai d'un an à compter de la clôture de l'enquête, ce dernier se prononce sur la déclaration d'utilité publique.

Les informations sur le projet soumis à enquête peuvent être demandées auprès de la Direction aménagement et urbanisme de l'établissement public territorial Grand Paris Grand Est 11, boulevard du Mont d'Est • 93160 Noisy-le-Grand :

Madame Lann
Directrice de projets
elsa.lann@grandparisgrandest.fr
et
Monsieur Vergne
Chargé de missions PLUI
damien.vergne@grandparisgrandest.fr

EP 26-0291 / contact@publlegal.fr

La ligne de référence est de 40 signes en corps minimal de 6 points didot.

Le calibrage de l'annonce est établi de filet à filet.

Les départements habilités sont 75, 78, 91, 92, 93, 94, 95 et 69.

Patrick Pouyanné défend le rôle de TotalEnergies et convainc les actionnaires

ÉNERGIE

Malgré les critiques, le PDG de l'entreprise maintient le cap qu'il s'est fixé.

Les actionnaires ont validé, par une large majorité, deux choix clés pour la gouvernance du pétrolier.

Hortense Goulard

Face aux actionnaires, Patrick Pouyanné a vigoureusement défendu TotalEnergies. Le PDG a affronté, ces dernières semaines, un feu nourri de critiques, venant surtout de la gauche. Le pétrolier français a été accusé d'être un « profiteuse de guerre », ayant engrangé des « superprofits » grâce au conflit au Moyen-Orient. Des voix s'élèvent pour réclamer une plus forte taxation de ces profits, réalisés pour la plupart à l'étranger, ou pour réclamer que l'Etat puisse peser sur la stratégie du pétrolier.

Le patron s'exprimait, vendredi, devant 500 actionnaires du groupe, réunis au siège de La Défense. La sécurité était drastique : comme ces dernières années, les participants avaient dû se séparer de leurs sacs et de leurs ordinateurs, tandis que leurs téléphones portables étaient placés dans une pochette scellée. Vendredi, en pleine canicule, des activistes appartenant à plusieurs ONG ont protesté contre les investissements du groupe dans de nouveaux projets pétroliers et gaziers.

Face à ces protestations, Patrick Pouyanné a défendu le rôle du pétrolier français, qui contribue selon lui à assurer la sécurité d'approvisionnement énergétique du continent européen. « Nous n'avons pas à nous excuser de réussir », a lancé le patron. Le groupe a enregistré d'excellents résultats au dernier trimestre, marqué par la guerre au Moyen-Orient et la hausse des prix du pétrole. Son bénéfice net s'est établi à 5,8 milliards de dollars, en hausse de 51 % sur un an.

Chaîne de valeur intégrée

Selon le dirigeant, ces résultats s'expliquent par le modèle économique du groupe, qui mise sur une chaîne de valeur intégrée, allant de la production d'hydrocarbures à la vente en stations-service. La diversité géographique de son approvisionnement lui a permis d'amortir le choc de la fermeture du détroit d'Ormuz. Et ses traders ont eu du nez en pariant très tôt sur une envolée des cours du baril, avant les premières frappes israélo-américaines en Iran.

Les profits de TotalEnergies sont « réalisés majoritairement dans les



Patrick Pouyanné, le PDG de TotalEnergies, en mars dernier. Il pourrait rester à la tête de TotalEnergies plusieurs années encore.

pays producteurs », a pointé le PDG, et donc taxés, parfois lourdement, dans ces mêmes pays. Patrick Pouyanné a rappelé que le droit international ne permet pas « une double imposition des mêmes profits ». Le patron cherche ainsi à décourager toute velléité de « taxer les superprofits et faire payer les profiteuses de guerre », comme l'a suggéré le chef de file de La France insoumise Jean-Luc Mélenchon.

Le patron a également insisté sur les investissements du pétrolier dans l'électricité, en soulignant que certains de ses concurrents avaient fait demi-tour et renoncé à toute transition énergétique. En 2025, TotalEnergies a investi 3,5 milliards d'euros dans l'électricité, sur un total de 17,1 milliards d'euros d'investissements. Sa branche « integrated power » qui comprend des énergies renouvelables et des

batteries, mais aussi des centrales à gaz, contribuera bientôt à dégager des cash-flows.

Un baril à 80 dollars ?

TotalEnergies devrait continuer à engranger des profits élevés dans les prochains mois. « Même si la guerre se termine bientôt, les prix devraient se maintenir à un niveau élevé, sans doute supérieur à 80 dollars du baril », a estimé le PDG.

Outre le redémarrage des installations endommagées par les frappes, il faut compter un « temps de logistique pour que les tankers atteignent leurs points de chargement dans le Golfe, puis leurs marchés finaux », explique-t-il.

Les stocks mondiaux d'or noir ont fortement baissé depuis le début du conflit, ce qui signifie qu'il faudra les remplir à nouveau. Même si un accord de paix était

signé entre les Etats-Unis et l'Iran, les pétroliers pourraient hésiter avant de renvoyer leurs tankers dans le golfe Persique, de peur que les hostilités reprennent, a poursuivi le PDG. Huit bateaux transportant des cargaisons appartenant au groupe sont encore bloqués dans la région.

TotalEnergies devrait continuer à engranger des profits élevés dans les prochains mois.

Plusieurs résolutions portant sur la gouvernance du groupe ont été soumises au vote des actionnaires vendredi. Elles ont toutes été approuvées avec une très large majorité. Les actionnaires ont notamment donné leur feu vert, à plus de 99 %, à la nomination de Slawomir Krupa - le directeur général de la Société Générale - au conseil d'administration. Ils ont aussi validé, à plus de 97 %, l'extension de la limite d'âge de la fonction de président de 70 à 75 ans, et celle de directeur général de 67 à 70 ans.

Patrick Pouyanné, qui est âgé de 62 ans, occupe les deux fonctions depuis 2014. Il a été reconduit en 2024 pour un mandat de trois ans. La nouvelle limite d'âge lui permettrait donc de rester aux commandes pendant huit ans, avant de rester éventuellement comme président le temps d'accompagner son successeur. Face aux actionnaires, il a émis le vœu que ce dernier soit issu de l'entreprise, comme les trois derniers PDG. ■

Les écologistes cherchent à donner plus de poids à l'Etat

Des sénateurs proposent que l'Etat fasse l'acquisition d'une action TotalEnergies, qui serait ensuite dotée de droits supplémentaires.

« Superprofits », « greenwashing »... Alors que TotalEnergies réunissait vendredi ses actionnaires, les critiques à l'encontre du pétrolier se multiplient. Des sénateurs écologistes veulent profiter du « momentum » et donner à l'Etat une voix au chapitre chez TotalEnergies, remettant sur la table le sujet du contrôle public sur la société.

Seize sénateurs, dont Yannick Jadot, ont déposé une proposition de loi au Sénat en début de semaine, qui vise à permettre à l'Etat de disposer d'une « action spécifique », avec davantage de droits de vote qu'une action ordinaire.

Dans un premier temps, selon les élus écologistes, l'Etat pourrait acquérir une action ordinaire du

pétrolier. Celle-ci serait ensuite « transformée en une action spécifique ». L'Etat français disposerait en outre d'un représentant « sans voix délibérative » au conseil d'administration de TotalEnergies.

Intérêt général

Les élus veulent par ailleurs interdire au pétrolier d'investir dans des projets « susceptibles [s] d'entraîner des émissions de dioxyde de carbone supérieures à 1 milliard de tonnes », considérés comme des « bombes climaticides ». L'Etat actionnaire pourrait « empêcher la délocalisation de TotalEnergies aux Etats-Unis », ainsi qu'« intervenir dans les décisions du groupe, notamment en matière de climat », développe Yannick Jadot dans une vidéo postée sur les réseaux sociaux.

Le sénateur, ancien directeur des campagnes de Greenpeace, est l'un des pourfendeurs de la politique du pétrolier. Il a même été poursuivi en diffamation par TotalEnergies

avant d'être relaxé. Et, en 2024, une commission d'enquête qu'il dirigeait proposait déjà l'idée d'une « golden share » de l'Etat.

L'idée risque de ne pas être applicable en l'état actuel du droit, estime Arnaud Gossement, avocat spécialiste de l'environnement, même si elle soulève des questions intéressantes. « Jusqu'à présent, la Cour de justice de l'Union européenne s'est toujours montrée très réservée sur la possibilité pour un Etat de créer à son profit une action spécifique qui lui permet de donner son avis, voire de bloquer un changement du capital, c'est-à-dire des arrivées et des départs d'actionnaires », explique-t-il.

« Cette partie de la proposition de loi paraît délicate sur le plan juridique, et pourtant, elle est très utile, poursuit l'avocat. Cela fait longtemps qu'on se pose la question d'un rapprochement du droit des sociétés et du droit de l'environnement : est-ce qu'on peut demander à une

société non pas simplement de poursuivre son propre objet social, mais un objet conforme à l'intérêt général tel qu'il est défini par un Etat ? » Cette question « mériterait d'être approfondie, probablement au niveau européen ».

« Droit à détruire »

Cette proposition de loi intervient quelques semaines avant le jugement qui doit être rendu par le tribunal judiciaire de Paris sur de potentiels manquements de TotalEnergies à son devoir de vigilance climatique. « Le 25 juin, on saura si le tribunal considère qu'une société doit juste produire un rapport, c'est-à-dire informer, ou si elle est soumise à une obligation de vigilance plus large », rappelle Arnaud Gossement.

L'interdiction pour les entreprises d'investir dans des projets susceptibles d'émettre plus de 1 milliard de tonnes de CO₂ pourrait être rejetée par le Conseil constitu-

tionnel, estime le spécialiste, à cause du principe de prévisibilité de la peine. « Qu'est-ce qu'un investissement ? Qu'est-ce que ça veut dire, qu'il est susceptible d'entraîner des émissions d'oxyde de carbone supérieures à 1 milliard de tonnes ? Ou, quand, comment, qui vérifie ? Je serais assez surpris que cette disposition passe », pointe Arnaud Gossement. Même si le débat parlementaire pourrait permettre de préciser ces quelques points.

Cette disposition risque par ailleurs de créer un « droit à détruire », pointe le juriste. « Quand vous dites à quelqu'un : attention, passé telle limite, tu es en infraction, cela peut l'encourager à avoir un comportement jusqu'à la limite », prévient Arnaud Gossement. « Parce que le but aujourd'hui, ce n'est pas de ne plus avoir de bombes climatiques de plus de 1 milliard de tonnes d'émissions, c'est de ne pas en avoir du tout. »

— H. Go.

BioMérieux investit dans une nouvelle usine française de tests

PHARMACIE

Leader français du diagnostic in vitro, le groupe fabrique aux Etats-Unis ses tests identifiant les maladies infectieuses en quinze à soixante minutes.

Myriam Chauvot

Les tests PCR qui identifient en 15 à 60 minutes diverses maladies infectieuses sont le principal axe de croissance de BioMérieux. Mais, jusqu'à présent, il ne les produisait qu'aux

Etats-Unis. Il les produira bientôt également en France. Il a posé vendredi la première pierre d'une seconde usine, à La Balme-les-Grottes (Isère). Cette dernière représente un investissement de 250 millions d'euros et la création à terme de 400 emplois.

Tests en délocalisés

« L'objectif est de démarrer la production commerciale en 2030 », précise Pierre Boulud, directeur général du groupe, leader français des tests diagnostics in vitro. L'usine servira principalement le marché européen (un tiers des ventes de BioMérieux), pour accompagner la croissance de ses ventes de tests PCR

syndromiques, qui représentent 40 % de son chiffre d'affaires. Ils identifient des infections respiratoires, mais aussi gastro-intestinales, la méningite ou des maladies sexuellement transmissibles.

C'est en particulier dans les maladies non respiratoires que le plan stratégique à 2028 du groupe prévoit une croissance qui rend nécessaire d'accroître les capacités de production, ainsi que dans les tests ultrarapides quinze minutes seulement) réalisables en « délocalisés », hors des laboratoires de biologie médicale, car ils ne nécessitent pas un technicien de laboratoire et peuvent être effectués par tous types de soignants. Ils « ne concernent pour le

moment que le respiratoire, mais le développement de tests ultrarapides est en cours pour la méningite, les troubles gastro-intestinaux et les maladies sexuellement transmissibles », détaille Pierre Boulud.

La délocalisation hors des laboratoires permet un diagnostic plus rapide, au plus près du patient, sans

attendre qu'il arrive à l'hôpital. Cela contribuerait à désengorger les urgences. Mais en France, contrairement à d'autres marchés comme les Etats-Unis, les tests en délocalisés se heurtaient jusqu'à récemment à une interdiction réglementaire qui protégeait les laboratoires de biologie.

Une demande mondiale dynamique

Cet obstacle réglementaire « a été partiellement levé par un décret paru en février, qui autorise désormais à réaliser certains tests en délocalisés, dans certains lieux comme les Ehpad ou les maisons de santé en zone rurale. Mais pour que ce soit pratiqué, il reste à organiser le financement »,

250

MILLIONS D'EUROS

ont été investis dans la seconde usine à La Balme-les-Grottes (Isère), qui permettra également de créer 400 emplois.

observe-t-il. Sans remboursement, ces lieux autres que les laboratoires ne paieront pas les tests eux-mêmes, et la pratique ne décollera pas.

Que ce soit les tests PCR en une heure ou leur version ultrarapide délocalisée, la nouvelle usine de La Balme-les-Grottes devrait produire à partir de 2030 les réactifs nécessaires à tous les tests syndromiques. Leur demande mondiale connaît pour le moment la croissance espérée. « Notre plan stratégique 2024-2028 vise 7 % de croissance annuelle moyenne, nous avons enregistré 8 % en moyenne sur 2024 et 2025, indique le dirigeant. De même, nous sommes au-dessus de notre objectif de rentabilité. » ■

La reprise du marché immobilier est freinée

IMMOBILIER

La remontée des taux complexifie l'équation budgétaire des projets immobiliers.

Les indices des prix immobiliers SeLoger-Meilleurs Agents-« Les Echos » de mai reflètent cet attentisme.

Marie-Eve Frénay

Alors que les professionnels de l'immobilier s'attendaient à ce que la sortie de crise soit confortée cette année, le conflit au Moyen-Orient a déçu leurs espoirs. Exit l'effervescence habituellement constatée entre avril et juin, l'immobilier résidentiel se révèle plus atone que d'ordinaire. « On projette un atterrissage du nombre de transactions pour 2026 à un niveau inférieur à celui de 2025, alors même qu'en début d'année nous pronostiquions une progression de 5% », souligne Loïc Cantin, président de la Fédération nationale de l'immobilier (FNAIM).

A fin mars, le nombre de transactions sur 12 mois atteignait 952.000, à peine plus haut que les 951.000 opérations comptabilisées en 2025 par les notaires. « On est clairement davantage sur un rééquilibrage que sur un printemps de l'immobilier. Et plus le conflit dure, plus les volumes s'en trouveront impactés », confirme M^{me} Priscille Caignault, porte-parole du Conseil supérieur du notariat.

Prix globalement stables

Dans ce contexte, il n'est pas surprenant que les prix stagnent à l'échelle de la France. Au 1^{er} juin, le prix moyen ressort stable à 3.128 euros du mètre carré, selon les indices SeLoger-Meilleurs Agents-« Les Echos ». Depuis le début de l'année, le coût du mètre carré est même en légère baisse de 0,2%. Il faut dire que les moteurs de la reprise se sont essouffés. En France, la conjoncture se dégrade avec un taux de chômage repassé au-dessus des 8%, rendant les ménages plus attentistes. A l'international aussi, le climat est devenu plus anxieux avec le déclenchement des hostilités au Moyen-Orient, dont les effets sur le crédit immobilier sont palpables.

Le blocage du détroit d'Ormuz pousse désormais l'inflation au-delà de la cible de 2% fixée par la Banque centrale européenne. De quoi laisser peu d'espoir en juin dans le maintien à un niveau inchangé des taux directeurs, boussoles des taux des prêts à l'habitat. Les plus optimistes estiment que la hausse devrait être mesurée dans la mesure où les établissements bancaires ont anticipé cette remontée en ajustant, dès mars, leurs barèmes.

« Depuis l'entrée du conflit, les barèmes bancaires ont augmenté progressivement, avec des hausses de 0,15 à 0,3 point selon les banques », souligne Ludovic Huzieux, cofondateur d'Artémis Courtage. Mais, bien que contenues, ces augmentations, s'ajoutant au sursaut des taux déjà constaté à l'automne dernier, commencent à peser sur les emprunteurs aux budgets les plus serrés. Et elles refroidissent les investisseurs locatifs pour qui le taux d'intérêt est un paramètre crucial de rentabilité. « Les ménages sont en ce moment particulièrement attentifs à l'évolution des taux », constate M^{me} Priscille Cai-

gnault. « Sur 25 ans, les taux moyens étaient de 3,39% en mars, ils sont passés à 3,60% en avril et s'établissent aujourd'hui à 3,70% », dit Alexandra Verliac, économiste chez SeLoger-Meilleurs Agents, soit, sur trois mois, une augmentation de plus de 0,3 point sur la durée d'emprunt privilégiée des primo-accédants. « Dans les trois à six prochains mois, le renchérissement des taux devrait se concrétiser encore davantage. Il est paradoxal de constater que, sachant cela, la dynamique aujourd'hui sur le marché immobilier n'est pas plus favorable », pointe Loïc Cantin.

Malgré tout, la pierre montre des signes de résistance. En zones rurales, les prix progressent de près de 5% depuis début 2026. Il est toutefois compliqué de porter un constat global sur cette typologie de communes, qui englobe des villes connectées aux métropoles comme des villages qui perdent en habitants.

En zones rurales, les prix progressent de près de 5% depuis le début de l'année.

Dans les 11 principales métropoles, le marché est loin de la paralysie. « La configuration la plus difficile, ce sont des prix en baisse et des délais de vente qui s'allongent. Aucune des villes ne se trouve dans cette situation », observe Alexandra Verliac. Autrement dit : vendeurs et acquéreurs acceptent de se mettre à la table des négociations. Et avec succès à Lille, Bordeaux et Nice, où les délais de vente ont baissé de respectivement deux, sept et sept jours sur les trois derniers mois, en contrepartie d'une baisse des prix. A Lille et Bordeaux, depuis le 1^{er} mars, le repli des prix est sensible et dépasse les 2%. « Ces deux villes connaissent un décalage de saisonnalité. Après un printemps 2025 dynamique, elles n'avaient pas connu la baisse classique à l'automne. D'où le repli aujourd'hui plus marqué », analyse l'économiste pour SeLoger-Meilleurs Agents.

Mise en retrait des investisseurs locatifs

A Lyon, Nantes et Paris, l'immobilier résidentiel affiche un dynamisme encore plus net. Les temps de commercialisation raccourcissent malgré des prix qui remontent. A Nantes, en trois mois, le mètre carré moyen a bondi de 2,8%, et le délai de vente a reflué de quatorze jours. La situation reste très délicate à Strasbourg, Toulouse et Rennes. L'offre et la demande ont du mal à se rencontrer. Résultat : à Rennes, les propriétaires doivent aujourd'hui patienter en moyenne sept jours de plus pour vendre qu'à la fin de l'hiver.

A Rennes, comme dans la plupart des métropoles, la mise en retrait des investisseurs locatifs se fait toujours sentir. « Depuis notre création en 2009 jusqu'à 2021, les crédits fléchés vers l'investissement locatif représentaient 18 à 20% de nos volumes. L'an passé, on est tombé en dessous de 10% et ça continue en 2026 », confie Ludovic Huzieux.

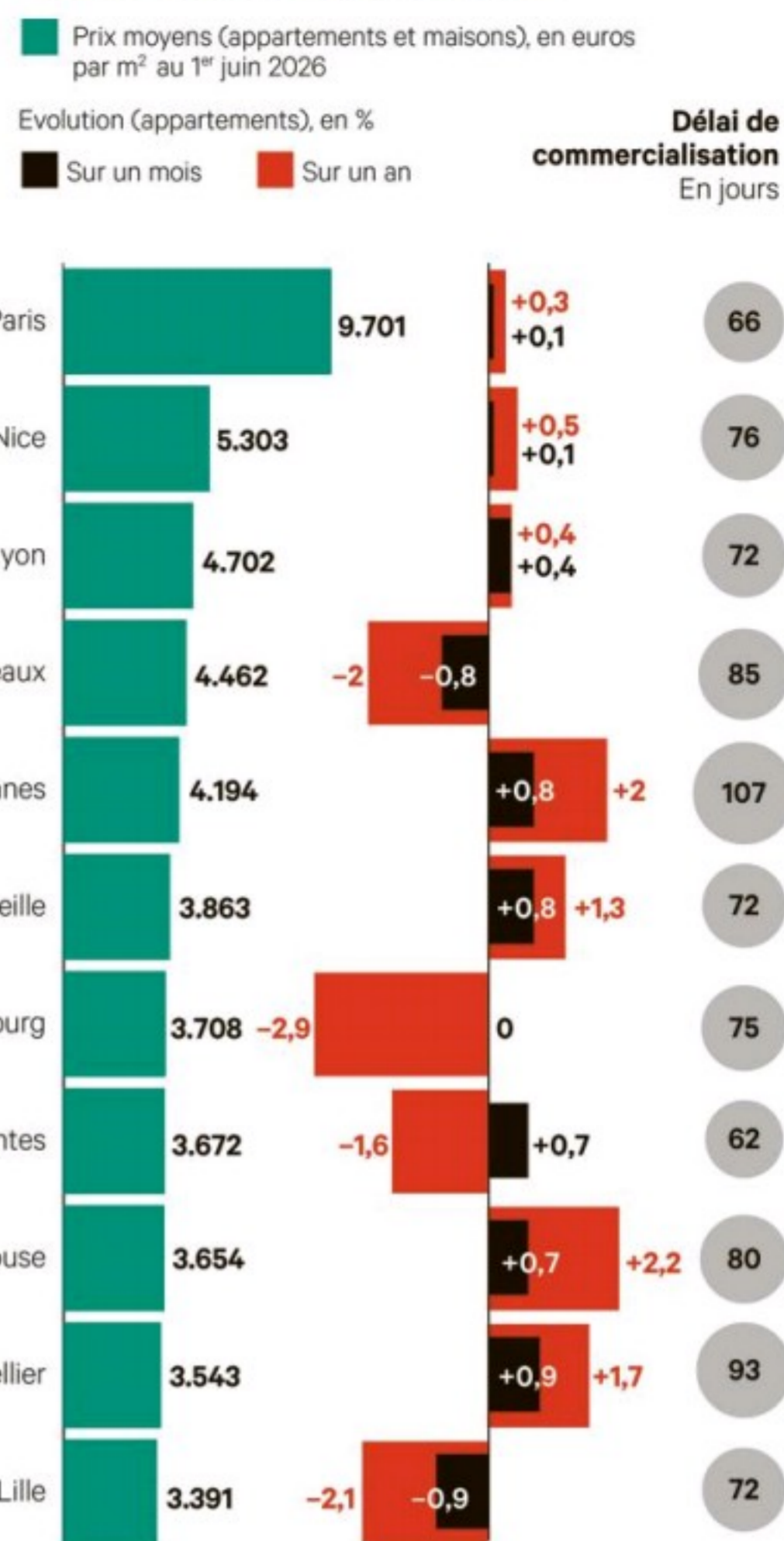
La loi logement, attendue pour l'été, pourrait intégrer des mesures attendues par les bailleurs, telle la suspension, sous condition, de l'interdiction de location des passoires thermiques. Mais la préparation de la présidentielle pourrait freiner ce plan. « Chaque mois qui s'écoule, on continue de s'enliser dans une crise de logement de plus en plus grave. Sans politique ambitieuse, on ne s'en sortira pas », prévient Loïc Cantin. ■

L'indice des prix de l'immobilier SeLoger - Meilleurs Agents - « Les Echos »

IPI 1 ^{er} juin 2026	Progression (en %)				Indice en points
	10 ans	5 ans	Depuis le début de l'année	1 an	
Paris (9.771 €/m ²)	+16,2	-10,8	+0,6	+0,3	154
Top 10 grandes villes	+39,6	+1,6	+1,1	+0,4	145
Top 50 grandes villes	+36,6	+4,3	+0,1	+0,2	132
Zones rurales	+32,5	+16,3	+4,8	+4,4	115
France	+27,5	+4	-0,2	-0,5	124

Indices des prix de l'immobilier résidentiel ancien en base 100 au 1^{er} janvier 2008. Les IPI 10 GV et 50 GV regroupent respectivement les 10 plus grandes villes de France et les 50 plus grandes villes de France hors Paris. Les IPI Paris, 10 GV et 50 GV ciblent les appartements. L'IPI France regroupe appartements et maisons. L'IPI rural est calculé sur les prix des maisons.

Les prix dans les grandes villes



* LES ECHOS / SOURCE : SELOGER-MEILLEURS AGENTS-LES ECHOS *

Les candidats à l'acquisition de logements sortent peu à peu du déni climatique

Les risques climatiques entrent désormais dans le choix immobilier de 77% des candidats à l'acquisition, selon un sondage OpinionWay pour Orpi.

Elsa Dicharry

Longtemps dans le déni face aux risques climatiques, les candidats à l'acquisition de logements seraient-ils en train d'évoluer ? Selon un sondage OpinionWay pour Orpi publié en avril, 77% des personnes interrogées indiquent que ces risques « entreraient dans leur choix immobilier » si elles cherchaient à acheter, dont 36% qu'ils « compteraient beaucoup ».

Les réponses diffèrent cependant selon les générations : 44% des plus de 65 ans en font un « facteur déterminant », contre 28% des moins de 35 ans. Les logiques en fonction de l'âge sont différentes, explique Guillaume Martinaud, le président d'Orpi : « Les plus âgés ont une vision patrimoniale et veulent pouvoir transmettre le bien qu'ils achètent. Les plus jeunes se disent que l'érosion côtière, par exemple, c'est pour dans 100 ans et qu'ils ont le temps de voir venir. »

Effet vue mer

Selon l'étude, la vigilance des répondants est accrue dans les territoires les plus exposés, notamment dans les villes où le risque lié au recul du trait de côte est largement identifié comme La Rochelle, Arcachon, Biarritz ou Saint-Malo. D'autant que depuis le 1^{er} janvier 2023, il est obligatoire de mentionner dès l'annonce immobilière si un logement est situé dans une zone à risque du fait de l'érosion du littoral ou d'une potentielle submersion marine.

Pas de quoi décourager pour autant les acheteurs ni même faire fondre les prix dans les communes du littoral où l'effet vue mer prend encore bien souvent le dessus sur les périls à venir. En témoigne une étude réalisée par le cabinet Callen-

dar - spécialiste de l'évaluation locale des risques climatiques - et l'association Conséquences, publiée en septembre dernier. Elle indique que 33.000 logements vendus entre 2020 et 2024, soit 6% des biens cédés dans les communes du littoral, seront concernés par la submersion marine ou l'érosion côtière d'ici à 2050. Des biens évalués au total à 8,3 milliards d'euros.

En outre, à l'échelle des communes exposées, « les biens situés dans les zones à risques sont en moyenne plus chers que les biens en retrait », et même largement : ils se vendent encore 26% au-dessus du prix médian s'agissant des logements cédés en 2024. Et même plus de 50% pour certains. Sur l'année écoulée (chiffres arrêtés au 1^{er} mai 2026), indique la FNAIM, la Fédération nationale de l'immobilier, les prix des logements ont encore augmenté plus vite dans les communes à risque de submersion (+3%) que dans les communes voisines (+0,3%) ou que dans l'ensemble des communes françaises (+0,5%).

Quels que soient les risques - côtiers, de crues, d'incendies... -, les prix ne flanchent qu'en cas de choc encore frais. « Il y a des endroits, comme en Gironde, où il y a eu des inondations l'hiver dernier et où les prix ont baissé de 20%. En bord d'Adour, dans des villes comme Dax - touchées par des crues récentes -, les gens continuent d'acheter à cause du cadre de vie, mais les prix

ont aussi diminué. Dans les Pyrénées-Orientales, il y a régulièrement une interdiction de remplir les piscines à cause de la sécheresse, cela fait réfléchir », les acquéreurs, énumère ainsi Guillaume Martinaud.

Mémoire courte

« A Redon, souvent inondé, il y a des décotes pouvant aller jusqu'à 30% sur les maisons. Dans mon secteur, les prix sont en baisse dans le village de Pont-Réan, du fait des crues de la Vilaine », témoigne de son côté Guillaume de Vergie, responsable des agences Laforêt Immobilier de Rennes et Bruz.

Cependant, note Thibault Laonde, fondateur du cabinet Callendar, « s'il y a toujours un impact immédiat de la sinistralité récente, cinq ans plus tard, l'épisode est souvent déjà oublié ». Les acquéreurs ont la mémoire courte. Voilà bien longtemps, par exemple, que la tempête Xynthia semble effacée des esprits chez les candidats à l'achat sur l'île de Ré. Tout juste le spécialiste constate-t-il une prise de conscience plus importante chez les Français du phénomène des retraits-gonflements argileux, qui a pour effet de fissurer les maisons.

Selon le président d'Orpi, « l'évolution est lente mais quand même prégnante » dans l'esprit des acquéreurs sur les risques climatiques. Il effectue une comparaison avec l'impact sur les ventes du diagnostic de performance énergétique, le

La date

2023

Depuis cette année-là, il est obligatoire de mentionner dès l'annonce immobilière si un logement est situé dans une zone à risque du fait de l'érosion du littoral ou d'une potentielle submersion marine.

DPE, qui attribue une note aux logements selon qu'ils sont plus ou moins énergivores et consommateurs de CO₂. « Au début, les gens le regardaient à peine. Aujourd'hui, il a une vraie incidence sur les prix », note-t-il ainsi.

Il faut dire qu'il est assorti d'interdictions à la location pour les passoires thermiques, les logements les plus mal notés. Ce n'est pas la seule raison : « Le DPE est aussi plus regardé par les acheteurs à la fois parce qu'ils se disent qu'un logement mal noté va leur coûter plus cher à chauffer l'hiver, mais aussi parce qu'ils y auront trop chaud l'été. Il n'est plus question pour eux de surpayer un petit appartement sous les toits à Rennes », témoigne Guillaume de Vergie. C'est aussi de cette façon que le changement climatique s'invite dans les décisions d'achat. ■

« Il y a des endroits, comme en Gironde, où il y a eu des inondations l'hiver dernier et où les prix ont baissé de 20%. »

GUILLAUME MARTINAUD
Président d'Orpi

Les Echos Le Parisien SERVICES

TOUS NOS SERVICES POUR FACILITER VOS DÉMARCHES ET FORMALITÉS

Contactez notre équipe au 01 87 39 70 08 ou prenez rendez-vous via le QRcode

PROFITEZ D'UNE REMISE DE 20% SUR L'ACHAT DE VOTRE TICKET AVEC LE CODE ECHOSVT26

VIVATECH

17-20.JUIN.2026

PARIS - PORTE DE VERSAILLES

WE DON'T PREDICT
THE FUTURE,
WE HOST IT.*



VALÉRIE BAUDSON
PDG
AMUNDI



JONAS PRISING
PDG
MANPOWERGROUP



ASMITA DUBEY
DIRECTRICE GÉNÉRALE
DIGITAL ET MARKETING
L'ORÉAL GROUPE

À VivaTech, votre ROI est notre KPI.
Collectez les insights décisifs
de +500 intervenants du monde entier.

RÉSERVEZ MAINTENANT SUR VIVATECH.COM

10 ANS
VIVATECH

— Co-organisateur —



Partenaires fondateurs



Depuis 2026

Partenaires médias

franceinfo:

arte



France
médias
monde

france.tv

BFM Business



Bloomberg



webedia.
ELEPHANT

* Nous ne prédisons pas l'avenir. Nous l'organisons.

Les entreprises européennes étranglées par la hausse des coûts du cloud et du logiciel

NUMÉRIQUE

Face à un secteur largement dominé par trois acteurs américains, les organisations européennes sont pieds et poings liés face aux hausses de prix.

Un véritable manque à gagner pour la compétitivité du Vieux Continent.

Joséphine Boone

Une facture supplémentaire de 140 milliards d'euros par an ? C'est ce à quoi pourraient faire face entreprises et administrations européennes entre 2026 et 2030 du fait de la hausse inexorable des tarifs des services cloud et logiciels, d'après le dernier rapport du cabinet Asterès pour le Cigref (Club informatique des grandes entreprises françaises).

Alors que les 27 dépendent à près de 80 % des fournisseurs numériques américains, l'immense ma-

rité de cette inflation traverse l'Atlantique pour remplir les poches des géants de la tech. Avec à la clé un « impact négatif sur l'économie européenne, en la privant d'environ 107 milliards d'euros de valeur ajoutée par an, soit 0,6 point de PIB et 1,4 million d'emplois à horizon 2030 », précise l'étude publiée jeudi.

Inflation non maîtrisée

Pour calculer cette hausse, les économistes d'Asterès se sont basés sur l'estimation annuelle des dépenses de services cloud et logiciel des organisations européennes en 2025 (400 milliards d'euros) affectées des hausses constatées par 54 directeurs du numérique (DSI) d'entreprises et administrations, puis ont modélisé les potentielles conséquences de ces chiffres au niveau continental. Sur les 140 milliards d'euros de hausse annuelle (en moyenne sur quatre ans), la grande majorité - 93 milliards - sortirait définitivement de l'économie européenne.

Si les entreprises européennes sont aussi pénalisées, c'est notamment parce que le marché du cloud et du logiciel est peu concurrentiel.

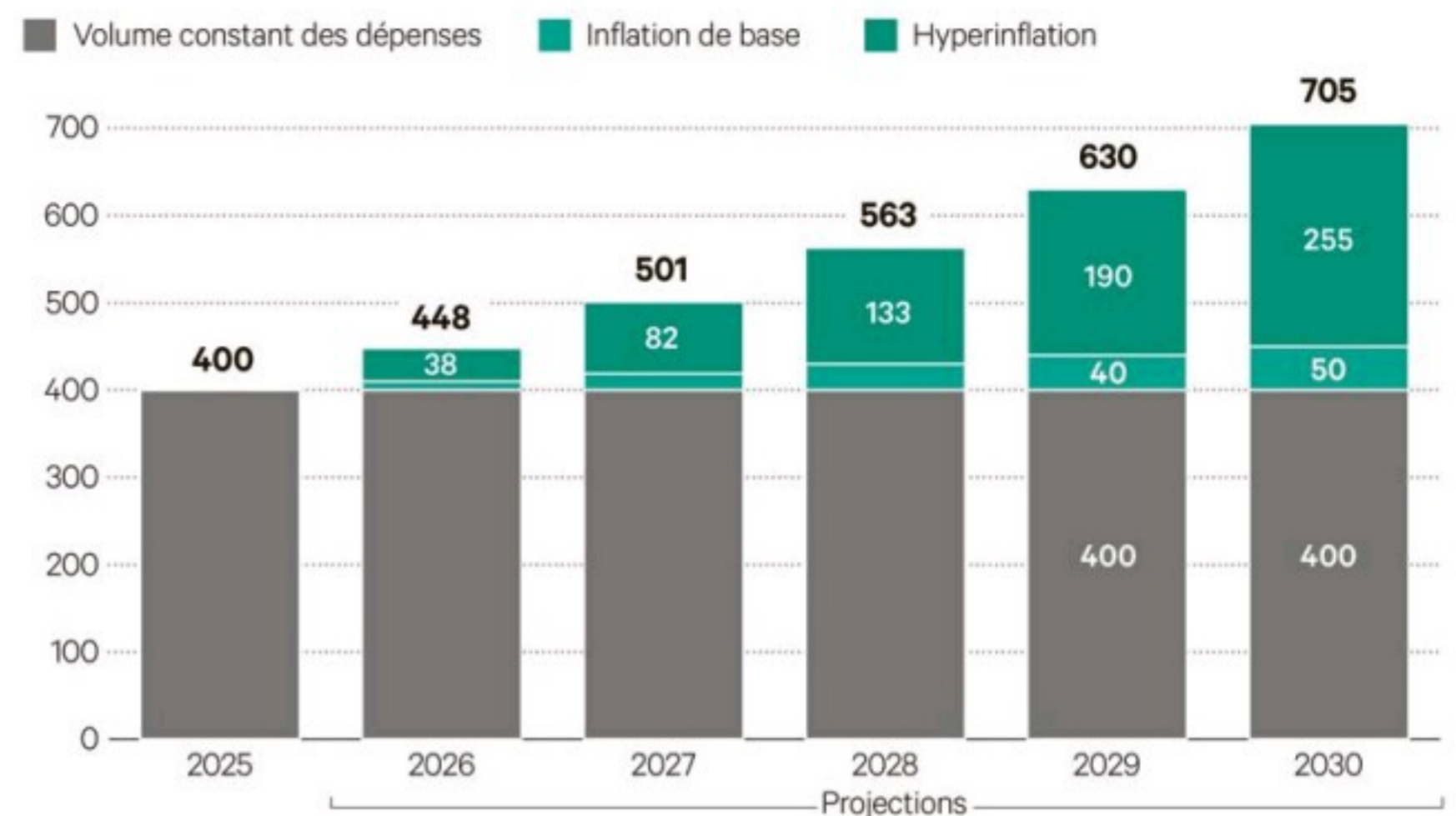
Comme le relatent régulièrement nombre de décideurs, la plupart des organisations constatent une dépendance structurelle vis-à-vis des fournisseurs de cloud. Notamment les trois plus puissants, tous américains : Amazon, Microsoft et Google. Coûts de sortie élevés, manque d'alternatives et intégration verticale de ces acteurs rendent difficile, voire improbable, un nivellement des prix vers le bas.

« Plus les entreprises européennes sont dépendantes, plus les fournisseurs peuvent se permettre de gonfler les prix, affirme Henri d'Agrain, délégué général du Cigref. Cela renforce les grands opérateurs et pénalise les petits acteurs européens. La dépendance aux produits n'est pas un mal en soi, mais si cela se fait aux dépens des acteurs européens, c'est un problème. » Car les dépenses supplémentaires qui transitent vers des fournisseurs non européens sont autant de milliards qui ne sont pas investis dans de nouveaux emplois et services numériques européens (ESN, logiciels).

Ce déficit de concurrence « confère aux fournisseurs un pouvoir de marché tel qu'ils peuvent

La flambée des coûts du cloud et du logiciel des entreprises européennes

Dépenses annuelles projetées des organisations européennes, en milliards d'euros



LES ECHOS / SOURCE : ASTERÈS-CIGREF

imposer une inflation des prix supérieure à la normale », explique en outre Asterès. Ainsi, l'inflation des tarifs pour le cloud et le logiciel se situait autour de 6 % il y a quatre ans. Il tourne aujourd'hui autour de 10 % par an, un phénomène qui pourrait s'accroître dans les années à venir.

Certains entreprises interrogées ont même vu leur facture grimper de plus de 50 % lors d'un renouvellement de contrat. Les hausses les plus frappantes concernent les logiciels de productivité et de collaboration. L'exemple le plus emblématique est sans doute celui de VMware, racheté par le géant Broadcom en 2023 et dont le prix des abonnements a explosé, pouvant grimper de 200 % pour certaines entre-

prises. « Cela a ouvert la porte à toutes les hausses tarifaires », constate Henri d'Agrain. Selon les auteurs de ce rapport, « ces hausses s'installent de manière progressive, silencieuse et récurrente, année après année, et suscitent pour l'heure une moindre mobilisation » des entreprises malgré l'ampleur du phénomène.

L'IA accentue la tendance

De fait, certains fournisseurs justifient le gonflement de la facture par l'ajout de fonctionnalités d'intelligence artificielle : chatbots, traduction en temps réel, résumé de réunions, agents. Des ajouts imposés aux clients dans 40 % des cas. « Ces pratiques précèdent l'arrivée de l'IA, mais celle-ci devient clairement un

nouveau prétexte pour augmenter les prix. La question est de savoir si l'on paie pour un service qui permet de faire des gains de productivité, ou pour des produits dont on ne voit pas l'utilité », souligne Guillaume Moukalla Same, chargé d'études économiques et co-auteur de l'étude.

Ainsi, les ajouts de fonctionnalités et les changements de tarification, comme le passage de l'abonnement au token pour les logiciels d'IA comme ceux de GitHub Copilot ou Anthropic, gonflent parfois très fortement la facture. Ces hausses de prix pourraient par ailleurs s'accroître pour compenser les dépenses d'infrastructures sans précédent des entreprises de cloud et d'IA outre-Atlantique. ■

Anthropic tutoie les 1.000 milliards de valorisation

INTELLIGENCE ARTIFICIELLE

L'entreprise d'IA vient de conclure une nouvelle levée de fonds de 65 milliards de dollars avant son introduction en Bourse.

Anthropic profite toujours de son incroyable succès commercial.

Florian Dèbes
— Correspondant à San Francisco

Une dernière levée de fonds sur la route qui doit conduire Anthropic à Wall Street. En plein succès commercial, l'entreprise à l'origine des logiciels d'IA Claude Code et Claude Cowork creuse l'écart avec son principal concurrent OpenAI, l'éditeur de ChatGPT.

Alimentée par une vingtaine de fonds principalement californiens et annoncée jeudi, une nouvelle opération financière permet à l'ancienne start-up de tutoyer les 1.000 milliards de dollars de valorisation. Avant même son introduction en Bourse attendue par le marché pour cette année.

Une croissance affolante Pour ce nouveau tour de table, Anthropic a collecté 65 milliards de dollars d'argent frais. Mais le plus important est ailleurs. A 965 milliard de dollars, la capitalisation de l'entreprise dirigée par Dario Amodei s'explique surtout par une croissance affolante, probablement inédite à cette échelle.

« Depuis notre levée de fonds de série G en février, notre adoption n'a cessé de progresser auprès de nos clients professionnels à l'échelle mondiale, et notre revenu annualisé a

dépassé les 47 milliards de dollars au début du mois », indique l'entreprise dans un communiqué.

Selon la définition du revenu annualisé (« run rate »), ce chiffre pourrait se transformer en chiffre d'affaires définitif d'ici à la fin mai 2027, à condition que la croissance actuelle se maintienne. Les contrats ne sont donc pas tous signés. Mais en six mois, Anthropic a multiplié par cinq ses prévisions de recettes pour les douze mois à venir. L'entreprise compte sur son nouveau modèle d'IA, Opus 4.8, également présenté jeudi, pour poursuivre à ce rythme.

Ecrasant tout sur son passage, Anthropic a pris la pole position du marché prometteur de l'IA. Avec ces nouveaux chiffres, les doutes sont minimes quant au fait qu'OpenAI soit resté derrière le laboratoire créé en 2021 par six de ses anciens salariés.

En avril dernier, quand Anthropic avait revendiqué avoir franchi le cap des 30 milliards de dollars de recettes sur douze mois, OpenAI enregistrait 24 milliards de dollars ARR mais répliquait que les définitions comptables n'étaient pas les mêmes entre les deux sociétés. L'écart est désormais supérieur à ce que peut expliquer une simple diffé-

rence de méthodologie. En dépit de la réussite depuis quelques mois du nouveau logiciel Codex d'OpenAI.

Au jeu de la comparaison avec OpenAI, Anthropic passe aussi devant, sans contestation possible, sur le terrain financier. Lors de sa dernière levée de fonds, en février dernier, l'entreprise de Sam Altman s'était valorisée pour 852 milliards de dollars.

En revanche, Anthropic reste derrière SpaceX, l'entreprise d'Elon Musk qui associe l'aéronautique spatiale et le développement de modèles d'intelligence artificielle. A quelques semaines de son introduction hors norme en Bourse, elle compte dépasser les 2.000 milliards de capitalisation boursière.

Des dossiers plus ou moins avancés

Ces dernières semaines, les trois champions de l'IA se sont activés pour séduire Wall Street. Mais ils sont chacun à des stades plus ou moins avancés. SpaceX a ainsi déjà publié son dossier déposé à la SEC, l'autorité américaine des marchés financiers, enclenchant ainsi officiellement le processus avant l'échange des premiers titres.

Selon le « Wall Street Journal », OpenAI serait sur le point de déposer son propre dossier auprès du régulateur mais encore de façon confidentielle. Plus discret pour l'instant, Anthropic a engagé un cabinet d'avocats sur le sujet et discute avec des banquiers.

« Si OpenAI entre en Bourse en premier et avec succès, le risque pour Anthropic est de voir OpenAI capter les capitaux des investisseurs institutionnels », met en perspective Harrison Rolfes, analyste au cabinet Pitchbook. Engagés dans une course aux investissements colossaux mais non rentables, Anthropic, OpenAI et SpaceX comptent sur la Bourse pour financer leurs achats de dizaines de milliers de processeurs. ■

« Si OpenAI entre en Bourse en premier et avec succès, le risque pour Anthropic est de voir OpenAI capter les capitaux des investisseurs institutionnels. »

HARRISON ROLFES
Analyste au cabinet Pitchbook

VIVATECH
17-20 JUIN 2026 / PARIS

COMMUNIQUÉ



IA : concilier accélération et souveraineté

IN CONVERSATION WITH ...



Grégory Erphelin,
Directeur général adjoint
de Crédit Agricole S.A.

Quel est le vrai risque de l'IA pour les entreprises : prendre du retard ou devenir dépendantes ?

Grégory Erphelin — Les deux, et c'est là le défi du moment. Aucune entreprise ne peut se permettre de se laisser distancer : c'est un enjeu de compétitivité. Mais la vitesse ne suffit pas. Le défi est aussi d'accroître sans se soumettre à de nouvelles dépendances. Aujourd'hui, 83 % des dépenses européennes en cloud et logiciels vont à des acteurs non européens pour plus de 260 milliards d'euros de technologies importées chaque année. L'enjeu n'est donc plus l'accès à l'IA, mais

la maîtrise des infrastructures, des données et des coûts.

Pourquoi les banques sont-elles au cœur de la souveraineté tech européenne ?

G.E. — Parce que leur métier a muté : hier, elles géraient

l'argent de leurs clients ; aujourd'hui, elles protègent aussi leurs données. La confiance qu'on leur accorde repose autant sur la solidité de leurs systèmes informatiques que sur celle de leur bilan. Elles sont aussi en première ligne, notamment le Crédit Agricole, pour financer la transition numé-

rique, l'innovation et l'émergence de capacités technologiques européennes.

Confronté aux géants mondiaux, quelle stratégie adopte le Crédit Agricole ?

G.E. — Nous sommes convaincus qu'il n'y a pas de performance durable sans souveraineté technologique. Il ne s'agit pas de renoncer aux technologies non européennes, mais de maîtriser nos dépendances. L'Europe regorge de pépites avec lesquelles nous voulons travailler en activant tous nos leviers : soutien à l'innovation avec « les Villages by CA », financement, investissement, choix de nos achats technologiques. C'est ce message que nous porterons à VivaTech cette année. Notre leadership technologique se traduit concrètement en sécurité, en compétitivité et en création de valeur pour l'économie européenne. ■

La France veut s'imposer sur la protection des mineurs en ligne



La proposition de loi française vise à interdire l'accès aux réseaux sociaux aux moins de 15 ans dès septembre. Photo iStock

NUMÉRIQUE

Avec une loi en préparation pour limiter l'accès des mineurs aux réseaux sociaux, Paris espère, à l'occasion du G7, convaincre ses partenaires de suivre son exemple.

Mehdi Laghrari et Charlie Perreau

L'activisme pour la protection des mineurs en ligne se poursuit, cette fois-ci à l'international. A l'issue de la réunion ministérielle de ses homologues du numérique qui s'est tenue vendredi à Bercy, la ministre de l'IA et du Numérique n'a pas boudé son plaisir. « Nous envoyons un signal fort. La protection en ligne est une priorité internationale et c'est à mettre au crédit de la présidence française », a déclaré Anne Le Hénauff.

En revanche, pas de plan d'actions concrètes dévoilé, seulement des « principes communs ». « On est d'accord pour dire que ça a un impact sur les enfants, que ce sont des risques systémiques », a souligné la ministre. Et d'ajouter qu'il faudra travailler plus précisément sur les

modèles économiques des plateformes et « être plus exigeants » vis-à-vis d'elles. Parmi ces « principes communs », une vérification « efficace de l'âge est essentielle ». Les parents « devraient disposer d'outils de contrôle parental faciles à utiliser, respectueux de la vie privée et efficaces » et les mineurs devraient avoir « les moyens d'agir grâce à une éducation complète » sur le numérique.

Pionnier réglementaire européen

La France veut ainsi s'appuyer sur son statut de « pionnier réglementaire ». Après une première adoption à l'Assemblée nationale, la proposition de loi portée par Laure Miller visant à interdire les réseaux sociaux aux moins de 15 ans a également franchi fin mars l'obstacle du Sénat. Une entrée en vigueur est prévue pour la rentrée de septembre.

Un calendrier tendu, alors que le texte doit encore passer sous les fourches caudines des régulateurs européens. Mais le contexte social pousse les acteurs publics à agir vite : alors que la quasi-totalité des 11-17 ans disent utiliser au moins une plateforme en ligne, près de deux tiers des 8-10 ans déclarent avoir un compte sur un réseau social, selon le dernier baromètre du numérique.

Cet usage massif commence également à inquiéter les parents : il y a quelques jours, un collectif de seize familles, dont cinq endeuillées par le suicide de leur fille, a déposé une plainte pénale contre TikTok pour « abus de faiblesse ». Les plaignants accusent l'algorithme de la plateforme d'avoir délibérément enfermé ces adolescents vulnérables dans une spirale de contenus toxiques liés à la dépression, l'anorexie et l'automotivation.

Bras de fer avec les Gafam

Dans ce contexte, Paris souhaite imposer une doctrine française sur la question de la protection des mineurs. Outre le lancement d'une plateforme scientifique internationale

pour évaluer objectivement l'impact des algorithmes sur la santé mentale des enfants, la France veut imposer aux plateformes des paramètres ultraprotecteurs dès l'inscription. Cela pourrait inclure la désactivation des notifications push à certains moments, et la fin du défilement infini.

Mais encore faut-il que ses partenaires soient sur la même longueur d'onde. Le vent est porteur : une quinzaine de pays européens ont d'ores et déjà engagé des travaux sur l'instauration d'une majorité numérique, et de nombreux pays extra-européens ont lancé des processus visant à interdire les plateformes aux mineurs. Mais d'autres, comme le Japon et la Corée du Sud, restent prudents, de peur de s'attirer l'ire de l'administration Trump en engageant un bras de fer avec les Gafam. Une position que la France souhaite changer. « Si certains usages numériques constituent pour les mineurs des opportunités d'enrichissement, ils soulèvent aussi des préoccupations croissantes en matière d'exposition à des contenus illicites, de cyberharcèlement, d'atteintes à la vie privée, d'usage excessif ou d'impacts sur la santé physique et mentale », rappelait la présidence française en amont de la réunion du G7 numérique. Une manière de préparer la bataille à venir. ■

Les parents « devraient disposer d'outils de contrôle parental faciles à utiliser, respectueux de la vie privée et efficaces. »

ANNE LE HÉNAUFF
Ministre de l'IA et du Numérique

et régionaux (« Ouest-France », « La Provence », « La Voix du Nord », etc.) ont assigné en justice l'entreprise californienne Brave, qui développe des services Web (navigateur, search). Et demandent de lourdes réparations en guise de préjudice. Précisément, après avoir tenté une démarche de conciliation via la Sacem, qui gère les droits voisins, ils ont saisi courant mai le tribunal judiciaire de Paris, pour demander réparation.

Certes, la société est peu connue dans l'Hexagone, avec une part de marché estimée à moins de 5 % pour son navigateur en Europe. « Mais avec son navigateur, son moteur de recherche et ses autres services, Brave est une sorte de mini Google, qui a la particularité de cocher toutes les cases du contentieux : les bots qui crawlent le Web sont opaques ; elle vend ses données et fournit des outils à l'écosystème IA ; Brave a aussi des services qui génèrent des résumés d'actualité – un peu comme Google AI Overviews déjà disponible dans de nombreux pays – entrant ainsi en concurrence avec les articles de presse », résume Renaud Le Guehec, avocat chez Normand et Associés.

Une première audience le 10 septembre

L'assignation a été reçue par Brave la semaine dernière et une première audience est fixée le 10 septembre prochain, d'après l'Apig. Selon le document de quelque 250 pages que « Les Echos » ont pu consulter, les éditeurs font valoir des actes de contrefaçon sur les fondements du droit voisin et du droit des marques. « Brave, dans le cadre de ses différents services, reproduit et communique au public, massivement et sans

aucune autorisation, les contenus issus des publications de presse », souligne le document. L'entreprise met à disposition, via son index, plus de 40 milliards de pages.

Ensuite, « les utilisateurs ont accès à l'essentiel de l'information dans des résumés et ceux-ci sont sourcés, ce qui donne une certaine crédibilité à Brave », grince l'avocat. Dans l'assignation sont ainsi présentés des « extra snippets » (extraits) sur Brave, laissant lire une bonne partie des articles parus dans des journaux. Le risque : que le lecteur soit découragé de cliquer sur les liens des articles, comme le montrent d'ailleurs plusieurs études, attestant d'une baisse du trafic de sites à l'étranger, sous l'influence de Google AI Overviews (encore indisponible en France).

« Brave illustre non seulement la transformation des moteurs de

« Star Citizen », un projet de jeu vidéo à 1 milliard lancé en 2012 et toujours pas sorti

JEUX VIDÉO

Avec 6,5 millions de contributeurs, il s'agit d'un phénomène unique dans l'industrie vidéoludique.

Mais les retards à répétition alimentent les doutes sur l'avenir du projet.

Nicolas Richaud

Les années de développement passent, mais « Star Citizen » ne perd toujours pas son souffle dans sa course de fond(s). Lancé en 2012, ce projet XXL de jeux vidéo de simulation spatiale (« space opera ») a franchi, cette semaine, le mur symbolique du milliard de dollars récoltés par crowdfunding – le cap des 500 millions avait été atteint il y a moins de quatre ans. Un record en matière de financement participatif, et un budget himalayen pour un jeu vidéo.

En tout, plus de 6,5 millions de personnes ont déjà mis au pot pour ce titre encore en cours de production et dont la sortie, initialement planifiée pour l'année 2014, a été décalée à maintes reprises. Conçu par la société Cloud Imperium Games (CIG), « Star Citizen » doit son aura à son patron et fondateur, Chris Roberts, qui porte le projet sur ses épaules depuis le début. Agé de cinquante-huit ans, cet Américain est un vétéran de l'industrie. Il s'est fait une réputation mondiale grâce au succès de ses jeux de simulation spatiale, tout particulièrement la franchise Wing Commander, apparue dans les années 1990.

Avec ce jeu qui devrait compter plusieurs centaines de systèmes planétaires, Chris Roberts a mis les petits plats dans les grands. Son projet doit ainsi se découper en deux formats. Le premier, « Squadron 42 », permettra au joueur de mener son épopée spatiale en solo, tandis que le second, « Star Citizen », sera massivement multijoueur (MMO) et se déroulera dans un univers persistant.

Aujourd'hui, « Squadron 42 » est le projet le plus avancé des deux et sa sortie est prévue pour 2026. Mais aucune date précise n'a été fixée et tout sem-

ble indiquer qu'il devrait voir le jour ultérieurement. Récemment, Chris Roberts a soutenu, auprès de « Variety », que ce jeu était dans les « dernières étapes » de son développement. « Nous espérons que ce sera un événement presque aussi important. A part « GTA 6 », c'est probablement le jeu AAA au budget le plus important », a-t-il déclaré l'été dernier à « La Presse ». En attendant, seule une version alpha (soit la toute première version d'un jeu) du projet de MMO « Star Citizen » est déjà ouverte aux joueurs en accès limité.

Contenus additionnels

Au-delà des reports incessants depuis 2012, le projet « Star Citizen » n'a cessé de susciter du bad buzz ces dernières années. La cause ? CIG a commercialisé une flopée de contenus additionnels payants, et notamment des vaisseaux dont peuvent se servir les joueurs dans la version déjà accessible du titre. Or certains de ces modèles sont parfois vendus plusieurs milliers de dollars, à l'instar du dernier appareil proposé par la firme (et pas encore jouable) : le Anvil Odin, un croiseur long de 762 mètres et armé de 20 missiles, vendu au prix de 5.000 dollars. Une pratique très décriée par de nombreux joueurs, qui s'interrogent aussi sur la viabilité du projet et craignent qu'il ne voie jamais le jour.

Pour apaiser ces inquiétudes, le groupe publie ses comptes depuis fin 2018. « Les gens pensent que nous sommes partis sur une île déserte, en train de siffler des piña colodas à l'arrière de notre super yacht », avait alors affirmé Chris Roberts au site Venture Beat pour justifier cette opération transparence.

Au début du mois, CIG a publié ses états financiers relatifs à l'exercice 2023. Dans le détail, le groupe a généré près de 143 millions de dollars de revenus, soit une hausse de 9,2 % sur un an et un niveau historiquement haut. Ses dépenses d'exploitation totales s'élevaient à 163 millions. Aujourd'hui, CIG emploie plus de 1.000 salariés à travers le monde via ses structures implantées à Manchester, Austin, Francfort et Montréal. Des équipes qui vont avoir du pain sur la planche pour faire atterrir avec doigté et finesse le double projet pharaonique de leur patron. ■

IA : les éditeurs de presse français attaquent Brave en justice

INTERNET

La société californienne est assignée devant le tribunal judiciaire de Paris pour contrefaçon.

Les éditeurs de presse demandent 80 millions d'euros et comptent envoyer un signal fort aux géants de l'IA.

Marina Alcaraz

Face aux acteurs de l'IA, les éditeurs de presse ne veulent pas rester les bras croisés. L'Alliance de la presse d'information générale (Apig) et 53 groupes de presse nationaux (pour les titres « L'Equipe », « Libération », « Les Echos », Bayard, etc.)

recherche en moteurs de réponse, mais elle se targue de mettre à disposition de tout l'écosystème de l'IA des outils permettant d'entraîner des modèles ou de créer toutes sortes d'applications visant aux mêmes fins », indique aussi l'assignation.

Préjudices matériel et moral

L'Apig et les éditeurs demandent donc des provisions en réparation des préjudices matériel et moral, d'un peu plus de 80 millions d'euros, au total (avec des montants différenciés pour chacun). Les « demandeurs » sollicitent également de la transparence de la part de Brave pour pouvoir calculer au mieux la rémunération due, sous peine d'astreintes.

Derrière cette action en justice, qui intervient après les mises en demeure contre Common Crawl et

d'autres entreprises de bases de données l'an dernier, figure aussi un moyen de faire pression sur les acteurs de l'IA, et de les obliger à négocier.

« On vise un acteur qui est positionné sur toute la chaîne de valeur, pour avoir une jurisprudence sur le sujet que l'on pourra faire valoir contre d'autres. C'est aussi un message adressé aux autres moteurs de recherche ayant intégré des fonctionnalités IA synthétisant les contenus des éditeurs de presse notamment sans aucune autorisation », explique Léa Boccara, responsable du pôle juridique et affaires publiques de l'Alliance. « Les acteurs de l'IA cherchent à tuer la propriété intellectuelle. On veut une décision qui puisse faire école », conclut Renaud Le Guehec. Contacté, Brave n'avait pas répondu jeudi soir à notre sollicitation. ■

La star de l'antigaspi Too Good To Go se lance dans le don

FOODTECH

La jeune pousse lance Donations+, un module destiné à mettre en relation commerçants et associations.

Le but est de simplifier la gestion des invendus et renforcer la position de Too Good To Go sur le marché du B to B.

Camille Wong

Après les paniers antigaspi pour les particuliers, Too Good To Go poursuit son développement vers le B to B. La start-up d'origine danoise enrichit son offre en France avec Donations+, un nouveau module de son logiciel à destination des commerçants, visant à fluidifier le don alimentaire entre magasins et associations.

Intégré à sa plateforme de gestion des invendus, cet outil promet de simplifier l'ensemble de la chaîne, du scan des produits à la traçabilité administrative, afin de mieux orienter les surplus vers les bénéficiaires. « Les commerces et les associations agissent déjà sur le don, mais les processus restent lourds, à la fois opérationnels et administratifs », explique Caroline Ray, directrice France de Too Good To Go.

Ce lancement s'inscrit dans la continuité du rachat de la start-up CodaBene en 2022, dont les briques technologiques ont été intégrées puis enrichies par les équipes françaises. L'entreprise ajoute ainsi une nouvelle source de revenus, via un modèle d'abonnement logiciel, en complément de sa commission historique sur les paniers antigaspi.

Couvrir toute la chaîne de revalorisation

Cette offre apparaît à la fois comme un relais de croissance et un moyen de couvrir toute la chaîne de revalorisation des invendus. En France, plusieurs enseignes testent déjà le dispositif, dont Système U, tandis que l'Espagne a servi de premier marché pilote.

Le développement du don apparaît ainsi comme une extension

naturelle, mais aussi comme une réponse implicite aux critiques adressées aux plateformes de revente, accusées par certaines associations de capter une partie des flux, notamment de qualité, qui auraient pu être donnés.

Le module lancé s'intègre au logiciel plus large de Too Good To Go à destination des commerçants et distributeurs, qui peuvent gérer leur date limite de consommation en faisant des promotions, des dons ou des paniers antigaspi.

Comment s'assurer que les associations n'héritent pas des invendus des invendus ? « Nos partenaires vont faire cet arbitrage à l'échelle de leur commerce en fonction de la nature des invendus et des volumes. Une association qui a un camion frigorifié ne va pas passer tous les jours pour de petits volumes, par

exemple, quand d'autres ne sont pas équipées pour gérer du frais », poursuit Caroline Ray.

Avec cette nouvelle offre, Too Good To Go se positionne frontalement face à des acteurs français comme Comerso ou Phenix, historiquement centrés sur le don caritatif. Un modèle pionnier pour ce dernier, qui a ensuite tenté une diversification vers les paniers antigaspi avant de réaffirmer son positionnement sur la gestion des invendus destinés aux associations. « Le modèle antigaspi pour les particuliers commence à être à saturation en France. La mode est un peu passée et les distributeurs l'internalisent de plus en plus », estime Jean Moreau, cofondateur de Phenix. Et d'ajouter : « Le passage vers les associations reste un travail de terrain important : il faut accompagner les magasins

dans les gestes de surtri, et s'assurer que les 30 chefs de rayon prennent 5 à 10 minutes par jour pour mettre de côté les bons produits. »

Un cadre fiscal favorable en France

Dans ce modèle, le coût est systématiquement supporté par le commerçant, l'industriel ou le distributeur, et non par l'association. L'un des principaux défis reste la qualification des invendus. « Les associations ont besoin d'être au clair sur la marchandise qu'elles vont trouver quand elles vont se rendre au point de collecte. C'est tout l'enjeu des outils de mise en relation », analyse Mohamed Abdesslam, associé-gérant chez Ternel, un fonds de capital-risque.

Reste que la France offre un terrain favorable au développement de

ces modèles. Les mécanismes fiscaux du mécénat et les obligations réglementaires, avec les lois Garot et Agéc sur le traitement des invendus, structurent le marché. « La France est le pays le plus avancé sur le don, notamment grâce aux avantages fiscaux », souligne Thomas Moreau, cofondateur de Done, start-up spécialisée dans le don d'invendus non alimentaires aux associations qui travaille avec Decathlon, Castorama ou encore Saint-Gobain.

La start-up a l'originalité de gérer la logistique, à travers des prestataires. « La tech permet d'adresser une solution à l'ensemble des entreprises qui ont ce besoin, peu importe sa taille, sa typologie ou ses volumes. C'est facilitant pour tout le monde », souligne Thomas Moreau, qui milite, grâce à la tech, pour une « ubérisation du don ». ■

« Le modèle antigaspi pour les particuliers arrive à saturation. [...] La mode est un peu passée et les distributeurs l'internalisent de plus en plus. »

JEAN MOREAU
Cofondateur de Phenix

Cegedim Santé rachète Médoucine

HEALTHTECH

Le plateforme de prise de rendez-vous en médecine douce indique être rentable depuis 2024.

C'est la quatrième acquisition en cinq ans du concurrent direct de Doctolib.

Marion Simon-Rainaud

Alors que près d'un Français sur deux déclare se tourner aujourd'hui vers les pratiques complémentaires, également appelées « médecines douces » (d'après une étude menée par Médoucine & Quintessens datée de 2022), le marché - entre 2 et 3 milliards d'euros par an, selon des spécialistes - se structure.

Cegedim Santé annonce le rachat de Médoucine, qui se présente comme le « Doctolib de la médecine douce ». Une « étape ambitieuse », souligne le groupe, qui ne communique cependant pas le montant de l'opération.

Une référence

Fondée en 2016 par Solange Arnaud, la jeune pousse s'est imposée comme une référence en la matière, ayant facilité 2,3 millions de rendez-vous en dix ans et fédérant un réseau d'environ 2.000 praticiens rigoureusement sélectionnés (sur un total de 80.000 professionnels répertoriés en France).

Sur cette plateforme, l'hypnose est la pratique la plus représentée, après la sophrologie et la naturopathie - l'ostéopathie (qui est, elle, la plus connue des médecines dites « douces ») est plus présente sur des sites généralistes comme Doctolib.

Rentable depuis janvier 2024, la plateforme revendique près de 50.000 réservations mensuelles et 2 millions d'euros de chiffre d'affaires (pour l'année écoulée, en 2025).

Malgré le rachat, les douze salariés de Médoucine devraient demeurer dans leurs locaux, au sud de Paris. La cheffe d'entreprise Solange Arnaud reste pour accélérer le développement de l'entreprise en tant que présidente de l'entité.

Une stratégie ciblée de croissance externe

L'éditeur de Maia, la solution de prise de rendez-vous médicaux en ligne concurrent direct de Doctolib, affiche une ambition claire : « jouer un rôle décisif dans la structuration du marché des pratiques complémentaires, largement répandues en France », explicite Benoît Garibal, directeur général de Cegedim Santé.

Créé en 2021, Cegedim Santé (filiale du groupe historique du même nom, datant de 1969) a fait quatre acquisitions dont le dernier rachat remonte à février 2024 avec Visiodent (logiciel métier dentiste). « [Notre] développement repose [aussi sur] une stratégie d'acquisitions ciblées », résume Benoît Garibal. Et Solange Arnaud d'ajouter : « Il y a un vrai esprit entrepreneurial dans cette boîte familiale. Certains ont vendu leur entreprise mais sont encore salariés dix ans après ! »

Les deux entités resteront distinctes, conservant leurs publics et périmètres propres, mais œuvreront de concert pour proposer une offre de soins globale, transparente et qualitative. « L'idée est de garder deux marques pour avoir accès à ces deux marchés, tout en gardant la lisibilité de ce monde moins connu des thérapeutes et créant des passerelles », explicite Solange Arnaud, qui a déjà fondé trois sociétés et a travaillé dix ans dans l'industrie pharmaceutique. ■

EN DÉFISCALISANT LEUR IFI, SYLVIE ET JEAN NE SERONT PAS TAXÉS D'ÉGOÏSME.

QR code

Pour en savoir plus sur les avantages fiscaux, rendez-vous sur ifi.fondationdefrance.org ou appelez le 01 44 21 87 87

Fondation de France

La Fondation de toutes les causes

Le Mont-Saint-Michel rêve du tourisme d'affaires

TOURISME

Le site normand aimerait développer un tourisme lié aux séminaires d'entreprises, encore embryonnaire aujourd'hui.

Mais le parc hôtelier doit s'adapter.

Philippe Legueltel
— Correspondant à Caen

L'été approche et des centaines de milliers de visiteurs vont à nouveau envahir les ruelles du Mont-Saint-Michel, en Normandie. Inscrit au Patrimoine mondial de l'Unesco depuis 1979 et redevenu une île après d'imposants travaux de désensablement, le Rocher, comme on l'appelle, est déjà le premier site touristique français hors Paris. Mais les quelque 2,8 millions de curieux venus l'an dernier admirer cette merveille du sud du département de la Manche (+3,1 % par rapport à 2024) ne lui suffisent visiblement pas.

Les acteurs locaux rêvent désormais de remplir aussi leurs hôtels avec des séminaires d'entreprise le reste de l'année, notamment de septembre à mars.

Cette clientèle tourisme d'affaires se fait pour l'instant rare au Mont, pourtant bien desservi, à moins de quatre heures de Paris par autoroute et relié au réseau TGV au départ de la gare de Paris-Montparnasse. « Nous avons le souhait de la développer. C'est une variante supplémentaire à nos offres qui va permettre aux clients de séjourner plus d'une nuit chez nous, à la différence des visiteurs individuels, et qui appelle de la consommation additionnelle », espère Frédéric Besson-neaud, PDG de Sodetour SAS, l'un des deux principaux acteurs du tourisme local. Pour l'heure, le tourisme d'affaires représente moins de 5 % de son chiffre d'affaires (qu'il ne communique pas).

« Une cible très intéressante »

A la tête d'un parc de cinq hôtels et trois restaurants, tous implantés sur le lieu-dit La Caserne, situé juste avant la nouvelle digue-passerelle de près d'un kilomètre qui relie la terre ferme au Mont, Sodetour dit

vouloir passer d'une démarche simplement « réceptive » à une démarche « de prospection », en Normandie, mais aussi dans les régions voisines (Ile-de-France, Bretagne).

Son grand concurrent, le groupe La Mère Poulard, connu pour son hôtel-restaurant du même nom, affiche une volonté identique de séduire davantage les entreprises. « Il y a une vraie demande à laquelle nous répondons peu. On souhaite pour cela s'améliorer, car nous ne disposons pas des espaces adéquats pour se conformer aux attentes du marché », explique Frédéric Vincent, directeur général de La Mère Poulard, qui gère vingt-cinq établissements, dont six hôtels (trois sur le Mont et trois à La Caserne).

Avec un total de 175 chambres, le groupe normand étudie la façon de s'ouvrir davantage aux séminaires. « Ce tourisme-là représente moins de 10 % de notre chiffre d'affaires de 25 millions d'euros en 2025 et nous voudrions doubler cette part en visant des cibles de 30 à 50 personnes. Notre plus grand établissement dispose de 39 chambres. Il nous manque clairement des chambres », précise le dirigeant.

Sodetour va, de son côté, engager sur les prochaines années une rénovation de ses établissements, classés de deux à quatre étoiles, totalisant 259 chambres, dont un Mercure de 100 chambres et de salles de réunion.

A la tête de l'Établissement public du Mont-Saint-Michel (EPMSM) qui gère le site depuis 2020, Thomas Velter, directeur général, partage le souhait des hôteliers. « Cette clientèle de séminaires est une cible très intéressante. Nous tenons aussi à jouer notre rôle et à faire connaître le patrimoine », note le responsable de l'EPMSM, qui compte déjà une cinquantaine d'entreprises mécènes.

Pas de construction nouvelle

Selon lui, les atouts ne manquent pas. « Il faut savoir que des salles de l'abbaye sont privatisables. Les entreprises qui les utilisent apprécient la beauté des lieux », ajoute Thomas Velter, également administrateur de l'abbaye, gérée, elle, par le Centre des monuments nationaux. Sur ce créneau du tourisme d'affaires, il veut aussi conquérir des marchés étrangers, tels que la Corée du Sud, le Japon et les États-Unis.

Mais la partie n'est pas gagnée d'avance pour Sodetour et le groupe La Mère Poulard, qui rêvent d'accroître leurs capacités hôtelières.



Quelque 2,8 millions de touristes sont venus au Mont-Saint-Michel en 2025, soit +3,1 % par rapport à 2024. Photo aprim-caen

« Cette clientèle de séminaires est une cible très intéressante. Nous tenons aussi à jouer notre rôle et à faire connaître le patrimoine. »

THOMAS VELTER
Directeur général de l'Établissement public du Mont-Saint-Michel

res. Impossible d'envisager de nouvelles constructions sur le Mont.

Leur seul espoir pourrait venir de la future mise en place d'un plan d'accueil en faveur du développement touristique et de l'amélioration de l'accueil à La Caserne, étudié avec les acteurs locaux et le préfet de la Manche. Sauf que le plan local d'urbanisme intercommunal empêche toute construction nouvelle. Ce dernier espace est aujourd'hui bloqué et ne pourrait être modifié que par une évolution de la réglementation.

Une réunion s'est d'ailleurs tenue à ce sujet mardi. « Si extensions il y a, elles devront être limitées et répondre à des motifs particuliers. Donc, elles seront complexes à mettre en œuvre », prévient un habitué du site et de ses longues procédures administratives. ■

Une nouvelle dynamique pour La Mère Poulard

Le groupe familial normand, poids lourd économique du Mont avec 25 établissements, entend modifier son image.

C'est le groupe qui compte au Mont-Saint-Michel. Propriétaire de 25 établissements, La Mère Poulard est un poids lourd touristique qui touche à tous les domaines. Avec six hôtels, huit restaurants, cinq points de vente à emporter, trois musées privés et trois boutiques souvenirs, le groupe familial normand, créé en 1986 par Eric Vannier, est aussi le premier employeur du Mont avec 170 salariés permanents et jusqu'à 280 personnes en pleine saison, pour un chiffre d'affaires de 25 millions d'euros en 2025.

Incontournable sur le Rocher mais aussi au lieu-dit de la Caserne, l'espace commercial situé juste avant la nouvelle digue passerelle reliant la terre ferme au Mont, le groupe normand a fait le choix de se recentrer sur son pôle touristique en se séparant, en octobre 2025, de son pôle agroalimentaire constitué de la biscuiterie de La Mère Poulard, créée en 1998 et installée à Maen-Roch (Ille-et-Vilaine), non loin du Mont.

« Nos deux pôles avaient besoin d'investissements très importants. En vendant cette usine qui réalisait un chiffre d'affaires de près de 30 millions d'euros, cela nous a donné une capacité financière pour travailler sur notre plan d'investissements, estimé à ce même montant », souligne Frédéric Vincent, directeur général de La Mère Poulard, à ce poste depuis mars 2025, après une longue expérience dans le secteur de la restauration et de l'hôtellerie, passé par la société Paul Ricard

et, dernièrement, par le groupe Lucien Barrière.

Conscient des nouvelles attentes des visiteurs du Mont vers plus de qualité, le groupe ne veut pas rater le rendez-vous avec le public. « Nous devons être qualitatifs dans nos offres et on peut être qualitatif tout en étant très économique. Il nous faut répondre aux demandes des consommateurs », poursuit le dirigeant. La rénovation de ses hôtels et de ses restaurants à la refonte du contenu de l'offre culturelle de ses musées, le groupe entend modifier son image et s'inscrire, sans le dire, dans la ligne de la montée en gamme voulue par l'Établissement public du Mont-Saint-Michel depuis 2020. Déjà, en juillet 2025, le restaurant La Taverne du Mouton Blanc a rouvert ses portes proposant un concept repensé, une carte nouvelle et une décoration revue. De même, la grande salle de la brasserie Les Terrasses de la Baie a été redessinée en mars 2026. Et d'autres chantiers suivront.

« Destination positive »

L'arrivée du chef Christophe Pacheco, un des meilleurs ouvriers de France 2011, qui a pris les rênes des cuisines du groupe en 2024, avec pour mission de faire évoluer son identité culinaire, illustre justement ce virage pris par La Mère Poulard, qui totalise 300.000 couverts par an. « Il fait partie du projet de rénovation et de restructuration du groupe. Il a un regard sur toute notre offre alimentaire, de la carte de nos restaurants à nos ventes à emporter, précise Frédéric Vincent. Le Mont doit retrouver une image de destination positive. C'est aussi l'image de la France qui rayonne ici. » — P.L.

Le « Rocher » normand va cumuler les chantiers

Des travaux de restauration de l'abbaye à la rénovation des hôtels, de nombreux chantiers vont être engagés dans les années qui viennent.

Solidement ancré au milieu de la baie du Mont-Saint-Michel, le majestueux édifice n'échappe pas aux vents et sels marins qui, inexorablement, dégradent les constructions des siècles passés. Au-delà des effets de la nature sur le Mont, qui va obliger les acteurs publics à intervenir sur le bâti, les acteurs privés du tourisme vont, eux aussi, engager des investissements pour la rénovation de leurs hôtels et restaurants.

La liste des chantiers est longue. Le groupe La Mère Poulard, premier acteur d'hôtellerie-restauration du Mont, envisage un plan d'investissement d'un montant d'environ 30 millions d'euros jus-

qu'en 2030. « L'ensemble de nos activités touristiques va être concerné, des musées aux hôtels. Il faudra pour cela que le contexte économique se stabilise et que notre activité se maintienne », précise Frédéric Vincent, directeur général du groupe.

Le premier ascenseur

Les travaux les plus lourds vont concerner l'hôtel-restaurant L'Auberge de La Mère Poulard, navire amiral du groupe, célèbre pour son omelette soufflée et ouvert depuis 1888. Dans un bâtiment intégralement classé, toute intervention nécessite des autorisations. « Le chantier, que l'on prépare déjà depuis un an, commencera fin 2029 pour une durée de dix-huit mois. Outre la rénovation des lieux, un ascenseur doit y être installé, qui serait le premier sur le Mont », avance le responsable.

Toujours sur le Mont mais située tout en haut de l'édifice, l'abbaye, qui

a reçu à elle seule 1,6 million de visiteurs en 2025, sur les 2,8 millions qui ont fréquenté le site, va encore connaître des échafaudages. Gestionnaire des lieux, le Centre des monuments nationaux (CMN) prévoit une enveloppe estimée à une cinquantaine de millions d'euros. Dans la présentation de ses projets 2026, le CMN mentionne « des travaux de restauration du clocher ainsi que du chevet de l'abbatiale ».

Au lieu-dit La Caserne cette fois, situé juste avant la digue passerelle qui relie la terre ferme au Mont, les cinq hôtels de l'autre groupe privé touristique, Sodetour SAS, vont aussi bénéficier d'un plan de rénovation dans les cinq à sept ans à venir. « Certains ont fait leur temps. Il nous faut nous adapter aux nouvelles tendances ou concepts souhaités par la clientèle », indique Frédéric Besson-neaud, PDG du groupe. Outre ses hôtels, le groupe compte trois restaurants, une sandwicherie,

une galerie marchande et un camping. La facture est en cours de chiffrage. Elle devrait atteindre plusieurs millions d'euros.

A la tête de l'Établissement public du Mont-Saint-Michel (EPMSM), Thomas Velter, son directeur général, annonce de son côté un Programme pluriannuel d'investissement (PPI) de 38 millions d'euros, mené de 2025 à 2030. « Il touchera tous les secteurs de notre action, de l'environnement à la culture, de la sécurité aux mobilités. Mais depuis l'an dernier rien n'a encore été enclenché, car nous n'avons pas les capacités à financer seul ce PPI », regrette le responsable.

Seule la réforme annoncée et toujours reportée entre les deux acteurs publics, le CMN et l'EPMSM, en discussion à Matignon, devrait pouvoir résoudre le blocage afin de mieux redistribuer les recettes des visiteurs du Mont. Voilà un autre chantier, cette fois-ci très politique. — P.L.

PFAS : Coldep teste son système d'extraction et de concentration

INNOVATEURS

Hubert Vialatte

—Correspondant à Montpellier

Dans une colonne en matériau composite d'une hauteur de six mètres, des millions de microbulles coagulent et forment une mousse polluée, aspirée vers le haut par le vide. Voici l'un des nouveaux fronts technologiques de la lutte contre les PFAS, ces polluants éternels devenus un casse-tête sanitaire et industriel à l'échelle mondiale. Développée par Coldep, filiale de Nijhuis Saur Industries (NSI - groupe Saur), la technologie Vacuum Airlift (VAL), issue de dix ans de R&D, extrait jusqu'à 99 % les PFAS présents dans l'eau, pour les détruire ensuite sur site, sans passage par l'incinération.

Une fois les PFAS concentrés par le système VAL, ils sont en effet détruits sur place grâce à une technologie d'oxydation électrochimique avancée fournie par le canadien Axine Water Technologies. « Le rapport coût/efficacité de notre technologie est sans équivalent. Les alternatives affichent encore des coûts d'exploitation très élevés, notamment à cause du transport et du traitement des concentrats », affirme Sébastien Latz, directeur général de Coldep, dont l'innovation a été exposée au Salon IFAT, événement mondial de référence des technologies environnementales qui s'est tenu début mai à Munich, en Allemagne.

Le procédé de Coldep repose sur un principe physique de

fractionnement par mousse sous vide. Dans les colonnes, de l'air est injecté à la base sous forme de microbulles. Sous l'effet du vide, ces bulles augmentent considérablement leur surface d'exposition. Les PFAS viennent s'y agglomérer avant de former une mousse polluée, aspirée en partie haute. « Plus on augmente la surface d'exposition des bulles, plus on améliore leur capacité à capter les micropolluants. C'est une application de la loi de Henry », détaille-t-il.

Traitement local

Pour 1.000 m³ d'eau contaminée, le système peut réduire le volume final à traiter à environ 1 m³. « L'enjeu, ce n'est pas uniquement l'extraction, mais aussi la concentration », insiste-t-il. Coldep vise un traitement local, modulaire et automatisé, sans production de déchets secondaires. La société a conçu deux unités mobiles conteneurisées. L'une est déployée entre les Pays-Bas et la Belgique, l'autre en Alsace. Ces démonstrateurs servent à qualifier les performances du système selon les volumes d'eau, les types de PFAS présents ou les objectifs réglementaires visés. Les applications concernent des secteurs variés : chimie, agroalimentaire, semi-conducteurs, traitement des sols pollués ou encore des sites contaminés comme la vallée de Rumilly, en Haute-Savoie.

L'enjeu est désormais le passage à l'échelle. Coldep travaille avec l'université de Montpellier sur le développement de capteurs destinés à améliorer le pilotage et l'automatisation du processus. Un financement de l'Ademe de 233.000 euros a par ailleurs été obtenu dans le cadre d'Innov'Eau, pour le projet Triflo axé sur de nouveaux procédés de traitement des effluents industriels. Avec l'appui financier et industriel de Nijhuis Saur Industries, Coldep, qui réalise un chiffre d'affaires d'un million d'euros avec 12 salariés, ambitionne de multiplier par dix son activité en trois ans. Son objectif est de devenir l'un des centres technologiques innovants de NSI, spécialisé dans le traitement des eaux dans les secteurs aquacole, industriel et des micropolluants. ■

Il a dit



« Le rapport coût/efficacité de notre technologie est sans équivalent. »

SÉBASTIEN LATZ

Directeur général de Coldep

Hydrogène : GCK placé en redressement judiciaire

AUVERGNE-RHÔNE-ALPES

Spécialiste du retrofit hydrogène de véhicules, notamment des bus, le groupe auvergnat n'est pas parvenu à trouver son marché.

Françoise Sigot

—Correspondante à Lyon

Nouvelle victime dans la filière hydrogène. Après Symbio, spécialiste de la pile à combustible lâché par Stellantis, ou Hyvia, la filiale hydrogène de Renault, le groupe GCK (pour Green Corp Connection) vient d'être placé en redressement judiciaire par le tribunal des activités économiques de Clermont-Ferrand.

Depuis 2022, ce spécialiste du retrofit des bus et camions cumule près de 20 millions d'euros de pertes. Le dernier chiffre d'affaires communiqué par le groupe,

en 2024, s'établissait à 34 millions d'euros. GCK, qui organise ses activités entre Cournon-d'Auvergne (Puy-de-Dôme), Lempdes (dans le même département) et Venelles (Bouches-du-Rhône) où il emploie 187 personnes recherche désormais un repreneur pour poursuivre sa route. Le tribunal des affaires économiques a fixé la limite de dépôt des potentielles offres de reprise au 19 juin.

Plusieurs levées de fonds

Cette solution arrive alors que cet acteur clé du retrofit n'avait jusque-là jamais peiné à trouver des financements. En 2024, il avait notamment réuni 50 millions d'euros auprès des fonds Shift4Good et de ses actionnaires historiques.

Deux ans auparavant, ses actionnaires lui apportaient 15 millions d'euros. Le spécialiste du retrofit avait également enregistré plusieurs commandes venues notamment de collectivités, comme la région Auvergne-Rhône-Alpes, qui lui a commandé 50 autocars retrofités pour assurer ses services de transport scolaires et interurbains.

En début d'année dernière, Suez avait également opté pour GCK pour la transformation de bennes à ordures ménagères dans le cadre de son contrat de prestations de collecte avec le territoire du Grand Paris Sud Est Avenir. Pas assez pour atteindre la rentabilité.

Depuis 2022, GCK cumule près de 20 millions d'euros de pertes.

Face à la dégradation de la situation financière, les actionnaires avaient remplacé Eric Boudot, le fondateur de l'entreprise, par Thierry Lagarde, passé notamment chez PSA et Valeo, mais ce changement de gouvernance n'a pas permis de redresser la barre.

Au-delà des activités liées à l'hydrogène, le groupe entraîne dans sa chute le circuit automobile de Charade, près de Clermont-Ferrand, qu'il avait repris en 2021 avec l'ambition d'en faire une référence en matière de mobilité durable. ■

OCCITANIE

Le constructeur de drones portugais, qui ouvre une usine à Cahors, annonce ce lundi, lors du sommet Choose France, qu'il investira 200 millions d'euros sur cinq ans dans l'Hexagone, au lieu des 100 millions prévus l'an dernier.

Laurent Marcaillou

—Correspondant à Toulouse

Le constructeur de drones portugais Tekever annonce ce lundi lors du sommet Choose France qu'il investira 200 millions d'euros en cinq ans dans l'Hexagone, au lieu de 100 millions annoncés il y a un an. Il prévoit aussi de créer 200 emplois au lieu de 100. Le montant de l'investissement doit toutefois

être relativisé, car il comprend les salaires. Tekever emploie plus de 40 salariés en France, dont une trentaine à Toulouse dans son centre d'ingénierie, de R&D et de commerce ouvert en 2024. Il vient aussi de recruter les dix premiers opérateurs et techniciens de l'usine de drones qu'il aménage dans l'ancien parc des expositions de Cahors (Lot), loué à la communauté de communes. Dix salariés supplémentaires y seront embauchés en septembre.

L'entreprise prévoit d'employer une centaine de salariés à Toulouse et à Cahors à la fin de l'année. La nouvelle usine démarrera cet été et devrait assembler à terme une centaine de drones par an. Elle emploiera 20 à 40 personnes cette année et jusqu'à 100 en rythme de croisière. Le constructeur continue sa recherche d'un lieu pour implanter un centre d'essai de drones et de formation de pilotes en Nouvelle-Aquitaine, sur la côte Atlantique pour faire les essais sur l'océan.

Tekever produit deux modèles : l'AR5 à voilure fixe de 7 mètres d'envergure et moteur thermique qui peut parcourir 700 kilomètres et porter 50 kg, et l'AR3, un drone modulaire à décollage vertical ou à voilure fixe de 4 mètres, thermique ou électrique, dont l'autonomie peut atteindre 22 heures. Fondé en 2001, le constructeur fabrique « plusieurs centaines de drones civils et militaires par an » au Portugal, au Royaume-Uni et en Ukraine. Il emploie 1.300 salariés, mais ne communique pas son chiffre d'affaires.

Intégration « réussie »

Pourquoi se renforcer dans l'Hexagone ? « Nous avons réalisé notre planning initial plus vite que prévu en France et nous avons décidé de continuer sur la lancée en doublant notre investissement », répond Nadia Maaref, directrice générale de Tekever en France. « Nous pourrions concevoir des produits en France et l'usine de Cahors pourra

être agrandie pour construire de nouveaux drones à terme. » L'entreprise s'est aussi intégrée dans l'écosystème spatial et de défense français. Elle a été sélectionnée par la DGA et le CNES pour participer au programme Desir de microsatellite d'imagerie radar SAR à haute résolution et souverain, avec Loft Orbital et Thales Alenia Space. Tekever est chargé de concevoir et de fabriquer l'antenne active du radar dans ce programme du New Space à budget réduit (50 millions d'euros). Il produira ces antennes et des systèmes de radiofréquences pour les liaisons intersatellites à Cahors.

Tekever est également le partenaire des entreprises françaises Avantix et Merio depuis la fin 2025 pour intégrer sur ses drones leur charge utile de guerre électronique pour l'écoute électromagnétique et le brouillage, afin de créer un moyen de défense souverain. « Nous avons réussi notre intégration dans l'écosystème », insiste Nadia Maaref. ■



L'AR5 à voilure fixe, de Tekever (en photo), de 7 mètres d'envergure et moteur thermique, peut parcourir 700 kilomètres et porter 50 kg.

Drones : Tekever veut doubler son investissement en France

Nouvelle ère pour le haras historique de Rosières-aux-Salines

GRAND EST

Le conseil régional a accordé une délégation de service public de vingt ans à Cheval Liberté et Liberté Events.

Pascale Braun

—Correspondante à Metz

Un long parcours d'obstacles s'achève à Rosières-aux-Salines, en Meurthe-et-Moselle, avec la signature prochaine d'une délégation de service public (DSP) qui accorde aux entreprises Cheval Liberté et Liberté Events Group la reconstruction d'un haras réputé depuis deux siècles et demi.

Fondé en 1767 par le marquis de la Galaizière, puis restauré par Napoléon, ce haut lieu de l'hippisme français a été repris par le conseil régional du Grand Est en 2020. Il aura fallu quatre appels d'offres successifs pour valider un projet de réorganisation d'un

montant de 11,5 millions d'euros porté par les frères Rulquin sur la partie événementielle du site, qui couvre 10 des 12 hectares du haras.

Plus de compétitions

« Les acteurs politiques et les professionnels du secteur partagent désormais notre vision. L'outil de travail que nous allons mettre au point fera rayonner la filière équestre régionale pendant des décennies », assure Fabien Rulquin. Dans la famille, la passion du cheval et l'esprit d'entreprise se transmettent de génération en génération. Fils d'un cavalier amateur également dirigeant d'une entreprise, Fabien et Grégory Rulquin sont devenus cavaliers professionnels tout en développant des activités industrielles, commerciales et événementielles.

Créé par leur père et désormais dirigé par Grégory Rulquin, Cheval Liberté commercialise en France et en Europe des boxes et abris pour chevaux fabriqués dans l'usine polonaise du groupe. Fondé en 2009 par Fabien Rulquin, Liberté Events Group loue du

matériel et des structures modulaires pour tout type d'événements français. Les deux sociétés totalisaient, en 2025, un chiffre d'affaires de 132 millions d'euros avec 650 salariés, dont 450 en Pologne.

En 2021, Nelly Rulquin, épouse de Fabien, a organisé à Rosières-aux-Salines la première édition de Jump'Est, qui s'est imposé comme le principal événement équestre du Grand Est. La dernière édition, qui s'est achevée le 10 mai dernier, a réuni 10.000 spectateurs venus pour six week-ends de compétitions de jumping et de dressage dotées d'un « prize money » de 230.000 euros. Jump'Est a mis en exergue de grandes carences d'équipement. Dans le cadre de la future DSP, le site sera doté d'un espace de stationnement stabilisé pour les véhicules et les vans, de 400 boxes fixes, d'abreuvoirs mécaniques et de douches pour les chevaux et de toilettes pour les visiteurs. Un espace de réception et de séminaires ainsi qu'un restaurant compléteront le haras remis à neuf et en mesure d'accueillir plus de compétitions. ■

Face aux néobanques, le Crédit Mutuel veut contre-attaquer sur le digital

BANQUE

Le Crédit Mutuel a réuni ses troupes au Zénith de Strasbourg pour son assemblée générale annuelle.

Krystèle Tachjian

— Envoyée spéciale à Strasbourg

La chaleur ambiante n'a pas découragé les élus mutualistes et les salariés du Crédit Mutuel. Ils se sont pressés au Zénith de Strasbourg (Bas-Rhin) pour assister à l'assemblée générale de la fédération Centre-Est Europe, la plus grande au sein de « l'Alliance ». Les participants étaient réunis vendredi pour ce séminaire annuel géant avec en point d'orgue un déjeuner sous un grand chapiteau autour de la traditionnelle « choucroute fédérale » servie à plus de 6.000 personnes.

Cette année, il a même fallu installer une tente supplémentaire tant les demandes ont été nombreuses. Des éventails étaient judicieusement mis à disposition sur les tables. Une réunion aux allures de « team building », au cours de laquelle les dirigeants ont encouragé leurs troupes à repartir à l'offensive commerciale à l'heure où les nouvelles formes de concurrence se multiplient.

« A mi-chemin de notre plan stratégique, nous sommes sur la bonne voie, en phase avec nos ambitions ; mais nous devons accélérer », a déclaré Daniel Baal, président de

Crédit Mutuel Alliance Fédérale (CMAF). Si le groupe a continué de gagner des parts de marché en 2025, il admet toutefois une légère baisse de tonus dans la conquête de nouveaux clients.

« Décrochez vos téléphones ! » a lancé Eric Petitgand, le directeur général de CMAF. Pour ses enseignes : Crédit Mutuel et CIC, la banque entend aussi accélérer sur la digitalisation des entrées en relation et des souscriptions des produits directement en ligne.

Parcours hybride

« Les néobanques disruptent, se rentabilisent et viennent maintenant nous attaquer sur la banque principale », a déclaré Daniel Baal. Depuis le lancement de son précédent plan stratégique pour la période 2024-2027, la bataille s'est durcie. Revolut est passée de 35 millions de clients dans le monde à 70 millions de clients, et Boursobank de 6 millions de clients à environ 9 millions en France, c'est-à-dire presque autant que le Crédit Mutuel, a souligné Eric Petitgand.

Le groupe veut « allier le meilleur des deux mondes » en donnant le choix aux clients d'opter soit pour le canal traditionnel de l'agence physique, soit pour un modèle 100 % en ligne, indépendamment de sa filiale Monabanq qui n'a jamais décollé.

Crédit Mutuel a commencé à déployer progressivement ce parcours hybride pour sa filiale CIC. Cette offre numérique baptisée « Agence digitale » donne accès à un conseiller dédié, au même tarif que la gestion traditionnelle en



Le président de Crédit Mutuel Alliance Fédérale (CMAF), Daniel Baal. Photo Joël Saget/AFP

agence. Le dispositif a vocation à être proposé aux clients de Crédit Mutuel mais il est ralenti par des freins techniques portant sur l'adaptation de son infrastructure et des contraintes juridiques internes.

Car contrairement au CIC qui peut librement opérer au niveau national, les caisses du Crédit

Mutuel sont soumises à un « principe de territorialité » autrement dit chaque client doit être rattaché à une caisse. Laquelle dans le cas d'une offre digitale ? La présentation du plan détaillé pour la banque directe prend un peu plus de temps que prévu en attendant que les travaux aboutissent.

La banque en ligne du Crédit Mutuel doit « atteindre au plus vite l'équilibre financier » à un horizon de deux à trois ans. CMAF va créer un centre d'expertise digital entre toutes ses enseignes afin de mutualiser certaines fonctions et réduire les coûts. L'IA doit également permettre d'aller plus vite dans la

transformation de la banque mais « nos salariés ne seront pas remplacés par la machine », a assuré Daniel Baal. « Le bon conseil ce n'est pas un algorithme. Cela passe par un entretien entre un client et son conseiller », a déclaré Maurice Zirnhelt, directeur général de Crédit Mutuel Centre Est Europe.

Le groupe veut donner le choix aux clients d'opter soit pour le canal de l'agence physique, soit pour un modèle 100 % en ligne.

Son discours a été brutalement stoppé, et la lumière s'est éteinte dans la salle du Zénith faisant penser à une panne, avant qu'un écran ne s'allume et qu'un avatar imaginaire ayant pris ses traits et sa voix n'apparaisse. Une mise en scène un peu angoissante faite à dessin pour interpeller. « Cette société-là ne nous correspond pas du tout », a-t-il indiqué en reprenant la parole.

La croissance passera aussi par la poursuite de l'internationalisation après le rachat de la banque régionale allemande OLB finalisé en janvier. La banque réalise 25 % de ses activités hors de France et veut atteindre 50 % à l'international durant la prochaine décennie. A partir du second semestre, CMAF commencera à construire son prochain plan stratégique, qui le mènera au moins jusqu'en 2030. ■

BPCE se pose en champion de la consolidation bancaire européenne

BANQUE

A Lisbonne, Nicolas Namias, le président du directoire de BPCE, s'est félicité de la réussite de l'acquisition, il y a un mois, de Novobanco.

Gabriel Nédélec

Les fusions bancaires finissent mal, en général. C'est cet adage que BPCE tente de faire mentir, depuis que le groupe a finalisé le rachat de Novobanco, il y a tout juste un mois. En s'emparant de la 4^e banque du Portugal, le groupe mutualiste français a réalisé la plus importante transaction transfrontalière du secteur depuis dix ans, avec un chèque final estimé à 6,7 milliards d'euros.

A Lisbonne, où Nicolas Namias s'est rendu vendredi pour inaugurer les nouveaux locaux de Natixis au Portugal, le président du directoire de BPCE a pu se poser en héraut de la consolidation bancaire et de la souveraineté européenne, dans la droite ligne du rapport Draghi. « Nous sommes en train de montrer que c'est faisable », s'est félicité le président du directoire de la banque BPCE, qui au cours de la cérémonie d'inauguration a été gratifié du titre d'« Excellence », comme le veut le protocole au Portugal.

Il faut dire que le dirigeant français est accueilli à bras ouverts au Portugal, contrairement à UniCredit en Allemagne pour son OPA sur Commerzbank. « C'est un grand jour pour le pays », a affirmé à la tribune le ministre de l'Economie et du Budget, Joaquim Miranda Sarmiento. Egalement présent, le maire de Lisbonne s'est félicité des créa-

tions d'emplois promises par le groupe – 700 sur environ 24 mois, dont 200 positions déjà ouvertes, a expliqué Étienne Huret, le patron de Natixis au Portugal.

La direction de BPCE en convient, toutes les planètes se sont alignées pour que l'opération soit un succès. La volonté de vendre de Lone Star, le fonds qui détenait 75 % de la banque, n'était pas un secret. Les équipes de Novobanco étaient donc préparées au processus de cession, ce qui a permis de réaliser l'opération dans un temps record : les premières discussions ont eu lieu en janvier 2025 entre Nicolas Namias et Mark Bourke, le patron irlandais de Novobanco, un accord de principe a été signé en juin, et le closing est intervenu en avril 2026.

« Je n'ai jamais vu ça, la réactivité était maximale pour répondre à nos questions, ce qui a posé de très bonnes bases pour la collaboration future

entre les équipes », confie Sylvain Petit, le directeur de la stratégie du groupe BPCE qui a piloté la transaction. Mark Bourke est d'ailleurs maintenu à son poste.

Créations d'emplois

Par ailleurs, l'Etat portugais – qui détenait 25 % de la banque au côté du fonds de résolution du pays – a pris parti pour le français pendant le processus de vente, alors que la banque espagnole Caixa était aussi dans la course. De fait, si cette dernière l'avait emporté, plus de 50 % du marché bancaire portugais aurait été aux mains d'acteurs ibériques, ce que ne souhaitait pas le gouvernement.

En outre, le projet de BPCE engendre des créations d'emplois, alors que le rachat de Novobanco par la banque espagnole se serait très probablement traduit par des suppressions de postes. « Les syner-

gies de coûts, c'est souvent la seule manière de vendre positivement une opération transfrontalière aux marchés car les analystes ne tiennent pas compte des synergies de revenus », dit un connaisseur. Le dossier UniCredit-Commerzbank – qui serait rapprochée de HypoVereinsbank, filiale allemande de la banque italienne – en a déjà fait les frais.

Nicolas Namias a également su convaincre en interne. Le projet nécessitait de demander à ses actionnaires, les Caisses d'épargne et les Banques Populaires, de mettre la main à la poche pour signer le chèque. « Cela aurait été compliqué il y a encore une dizaine d'années, mais le groupe est suffisamment mature pour que tout le monde soit aligné sur la logique industrielle de ce projet », glisse-t-on chez BPCE.

Le groupe a pris de plein fouet la hausse des taux de 2022 à 2024, mettant en lumière les risques de sa

dépendance quasi exclusive au marché français. Ce dernier représente 80 % de ses revenus. Nicolas Namias a convaincu l'ensemble des dirigeants des banques régionales de la nécessité de se diversifier tous azimuts, c'est le cœur du plan stratégique Vision 2030. Un premier pas important avait déjà été réalisé l'année dernière avec l'acquisition de SGEF, la branche leasing d'équipement de Société Générale.

Avec ces deux opérations, le groupe commence à croire à sa capacité de devenir l'un des géants bancaires européens. « Nous sommes la 4^e banque européenne par les fonds propres », dit le dirigeant. Il n'y a pas de temps à perdre, l'ombre des banques américaines, qui se cantonnaient jusqu'à présent à la banque d'investissement, commence à planer sur la banque de détail avec l'arrivée de la banque en ligne de JP Morgan en Allemagne. ■

Private equity : Sagard rompt avec son équipe historique en France

CAPITAL- INVESTISSEMENT

Le fonds canadien veut doubler de taille d'ici à 2030.

Signe de ce tournant : il se sépare de son équipe d'investissement dans les PME, ETI en France.

Sharon Wajsbrot

C'est ce qu'on appelle un divorce ordonné. Selon des informations de

l'informé et de L'Agefi, confirmées aux « Echos », la société d'investissement fondée par le milliardaire Paul Desmarais, Sagard, a décidé de se séparer de son équipe d'investisseurs historique à Paris. Antoine Ernoult-Dairaine, Saik Paugam et Maxime Baudry qui pilotaient l'activité de private equity de Sagard destinée aux entreprises de taille moyenne (« midcap ») ont quitté le fonds canadien ces derniers mois. Leur cinquième fonds, jusqu'ici en levée, ne verra pas le jour. A l'offensive pour lancer leur propre fonds, cette équipe gardera néanmoins la gestion de la relation avec la quinzaine de sociétés en portefeuille, en collaboration avec Sagard.

Née dans les années 2000 et baptisée « Sagard » – un clin d'œil au nom de la propriété forestière québécoise de la famille Desmarais – cette activité « midcap » avait été mise sur orbite pour devenir le bras armé dans le capital-investissement européen de la famille Desmarais et de sa holding cotée Power Corporation.

Il s'en est suivi de multiples succès avec des paris pris chez Ceva, l'un des plus gros laboratoires vétérinaires mondiaux basé à Libourne (Gironde), dans l'Adit, le leader français de l'intelligence économique ou encore chez Kiloutou, désormais dans les mains de la famille Dentressangle et de la holding HLD.

Ce divorce est lié, selon nos informations, à des divergences de vues et atteste du tournant stratégique pris par Sagard. A l'origine centrée sur le private equity, la société a largement étendu la base de ses investisseurs mais aussi son éventail d'activités, s'invitant dans le crédit privé, l'immobilier, le capital-risque ou encore la titrisation (CLO).

Le cap des 100 milliards

Dopée l'an dernier par l'acquisition des activités de capital-investissement d'Unigestion, elle affiche plus de 45 milliards de dollars d'actifs sous gestion, 24 équipes d'investissement réparties dans 15 bureaux. Et dans les quatre ans qui viennent,

elle veut encore doubler de taille pour passer le cap des 100 milliards. Ceci afin de servir des investisseurs qui, de plus en plus, veulent déployer des montants de capital unitaire élevés. Une stratégie de course à la taille en somme, à laquelle n'a pas adhéré l'équipe historique de Sagard, soucieuse de ne pas faire trop gonfler ses poches d'investissements et de ne pas s'éloigner de son cœur de métier : des investissements dans des PME essentiellement françaises. Chez Sagard, certains évoquent aussi des chevauchements entre les thèses d'investissements des équipes.

Car Sagard « midcap » a fait des petits. Ces dernières années, la

société d'investissement a lancé à Paris une équipe baptisée « New-Gen », chargée d'investir dans la tech et la santé et une autre baptisée « Portage » pour la fintech. C'est elle qui a notamment mis sur l'assureur Alan, dès ses premières levées de fonds. Ce sont ces équipes, avec encore la société d'investissement en fonds de fonds française Bex Capital, dans laquelle Sagard vient d'investir, qui devront prendre le relais. Car, avec une équipe en moins, Sagard explique que « son niveau d'activité en France sera maintenu voire supérieur à ce qu'il a été jusqu'à maintenant ». Plusieurs véhicules d'investissements sont en levée de fonds pour s'en assurer. ■

A Chicago, le CME décline son « indice de la peur » sur le bitcoin

CRYPTOMONNAIE

Les déboires du bitcoin n'ont pas freiné les ambitions de la Bourse américaine des produits dérivés.

Le Chicago Mercantile Exchange veut s'imposer comme la place de référence en crypto.

Bastien Bouchaud
— Bureau de New York

Le Chicago Mercantile Exchange (CME), le plus grand marché de produits financiers dérivés, pousse les feux dans les cryptomonnaies. La Bourse américaine s'apprête à élargir considérablement son offre pour les traders de cryptos. En l'espace de quelques jours, elle va inaugurer la négociation 24 heures sur 24, 7 jours sur 7, et lancer des contrats basés sur un indice crypto composite avec le Nasdaq ainsi qu'une déclinaison bitcoin de son célèbre « indice de la peur », le VIX.

« Les cryptomonnaies sont une priorité cette année », explique Tim McCourt, le directeur actions, forex et produits alternatifs du CME, depuis leurs bureaux de New York. « Accélérer la maturation des cryptos est fondamental pour notre succès », souligne-t-il. « Nous nous appuyons sur le modèle de développement d'autres classes d'actifs afin de proposer rapidement une offre crypto plus étendue et performante. »

Maturation du marché

Le CME vient d'opérer son premier week-end de trading en continu sur les contrats à terme et les options sur le bitcoin et autres cryptos. Ce lundi, il lance le « BVX », un indice de la volatilité similaire à l'icône VIX basé sur les contrats à terme du S&P 500 et perçu comme une jauge de l'anxiété des investisseurs à Wall Street. Une semaine plus tard, ce sera au tour de contrats à terme sur l'indice Nasdaq CME Crypto, qui suit la performance d'une poignée de cryptos dont le bitcoin, l'ether, solana et lumens.

« Au-delà de la création de nouveaux produits pour nos clients, nous voulons aider l'ensemble du marché à mieux gérer ses risques avec nos contrats à terme, par exemple avec les indices ou les ETF », précise Tim McCourt. « Cela crée un cercle vertueux dans lequel nous bénéficions des transactions des autres acteurs. Ainsi, même si nous ne captions pas un client directement, nous étendons l'empreinte du CME », poursuit-il.

Les difficultés du bitcoin et de



Le Chicago Mercantile Exchange vient d'opérer son premier week-end de trading en continu sur les contrats à terme et les options sur le bitcoin et autres cryptos. Photo Adobe Stocks

l'ensemble des cryptos cette année n'ont pas entraîné de disparition de la liquidité du marché. Alors que la reine des cryptos a perdu plus de 40 % de sa valeur depuis son pic à plus de 125.000 dollars début octobre, l'activité continue à croître. « Malgré les fluctuations de prix de l'actif, nous enregistrons une croissance solide des volumes et des contrats ouverts », indique Tim McCourt.

« C'est un signe de maturité du marché, mais aussi un reflet de notre clientèle diversifiée. Le CME est la place de choix pour les institutionnels qui négocient de la crypto, tout comme pour les particuliers », ajoute-t-il. La cohabitation sur une même place de marché de professionnels et de boursicoteurs, et de spéculateurs et d'investisseurs de long terme, « améliore l'efficacité du transfert de risque et le processus de découverte du prix de marché », souligne-t-il.

L'offensive du CME dans les cryptos intervient à un moment délicat pour les opérateurs boursiers traditionnels. Les régulateurs financiers

de l'administration Trump ont ouvert la voie au déferlement des nouvelles plateformes de marchés de prédiction comme Kalshi et Polymarket à travers les Etats-Unis, mal-

Le « BVX » est un indice de la volatilité, similaire à l'icône VIX basé sur les contrats à terme du S&P 500 et perçu comme une jauge de l'anxiété des investisseurs à Wall Street.

gré une supervision encore lacunaire. Le CME a lui-même noué un partenariat avec FanDuel, en espérant que ces plateformes donnent le goût de l'investissement aux particuliers. « Le point fort du CME est d'innover sur les produits et la gestion des risques pour nos clients, tout en respectant scrupuleusement toutes

les réglementations en vigueur aux Etats-Unis », insiste Tim McCourt. « Depuis 100 ans, nous fournissons un cadre réglementé, transparent avec une compensation centralisée. Ce cadre est crucial pour permettre à de nombreuses institutions d'accéder au marché des cryptomonnaies », observe-t-il.

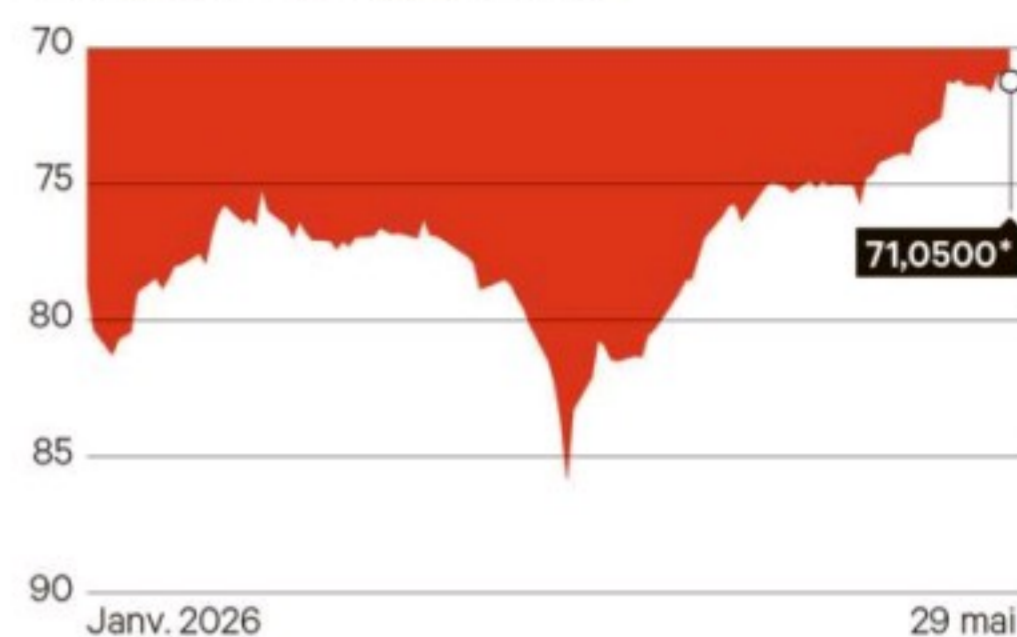
Les grandes ambitions en matière de dérégulation de la Maison-Blanche et de ses régulateurs financiers comme la Commodity Futures Trading Commission et la Securities and Exchange Commission (SEC) risquent toutefois de réduire cet avantage à néant. Compte tenu de l'environnement politique actuel, les grands opérateurs boursiers n'osent pas monter au créneau en public.

Mais en coulisses, les batailles d'influence font rage. Le gendarme américain des marchés financiers, la SEC, a ainsi renoncé à avancer, pour le moment, une réforme visant à autoriser le négoce d'actions tokenisées, avec ou sans l'aval des sociétés émettrices, après un lobbying intense de la part de Wall Street. ■

Le rouble fort, un cadeau empoisonné pour la Russie

La monnaie russe gagne 11 % en 2026

Le dollar en roubles, échelle inversée



*En séance

*LES ECHOS / SOURCE : BLOOMBERG

DEVISE

Les milieux d'affaires russes réclament des mesures fortes contre une hausse malvenue de leur monnaie à ce moment charnière de son cycle d'économie de guerre.

Nessim Aït-Kacimi

Le rouble est, avec le shekel, la monnaie la plus performante cette année face au dollar grâce à son gain de 11 %. Il est même 16 % plus élevé, en valeur nominale, que son niveau d'avant la guerre en Ukraine, il y a quatre ans. En valeur réelle, après inflation, sa hausse est encore plus forte, à 29 %, selon les données de la Réserve fédérale de Saint-Louis.

Sa vigueur agace les milieux d'affaires russes alors que l'économie ralentit après avoir bien résisté dans les premières années du conflit. Le président de l'Union des industriels et des entrepreneurs de Russie affirme que le rouble fort devient un handicap pour le budget de l'Etat. Alexandre Chokhine a déclaré à RIA Novosti que chaque baisse du dollar d'un rouble coûte au budget fédéral environ 100 milliards de roubles (1,4 milliard de dollars) par mois. Le dollar ayant brutalement chuté de 86 à 71 roubles depuis la mi-mars, la vigueur de la monnaie russe a déjà coûté près de 21 milliards de dollars à la Russie.

La « géolière du rouble » sur la sellette

Les grands groupes russes exportateurs d'énergie se font payer en devises étrangères (dollar, yuan). Mais leurs revenus et recettes fiscales associées sont amputés par leur baisse face au rouble. Ce dernier a notamment gagné 8 % par rapport à la devise de son principal partenaire commercial, la Chine.

Sur X, Jacques Sapir, économiste spécialiste de la Russie, rappelle que « la puissance d'une économie ne se mesure pas à la force de sa monnaie, c'est même très souvent le contraire !

Le seul intérêt d'une réévaluation du rouble est de rendre moins chers les produits importés, donc de lutter contre l'inflation. Mais la politique de « substitution aux importations » de la Russie visait justement à réduire la part des produits étrangers ».

Elvira Nabioullina, la présidente de la Banque de Russie, qui a été critiquée pour son échec à maîtriser l'inflation (5,6 % en avril en rythme annuel) et la conduite de la politique monétaire (trop restrictive pour les milieux d'affaires) se voit désormais aussi reprocher le rouble fort. Ses baisses de taux cette année, ramenées de 16 % à 14,5 %, n'ont eu aucun effet notable sur la monnaie en partie déconnectée de la politique monétaire. Elle est finalement davantage perçue comme la « géolière du rouble » que comme sa gardienne.

Les milieux d'affaires russes lui réclament des mesures plus ambitieuses. Alexandre Chokhine estime qu'elle devrait intervenir sur le marché des changes pour établir un « corridor » pour la devise russe en établissant un niveau maximum et minimum de la devise. Mais si elle était parvenue à redresser puis stabiliser sa monnaie après le début de la guerre en Ukraine, a-t-elle les moyens et la volonté de faire désormais baisser le rouble ?

Bunker

Le marché du rouble reste totalement « cadenassé » par les autorités depuis la guerre, cette devise en proie aux sanctions n'étant de facto plus convertible en dehors de ses frontières. Les banques étrangères occidentales le boycottent. La Banque de Russie est en mesure de contrôler son marché des changes, en imposant des taxes et contraintes aux institutions financières et entreprises russes pour orienter le cours du rouble dans l'intérêt du Kremlin.

Les cinq banques interrogées par l'agence Bloomberg ne prévoient guère de correction marquée de la monnaie russe d'ici à l'été avec des prévisions de 70 à 79 roubles par dollar, contre un niveau de 71 aujourd'hui. Ce dernier correspond à peu près à la moyenne de long terme (10 ans) du dollar en roubles (73). ■

Le cerveau d'une pyramide de Ponzi chinoise condamné à la prison à vie

DÉLINQUANCE FINANCIÈRE

Avec 4 milliards d'euros, c'est la cinquième plus grande escroquerie de ce type en Chine.

Le verdict est tombé. Liu Bi'an a été condamné à la prison à vie et ses complices ont été condamnés de 5 à 15 ans d'emprisonnement. Le cerveau d'une vaste escroquerie financière, commencée en 2014 et stoppée l'année passée, s'était inspiré de Bernard Madoff et de sa pyramide de Ponzi. Dans ce type d'arnaque, l'escroc attire ses victimes par la promesse de rendement élevé, régulier et sans risques. Une aberration - qui dit rémunération

importante dit investissement risqué - qui continue pourtant à fonctionner. Pour verser leurs intérêts à ses clients, il a un besoin perpétuel de nouvelles rentrées d'argent. Il pioche dans les « poches » de ses nouvelles victimes pour rémunérer ses plus anciens clients.

Mais cette fuite en avant ne peut pas durer éternellement. Zhongzhan Huaxin, la société de Liu Bi'an, s'était efforcée de « faire durer le plaisir » grâce à ses faux projets d'investissements et des communications trompeuses. Il est parvenu à collecter l'équivalent de 4 milliards d'euros, dont il a détourné une partie pour alimenter son train de vie dispendieux. L'entreprise opérait dans ville de Changsha, capitale de la province chinoise du Hunan, où d'autres fraudes financières ont déjà été découvertes par le passé.

Les pertes des victimes ont été évaluées à 800 millions d'euros, selon « China Daily ». La justice est parvenue à retrouver et saisir des actifs immobiliers, argent, véhicules... - qui vont servir à rembourser partiellement les clients.

« Déesse de la richesse »

C'est la cinquième plus importante pyramide de Ponzi de l'histoire en Chine. Les précédentes escroqueries de ce type portaient sur des montants compris entre 5 et 13 milliards d'euros. Elles se sont produites notamment dans le domaine des prêts entre particuliers (« P2P ») où la firme Ezubao a détourné 7,6 milliards de dollars il y a dix ans.

Zhimin Qian, l'autoproclamée « déesse de la richesse », avait pour sa part appâté 128.000 personnes en Chine avec une promesse de ren-

dement de 300 % grâce à un placement miracle sur les cryptos. Elle a été arrêtée à Londres puis condamnée à près de 12 ans de prison pour avoir blanchi dans la capitale anglaise le produit de sa fraude. La police britannique avait saisi 61.000 bitcoins.

Parfois, les autorités profitent de ces escroqueries pour imposer une contrition publique aux fautifs et décourager ceux qui voudraient les imiter. Xu Qin dont la firme Zhongjin capital management opérait une pyramide de Ponzi, avait admis sa faute à la télévision chinoise regrettant son délit. Il avait été arrêté au moment où il tentait de quitter le pays pour aller se marier en Italie. Son autoflagellation devant les caméras ne lui a guère valu l'indulgence du juge qui l'a condamné à la prison à vie en 2018. — N. A.-K.

Les Echos
Le Parisien
SERVICES

DÉCOUVREZ NOS SERVICES EN LIGNE POUR LE DÉPÔT DE VOS ANNONCES LÉGALES

Contactez notre équipe au 01 84 21 09 27 ou prenez rendez-vous via le QRcode



SÉANCE DU 29-05-2026
CAC 40 : 8183,34 (-0,07 %)
NEXT 20 : 12348,48 (0,24 %)
CAC LARGE 60 : 8826,95 (-0,05 %)
CAC ALL-TRADABLE : 6108,39 (-0,06 %)
DATE DE PROROGATION : 25 JUIN

CAC 40

Table listing CAC 40 companies with columns for company name, volume, price change, and other metrics.

Table listing companies from the CAC 40 index with columns for company name, volume, price change, and other metrics.

SRD Suite

Table listing SRD Suite companies with columns for company name, volume, price change, and other metrics.

SRD Suite

Table listing SRD Suite companies with columns for company name, volume, price change, and other metrics.

SRD

Table listing SRD companies with columns for company name, volume, price change, and other metrics.

VALEURS FRANÇAISES

Table listing French stocks with columns for company name, volume, price change, and other metrics.

VALEURS FRANÇAISES

Table listing French stocks with columns for company name, volume, price change, and other metrics.

VALEURS FRANÇAISES

Table listing French stocks with columns for company name, volume, price change, and other metrics.

AUTRES VALEURS DE LA ZONE EURO

Table listing other European stocks with columns for company name, volume, price change, and other metrics.

VALEURS ZONE INTERNATIONALE

Table listing international stocks with columns for company name, volume, price change, and other metrics.

carnet



DISPARITION

par Henri Gibier

Edgar Morin, dernier intellectuel à la française

« Je suis mort-né » aimait rappeler Edgar Morin, figure de la vie intellectuelle française, qui vient de disparaître à l'âge de 104 ans. Ne se voulant ni sociologue, ni philosophe, ni anthropologue, car il était un peu tout cela, celui qui préférait se présenter comme un « *humanologue* » aura poussé son amour bien connu du paradoxe jusqu'à narguer pendant plus d'un siècle cette mort qui aurait voulu l'appeler à elle avant même qu'il ne pousse son premier cri. Les médecins avaient prévenu sa mère, Luna, qu'elle ne pourrait pas donner la vie sous peine de perdre la sienne, suprême dilemme qui n'a cessé de hanter son unique fils. D'autant que dix ans plus tard cette mère adorée lui est enlevée brutalement par la maladie. « *La mort de ma mère a été la source de toute ma vie* », écrira Edgar Morin à l'aube de ses 80 ans, dans son volumineux Journal.

Son père, Vidal Nahoum, tenait une bonneterie dans le Sentier. Les parents d'Edgar - il allait changer son nom de Nahoum en Morin, le pseudonyme qu'il s'était donné dans la Résistance - étaient des juifs séfarades, non pratiquants, arrivés de Salonique à Marseille, un peu avant la guerre de 1914. Leur fils a entretenu durant toute son existence un rapport difficile avec la communauté juive. Ses critiques à l'égard de l'Etat d'Israël lui ont valu de solides inimitiés, soulevant beaucoup d'incompréhension. Lui-même se définissait comme un marane, du nom de ces juifs espagnols convertis de force au catholicisme et restés fidèles à leur religion en secret.

Tout juste bachelier, il milite pour la cause des républicains espagnols en 1936. Dès l'installation du régime de Vichy, le jeune étudiant en droit et en histoire-géographie troque ses licences pour la Résistance, adhérant du même coup au parti communiste. Dans la clandestinité, il prend de grands risques, se lie avec le sociologue communiste Georges Friedmann et fréquente le « groupe de la rue Saint-Benoît », réuni autour de Marguerite Duras et de son compagnon Dionys Mascolo. C'est là qu'il rencontre François Mitterrand, dont il admira le courage



Ludovic Martin / POOL / AFP

durant cette période, et qu'il défendit publiquement lorsque le président socialiste fut vivement critiqué par les siens pour avoir été décoré de la francisque par Pétain. Même la coupable faiblesse de Mitterrand pour Roger Bousquet, l'ordonnateur de la rafle du Vel d'Hiv, ne fit pas changer d'avis l'ancien résistant Morin, pourtant peu convaincu par la politique de la gauche après 1981. « *Mitterrand : Les uns me voient trop critique à son égard, les autres trop complaisant. Pour moi, c'est un personnage tellement multiple que tantôt l'une, tantôt l'autre face, prédomine* », confessa-t-il.

La méfiance des juifs de France

Au sortir de la Seconde Guerre mondiale, s'il n'est pas encore le penseur de la complexité, Edgar Morin ne se sent pas l'âme suffisamment militante pour soutenir, avec le systématisme exigé par la direction du PCF, tout ce qui se fait en URSS. Surtout, il se refuse à toute forme d'engrègement culturel. Il vient d'acquiescer une petite notoriété avec son premier livre, « *L'an zéro de l'Allemagne* », sorte d'analyse sociologique en temps réel, utilisant le reportage journalistique mêlé à la distanciation du chercheur, et rédigée alors qu'il était chef du bureau « Propagande » à Baden-Baden en 1946. A bien des égards, on peut y voir la préfiguration de la « manière Morin ». Avec l'appui de Georges Friedmann, il amorce sa longue marche vers la respectabilité académique en publiant « *L'homme et la mort* » en 1950. Une étude sur l'imaginaire de la mort selon les cultures qui servira à légitimer sa nomination au CNRS, sans thèse

doctorale à la clé, une source de revenu bienvenue car son exclusion, en 1954, le prive de toutes ses collaborations aux publications culturelles du parti. Il racontera dans « *Autocritique* » en 1959 cette expérience cathartique que fut pour lui la rupture avec le PCF. Au CNRS, il défriche un nouveau domaine d'études pour la sociologie, s'intéressant aux industries culturelles et à la culture de masse. En 1957, dans son ouvrage, « *Les Stars* », l'intellectuel cinéophile met en lumière notamment le rapport entre les acteurs de cinéma et les studios. Cette séquence d'une décennie (Edgar Morin disait que sa vie prenait un nouveau tournant à chaque décennie, le premier étant le décès de sa mère quand il avait 10 ans) dessine les quatre registres d'une œuvre foisonnante.

Le livre sur l'Allemagne inaugure une longue série de réflexions inspirées par l'actualité géopolitique. Avec « *Mai 68, La Brèche* », il souligne la dimension mondiale du phénomène. Dès 1983, il scrute les spécificités du totalitarisme soviétique. Fondamentalement européen, Edgar Morin reviendra aussi souvent sur l'idée d'un destin commun culturel et anthropologique pour les peuples et les nations d'Europe. Ses positions s'avèrent moins consensuelles sur la politique d'Israël au Moyen-Orient qu'il critique avec vigueur dans « *Le Monde moderne et la question juive* » en 2012.

Sa volonté de mieux comprendre et de défendre le point de vue des Arabes, quitte à signer un livre de débat, « *L'Urgence et l'Essentiel* » avec le sulfureux Tariq Ramadan en 2017, lui vaudra une méfiance tenace chez les juifs de France. Son effort de « contextualisation »

des attentats de janvier 2015 avec un autre livre à deux voix, « *Avant, pendant, après le 11 janvier* », ne passe pas mieux, certains l'accusant de chercher des justifications au terrorisme le plus barbare. Une de ses dernières incursions dans l'actualité sera une méditation sur la guerre motivée par le conflit ukrainien en 2022.

Le deuxième registre de son œuvre, entamé avec son ouvrage sur l'imaginaire de la mort, dégage un espace pour ce que l'on pourrait appeler une science totale de l'homme, parcourant tous les champs du savoir, de la biologie à la philosophie. Il se lancera même dans un marathon en six volumes, appelé « *La Méthode* » qui se fixe pour objectif de faire le tour de la connaissance. Une encyclopédie non pas de ce que l'on sait, mais sur toutes nos manières de savoir.

Jongleur d'idées et de mots

Une troisième veine de réflexions s'inspire des grandes mutations culturelles qui traversent nos sociétés. Toujours en éveil, il avait l'art de se saisir de « *L'Esprit du temps* ». Ainsi après trois concerts monstres des nouvelles idoles de jeunes, Johnny Hallyday en tête, il invente le terme de « *yé yé* » pour saluer l'émergence de cette « nouvelle classe adolescente ». Plusieurs fois, il illustrera la portée de phénomènes de société par des reformulations brillantes, décryptant, par exemple, avec plusieurs temps d'avance, les fissures de la société de consommation, le caractère destructurant de la modernité sur le monde rural ou l'antisémitisme ordinaire en France... Mais l'originalité d'Edgar Morin vient sans doute tout autant de sa persistance à creuser un quatrième sillon, plus personnel, intrinsèquement relié à son vécu. Son histoire d'amour avec sa deuxième épouse, Edwige, lui inspire des pages aussi impudiques que bouleversantes face au cancer qui la tuera. Son remariage à 91 ans avec Sabah Abouessalam sera précédé du récit à quatre mains de leur coup de foudre, intitulé « *La rencontre improbable et nécessaire* ». « *J'ai l'exhibitionnisme de Jean-Jacques Rousseau, elle a la discrétion de Madame de La Fayette* », confesse, sans fausse modestie, le jeune marié. Car c'était aussi cela Edgar Morin, mélange d'autodérision et de forfanterie, bon vivant habité par la présence de la mort, jongleur d'idées et de mots, ouvert au monde et chroniqueur de ses crises de foie, d'une intelligence étincelante distraite par des passions gigognes, spiritualiste fasciné par les sciences, courageux dans ses engagements pourtant si souvent sources de déception, en somme fidèle à lui-même mais à l'affût de tout ce qui change. Avec lui, c'est le siècle des intellectuels à la française qui prend fin. ■

EURONEXT HORS SRD ACTIONS FRANÇAISES

ISIN	VALEUR	OUV	+HT	+BS	CLÔT	ÉCART	VOL
FR0013185857	ABEO	Δ	C 514	9,34	9,02	5,14	+ 0,22 3994
FR0014004H16	ABL DIAGNOSTICS	C	362	3,8	3,4	3,42	- 2,29 28640
FR000064602	ACANTH-E DEV.	C					0,70
FR0000078661	ACTEOS	Δ	C 0,928	0,96	0,91	0,888	+ 301 6970
BE097269012	ADC SNC	C					005 - 16,67
FR0014007284	AELIS FARMA	B	1,24	1,318	1,23	1,28	+ 0,16 53360
FR0000532027	AKWEL	Δ	B 7,24	7,38	7,8	7,24	+ 0,56 3037
FR000062465	ALAN ALLMAN	C	1,96	2,12	1,96	2,04	- 5,56 2681
FR000039216	ALTAREIT	B565	595	595	595	595	
FR0012185836	ARTEA	C	6,7	6,7	6,7	6,7	- 1,47 45
FR000074783	ARTMARKET.COM	Δ	C 2,74	2,8	2,73	2,8	- 1,06 9222
FR0000076952	ARTIOS NOM.	AS200	9200	9200	9200	9200	+ 0,55 1
FR0014001W98	ARVERNE GROUP	B	10,3	10,5	9,9	10	- 0,99 21589
FR0011992700	ATEME	Δ	B 13,96	14	13,65	13,5	+ 2,21 17583
FR0013455482	ATLAND	B	38,7	39,7	39	38,7	
FR000068780	AUGROS CP.	C					1,15 + 11
FR000032922	AUREA	Δ	C 5,74	5,86	5,74	5,8	+ 1,05 594
FR0014000CH7	AVENIR TELECOM	C	0,102	0,103	0,098	0,102	+ 15 206973
FR000062788	BARBARA BLU	C					3,8 - 1,47
FR0004022208	BASSAC	B	46,7	46,7	45,7	46,4	+ 1,31 737
FR000074072	BIGBEN INTERACTIVE	Δ	C 0,388	0,389	0,382	0,388	+ 0,78 25212
BE0974280126	BIOSENIC	C					0000
FR000062150	BLECKER	C	1,16	1,18	1,16	1,18	+ 0,86 12
FR000068129	BORDON	Δ	A 28,3	28,4	28,2	28,4	+ 1,43 1688
FR000074254	BOURSE DIRECT	C	5,4	5,4	5,32	5,38	+ 0,37 2380
FR000068137	BURELLE	A427	4,37	4,23	4,25	4,2	- 0,7 165
SN000033192	C.F.C.A.	C					1,8
FR000049544	CA TOULOUSE 31 CCI	B140	142	139	139	142	- 1,42 1390
FR001333077	CARVOLUX	Δ	B 3,38	3,45	3,29	3,3	+ 1,23 32145
FR0010193978	CBO TERRITORIA	C	4,05	4,05	4,04	4,05	+ 0,5 13049
FR0000317475	CR-COMPAGNE FCNC	C					1,4 + 1,75
FR000060907	CHAUSSEIRA	C	7	7	7	7	
FR0004031763	COHERIS	Δ	C 12,4	12,4	11,55	11,58	- 6,86 359
FR000068593	COURTOIS	C					11
FR000044323	CRAM ALPES PRIV.	C	164	170,02	159,04	158,52	- 1,25 1090
FR0000185008	CRAM ATL. VENDEE	B	162,98	168,4	161	165,5	+ 2,15 1043
FR000045213	CRAM ILLE-VILAINE	B	13,98	132	130,5	130,5	- 1,73 282
FR001041053	CRAM LANGUED CCI	C	52,75	94	92,79	94	+ 1,3 290
FR000045239	CRAM LOIRE HAUTE	C	122,76	124	116,26	120,5	+ 1,26 220
FR000045551	CRAM MORBIHAN	B	122,36	122,68	121	121,3	+ 0,48 130
FR000044364	CRAM NORM. SEINE	C	156,5	158	156,5	158	+ 0,64 716
FR000045346	CRAM SUD RHONE	C240	240	238	238	238	+ 1,3 332
FR000045304	CRAM TOUR.POITOU	C	155,58	155,58	151,04	151,04	- 0,03 21
FR000050395	CROSSWOOD	C					105
FR0000682918	DEKUPLE	Δ	C 26,7	26,7	26,3	26,5	- 0,75 269

EURONEXT HORS SRD Suite ACTIONS FRANÇAISES

ISIN	VALEUR	OUV	+HT	+BS	CLÔT	ÉCART	VOL
FR0000060260	DOCK.PETRAMBES	C890	890	805	805	805	- 0,58 16
FR0010428771	EAGLE FOOTBALL GRL	C	203	203	2	2	346
FR0000035719	ELECT ET EAUX MAD.	C					2,21
FR0000061475	EURASIA FONC. INV.	C					0,33
FR0004527638	EXEL INDUSTRIES	B	283	285	28	28,2	- 1,05 757
FR0014003A4	EXPLOSIFS PROCHIM	C					180
FR0000062071	FCASINO CANNES	S2660	2660	2660	2660	2660	+ 20,91 81
FR0000038184	FLIPP.	C					0,44 - 10,65
FR0000061418	FIDUCIAL OFF.SOL.	C	264	26,6	26,6	26,6	
FR0000060535	FIDUCIAL REAL EST.	B	165	166	165	166	+ 3,75 148
FR0000060824	FINANCIERE MARJUCS	C	134	134	134	134	+ 0,74 1882
FR0000069530	FONCIERE 7 INVEST	C					0,21
FR0010141032	FONCIERE INEA	B	344	34,7	33,7	34,5	- 0,58 066
FR0000053944	FONCIERE VOLTA	C					9 + 2,86
QI0000053161	FORTIESTQUATRIALE	C					105
FR0010588079	FREY	B	34,8	34,8	34,8	34,8	
FR000003973	FSDV	B	185	185	185	185	
FR0000034854	GAUMONT	B	106	107	105	107	
FR0000052035	GEA	Δ	C 92,5	94,5	93	94,5	+ 1,07 60
FR0013183985	GENSIGHT BIOLOGICS	Δ	C 0,086	0,089	0,085	0,089	+ 0,34 28532
FR0000061495	GERARD PERRIER	B	854	86	85,6	86,2	+ 0,94 411
FR0000069571	GRAINES VOLT2	C	1895	1895	1895	1895	
FR0000036875	GROUPE CRT	Δ	B 55,4	55,4	55	55,2	- 110,85
FR0004010338	GROUPE JAJ	C					105
FR0012614064	GROUPE PARTOUCHE	B	1825	184	1825	184	+ 1,1 2910
FR0010214064	GROUPE PIZZORNO	C	61	61	61	61	
FR0004155000	GROUPE SFPI	Δ	C 203	207	202	205	+ 0,99 23753
FR0000066272	GUILLEMOT	Δ	C 4,85	4,85	4,45	4,79	- 1,24 7941
FR0000069575	HALLLOTTE GROUP	Δ	B 2,23	2,23	2,13	2,14	- 3,6 6814
FR0004165801	MAISON DE PARIS	C	1,72	1,88	1,72	1,88	+ 0,54 1253
FR0010403YV4	HYDROGÈNE FRANCE	Δ	B 3,75	3,8	3,7	3,76	- 1,7 19826
FR0000051391	ICI	B	71,2	71,8	71	71,6	+ 0,85 327
FR0000032323	IMMO.DASSAULT	B	496	50,8	495	50,8	+ 2,42 561
FR0000064958	INTEXA	C					2,2
FR001287241	JACQUES BOGART	Δ	C 2,5	2,53	2,5	2,53	+ 1,2 728
FR0000068670	LACROIX GROUP	Δ	C 175	175,5	171	174	- 0,86 962
FR0014001Y13	LATECOERE	B	0,15	0,15	0,15	0,15	1045205
FR0000684484	LAURENT-PERRIER	B	87	91,4	86,2	88,4	+ 4,99 2852
FR0014009Y01	LHYPE	C	2,33	2,33	2,3	2,305	- 0,22 13350
FR000415E297	LINEDATA SERVICES	Δ	B 42	42,6	41,7	42,4	+ 0,95 568
FR0004170017	LINA SANTE	Δ	B 32	33,8	32	33,6	+ 5 8506
FR0000062795	MAISON POMMERY	C	952	96	95	95,2	- 0,63 2836
FR0013163541	MAISONS DU MONDE	Δ	C 4,7	4,7	4,58	4,46	- 0,11 25151
FR0000030074	MALTERIES F-BELGES	C855	855	855	855	855	- 2,84 1
MA0000071488	MARCO TELECOM	906	906	906	906	906	

EURONEXT HORS SRD Suite ACTIONS FRANÇAISES

ISIN	VALEUR	OUV	+HT	+BS	CLÔT	ÉCART	VOL
FR0000060873	MBWS	Δ	C 2,79	2,8	2,79	2,79	
FR0000064404	MEDIA 6	Δ	C 9,89	9,86	9,86	9,83	
FR0010298620	MEMSCAP	Δ	C 5,94	5,95	5,74	5,83	- 0,9 21084
FR001400E67	MYHCTELMATCH	C	0,74	0,74	0,73	0,73	- 3,36 10524
FR0014001PV6	NR21	C					4
FR0000121691	NRJ GROUP	B	7,38	7,42	7,28	7,38	
FR0000052680	OENEO	Δ	B 9	9	9	9	
NL0015000H14	ONWARD MEDICAL	Δ	2,76	2,86	2,7	2,7	- 2,88
FR0010609206	OREGE	C	0,287	0,297	0,293	0,293	- 1,36 646
FR0010263202	PAREF	Δ	C 25	25,2	25</		

EN VUE

Mylène Farmer



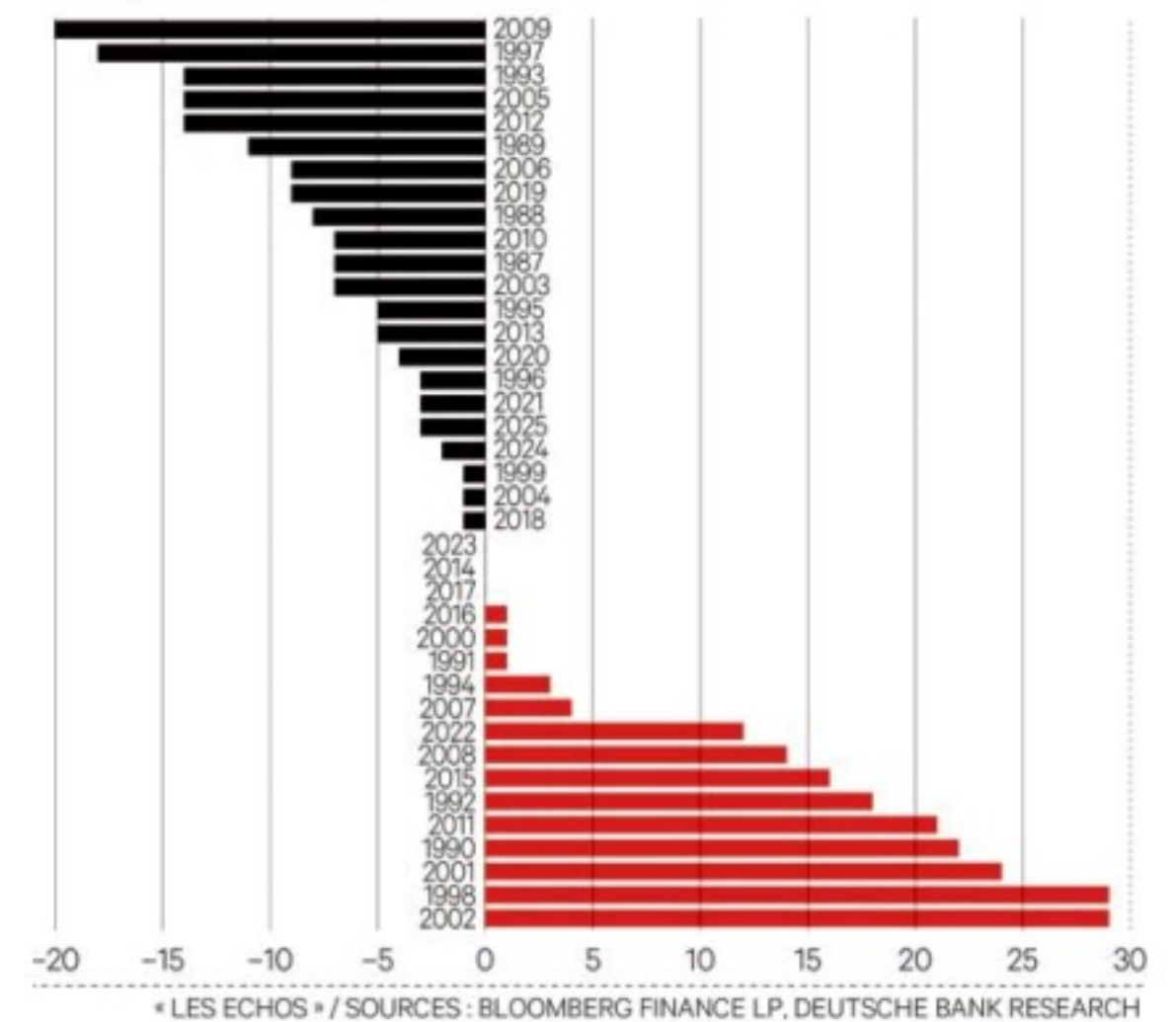
Avec sa chevelure de feu, elle va, elle vient... Cela faisait quatre ans que Mylène Farmer n'avait pas sorti de son inédit. Avec son nouveau single « C'est à qui le tour », on se doute que c'est le sien dont elle parle : après le succès de son dernier album « Emprise » en 2022 et plus de 700.000 places de concerts vendues lors de sa dernière tournée XXL, « Nevermore », il était difficile de tirer sa révérence. « *Le sexe est mort* », susurre l'interprète de « Libertine » dans ce nouveau morceau. Celle qui s'est construite de toutes pièces en icône sulfureuse - sage Mylène Gautier née à Montréal, devenue la rebelle Mylène Farmer, en hommage à l'actrice Frances Farmer, familière des asiles psychiatriques - n'est plus à une contradiction près. Mutine, Mylène Farmer l'est depuis le lesbien « Maman a tort » en 1984, refusé par les maisons de disques. Mais elle sait aussi s'adapter pour durer : son dernier disque était signé Woodkid. Cette fois-ci, elle se tourne vers DJ Lewis, 28 ans, producteur électro. La sexagénaire aurait-elle trouvé la fontaine de jouvence ? A l'horizon, un treizième album, donc. Un chiffre aussi ésotérique que la diva qui se refuse à l'exercice de l'interview pour préserver son aura de mystère, qu'on adore ou qu'on déteste. Après tout, l'artiste protéiforme peut se le permettre : dans ses clips, ses textes, sur scène, son art parle pour elle-même. Elle « s'entènebre », invente son propre vocabulaire. Rien d'étonnant à ce que, si l'on en croit la rumeur, Julia Ducournau, la réalisatrice de l'horifique « Titane », soit derrière la caméra de son prochain clip. Tout pour la reine du drame. — *Léa Colombo*

Pile ou face

L'adage boursier « Sell in May » divise toujours.

Plus aucun trader londonien ne vide ses bureaux à l'arrivée des beaux jours pour se rendre à la campagne et revenir début septembre, au moment du festival à l'hippodrome de Doncaster. Pourquoi, chaque printemps, l'adage ressurgit comme une mauvaise herbe dans les salles de marché. Alors vérité ou légende ? Un peu des deux. Sur le papier et sur du long terme, c'est gagnant. Depuis 1987, vendre le Stoxx Europe 600 fin mai et revenir fin septembre aurait permis de gagner 9 % par an contre 7,4 % si les investisseurs conservaient leurs titres pendant l'été. Sauf que derrière cette moyenne, la réalité est autre : deux années sur trois, cette stratégie est perdante. 1998, 2001, 2022 ont été des étés catastrophiques sur les marchés financiers. Si l'on retire des statistiques ces événements, la stratégie ne bat le marché qu'une fois sur deux, les stratèges de Deutsche Bank sont formels. Sur la dernière décennie, le bilan est sanglant : 8 mauvaises années sur 10. Enfin, en 2025, quiconque aurait suivi ce vieux dicton aurait sous-performé de -2,7 % l'indice européen. Aujourd'hui, les marchés ne regardent plus les saisons. Ils sont mondiaux, les algorithmes négocient en quelques millisecondes et l'argent ne fait pas ses valises pour revenir en septembre. La Fed, la BCE, un post de Donald Trump, une frappe au Moyen-Orient, un baril qui s'emballe : voilà ce qui fait bouger les marchés. La volatilité n'est jamais en vacances et Donald Trump, encore moins. Prétendre qu'on peut prédire le marché avec des vieux dictons est un mensonge. Autant lancer une pièce en l'air. Elle retombera soit sur pile, soit sur face. — *Laurence Boisseau*

STOXX Europe 600 : « Sell in May » contre « Buy and Hold », bilan annuel Performances annuelles en %

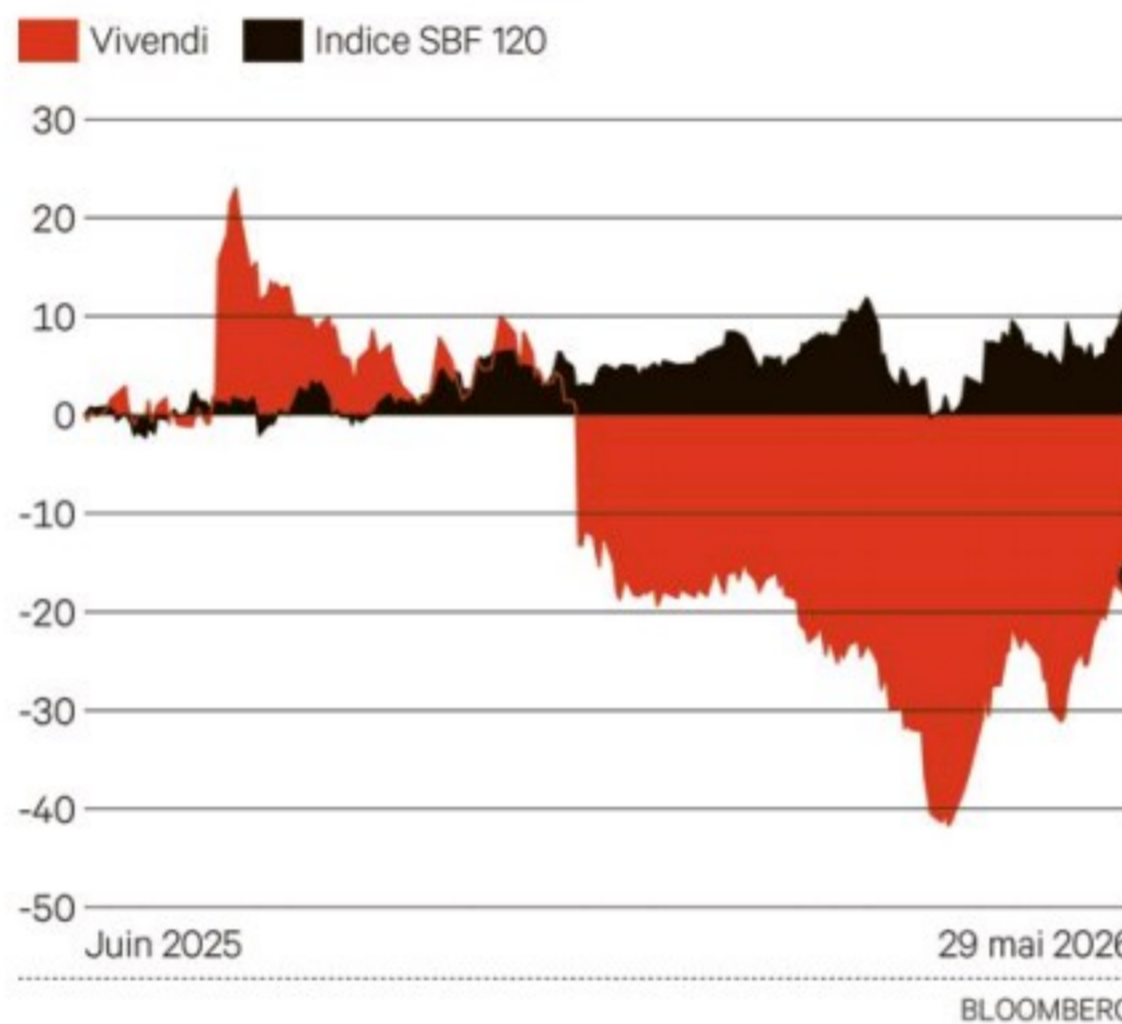


* LES ECHOS / SOURCES : BLOOMBERG FINANCE LP, DEUTSCHE BANK RESEARCH

Le choc des définitions

Vivendi face au SBF 120

Variation en %, dividendes réinvestis



Un e-mail de Bolloré sur l'affaire Vivendi a fait bondir l'action de 7 %.

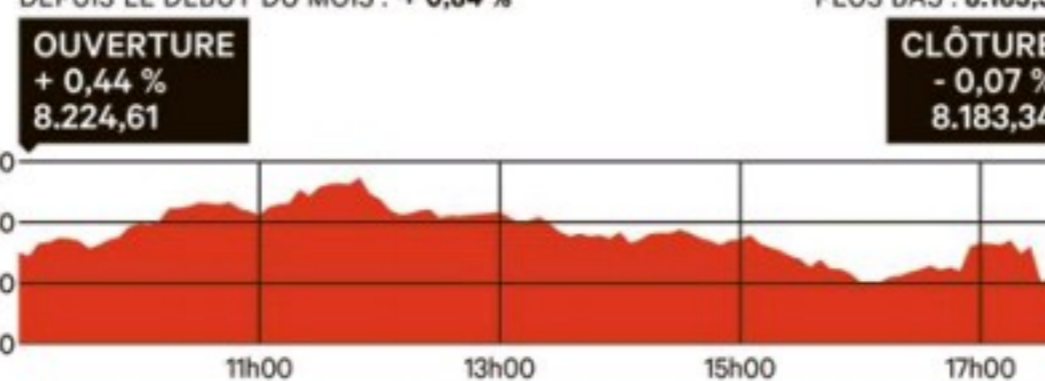
C'est le 8 juillet que la cour d'appel de Paris dira le droit dans l'affaire Vivendi. Pas avant. Elle précisera alors les critères pour qualifier un contrôle de fait en cas de détention de majorité relative des droits de vote. Pourtant, vendredi, les marchés ont voulu croire l'OPA obligatoire de Bolloré sur Vivendi à portée de main. L'action a pris jusqu'à 7 % en séance. L'étincelle ? La révélation par BFM d'un e-mail écrit par Bolloré au gendarme boursier en 2017. Le groupe Bolloré y justifiait son contrôle de fait sur Vivendi pour valider une intégration globale dans ses comptes consolidés. Le narratif serait irrésistible : Bolloré s'est, selon certains, auto-incriminé. Sauf que cet e-mail ne dit pas forcément ce que la Bourse a cru qu'il disait. Il existe deux définitions du contrôle de fait, l'une comptable, et l'autre, en droit des sociétés. Et toutes les deux ne se confondent pas à 100 %. L'une n'entraîne pas l'autre. C'est précisément cette frontière que la jurisprudence va délimiter. Le contexte mérite aussi d'être rappelé. Pendant trente ans, la règle était absolue : sans majorité absolue des droits de vote, pas de contrôle de fait. C'est un arrêt de la cour d'appel d'avril 2025 qui a tout bousculé, en admettant qu'une majorité relative pouvait suffire. Dès lors, l'AMF n'a, sans doute, pas versé cette pièce au dossier pour accabler Bolloré, mais parce que l'enjeu a radicalement changé. Il ne s'agit plus de compter bêtement les droits de vote, mais de définir juridiquement le contrôle d'une entreprise sans majorité absolue. D'ici là, les marchés feraient bien de patienter. — *L. Boi*



LA PHOTO DU JOUR

VICTOIRE DU PSG Après avoir remporté leur deuxième titre européen consécutif, les joueurs du PSG sont arrivés à l'aéroport Charles-De-Gaulle dimanche. Des centaines de motards les ont escortés jusqu'au Champs-de-Mars, où plus de 80.000 supporters sont attendus pour célébrer l'équipe. Par la suite, ils seront reçus par le président Emmanuel Macron à l'Élysée. Ce retour triomphal se terminera par une fête avec les supporters au Parc des Princes. Le Champ-de-Mars a commencé à accueillir les supporters parisiens à partir de 14 heures, sans incident et dans une ambiance festive. Photo Benoit Tessier/Reuters

Très léger repli sur le CAC40

DEPUIS LE 31-12-2025 : + 0,42 %
DEPUIS LE DÉBUT DU MOIS : + 0,84 %PLUS HAUT : 8.286,47
PLUS BAS : 8.183,34

Le CAC 40 a terminé quasi stable vendredi, en recul de 0,07 % à 8.183 points, après avoir évolué dans le vert une grande partie de la séance. Le marché a été soutenu par l'espoir d'une détente au Moyen-Orient, mais les investisseurs sont restés prudents face à des indicateurs économiques français très dégradés.

Les Bourses européennes ont également terminé autour de l'équilibre vendredi : Londres a cédé 0,09 %, Francfort a gagné 0,05 % et Milan 0,42 %. A Paris, les valeurs

bancaires ont soutenu l'indice, Société Générale en progression de 2,24 % sur la journée signe la meilleure performance du jour pour le CAC40 alors que son directeur général Slawomir Krupa a fait savoir que la transformation du groupe pour améliorer son efficacité était loin d'être achevée.

Le luxe et certaines valeurs de consommation continuent en revanche de peser sur l'indice. Vendredi, LVMH (propriétaire des « Echos ») a cédé 1,64 %, Danone 1,49 % et Pernod Ricard 1,55 %.

Les Echos

Anticipez l'évolution
de votre secteur.

Abonnez vos équipes au temps d'avance.

Découvrez nos offres Entreprises :

abo-entreprises.lesechos.fr